

# [ agde LE journal ]

N°83  
Avril 2015



## **Adoption du budget 2015**

**La Criée  
aux Poissons  
prend le large**

**Ça plane  
pour l'aéroport  
Béziers-Cap d'Agde**

## // 06 - À LA UNE

> Rassemblement républicain : mobilisation massive des Agathois contre l'intégrisme > Hommage aux victimes des attentats parisiens devant l'Hôtel de Ville Mirabel

## // 10 - TEMPS FORTS

> Cérémonie des vœux 2015 : une année marquée par l'adoption du Nouveau Plan Local d'Urbanisme - Cinq personnalités distinguées

## // 14 - ÉCLAIRAGE

> La MJD fête ses 10 ans > Vœux aux forces de sécurité et de sûreté > Innovation : la Ville d'Agde adhère au procédé BeeBip

## // 21 - ILS FONT AGDE

> Annabel Merlier > Sabine et Hervé Dos Santos

## // 22 - ÉCONOMIE

> Ça plane pour l'aéroport Béziers-Cap d'Agde > La Criée aux Poissons prend le large > Ils ont choisi Agde

## // 28 - TOURISME

> Vœux aux acteurs du tourisme : en 2015, "on peut tous avoir de supers pouvoirs !"

## // 30 - ÉCHOS

> Un mois de décembre aux couleurs de Noël

## // 38 - LE DOSSIER

> Un budget 2015 rigoureux

## // 44 - SPORT

> AASS : 50 ans, ça se fête ! > 8<sup>ème</sup> édition de la "Full Night"

## // 46 - ÂGE D'OR

> Un présent pour la doyenne des Médaillés Militaires > La recette pour devenir une centenaire alerte > Repas-spectacle de la Ville > Noces d'Or > Noces de Merisier pour Marcelle et Pierre Fa > Les foyers ont fêté les grands-mères

## // 50 - ON EN PARLE

> Visite du parking aménagé de la route de Marseillan > Signature d'un protocole en vue de la cession de la parcelle de l'Îlot Notre-Dame > Destruction d'une structure illicite aux Verdisses

## // 52 - INTERCOMMUNALITÉ

> Nouveau ! Un "zoo contact" sur l'Agglo

## // 54 - ZOOM SUR...

> Commémoration du 11 Novembre > Un spectacle hommage à nos Poilus > Distinctions pour 8 membres de l'UNC > L'Amicale des Français d'AFN a tenu son AG > Un présent pour André Porquet

## // 58 - CULTURE

> Un beau début de saison > Le Musée Agathois fête ses 80 ans ! 9 rendez-vous programmés > Agenda expos > Rendez-vous pour la Nuit des Musées > Nouveau ! Le Musée de l'Ephèbe se met au jeu vidéo !

## // 67 - DÉCRYPTAGE

> Renaissance attendue de la Villa Laurens... Rencontre avec l'artiste Wilfried Mille

## // 70 - AU CONSEIL

## // 75 - ÉTAT CIVIL

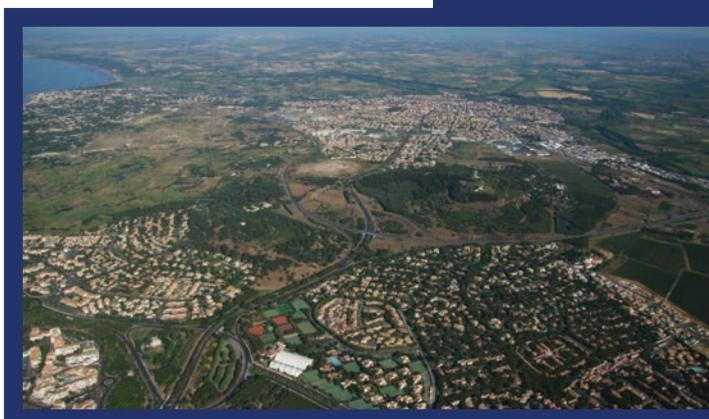
## // 76 - LIBRE EXPRESSION

## // 78 - EN BREF

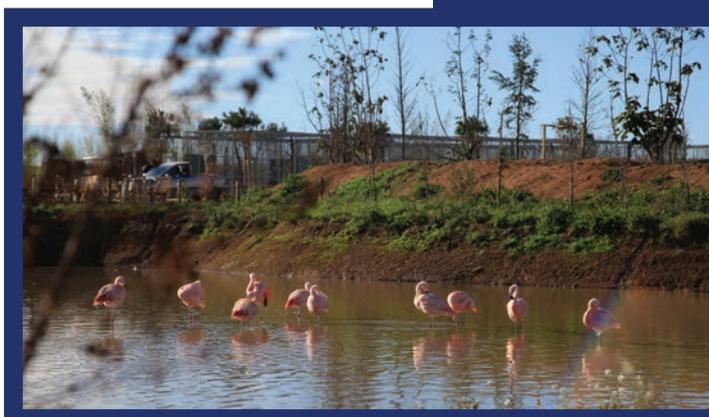
**// 24 ///**  
**La Criée**



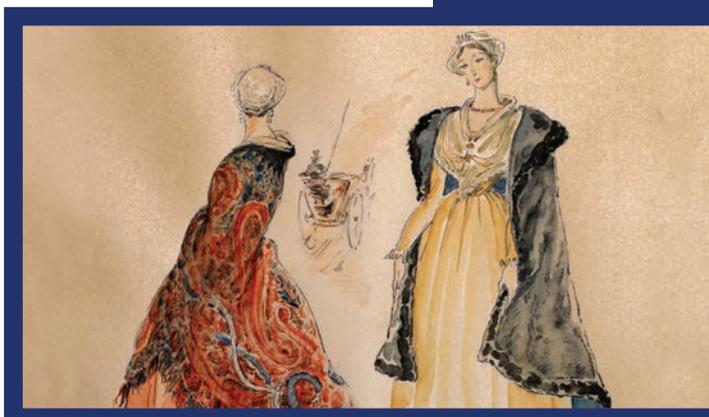
**// 38 ///**  
**Le budget  
2015**



**// 52 ///**  
**Un "Zoo  
Contact"**



**// 62 ///**  
**Les 80 ans  
du Musée  
Agathois**



**Le journal d'agde**

est édité par la Mairie d'Agde  
Service Communication  
34306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 62 10  
Fax 04 67 94 62 19  
<http://www.ville-agde.fr>

**Directeur de la publication**  
Gilles D'Etore

**Directeur Délégué**  
Jérôme Cavaillès

**Responsable de la publication**  
Séverine Hügel

**Responsable Adjointe  
de la publication**  
Catherine Maurel

**Rédaction**  
Service Communication  
(Séverine Hügel, Catherine Maurel,  
Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent  
Gheysens et Gwenaëlle Moli)

**Graphisme**  
Séverine Hügel,  
service Communication

**Fabrication et impression**  
JF IMPRESSION

**Photos**  
Une, Séverine Hügel ; service  
Communication (Laurent Uroz, Laurent  
Gheysens, Joël Tron, Gwenaëlle Moli  
et Catherine Maurel) ; Fotolia  
(Photographe.eu pour la photo  
illustrant l'article en page 20) ;  
Pascal Pintre (photo en ouverture  
de la page 22) ; Laurent Arnaud  
(photo aérienne de la ville  
ci-contre et en page 38)

**Visuel**  
Cynthia Bernabé, service  
Communication de la Communauté  
d'Agglomération Hérault  
Méditerranée ("Vinocap" en page 4) ;  
société SINFONI-IT (procédé "BeeBip"  
en page 20) ; Véronique Born  
(tableau en page 65) ; société  
Assoria (screenshot du jeu vidéo  
du Musée de l'Ephèbe en page 66) ;  
agence A ("Agde au fil du temps"  
en der de couv)

**A la UNE**  
Le Fort Brescou

Imprimé sur papier 90 grammes  
Tirage, 22000 exemplaires  
Dépôt légal, 2<sup>ème</sup> trimestre 2015  
ISSN 1625-7634

# L'agenda

## À NE PAS MANQUER



**14>16 mai 2015**

**Vinocap**

*Quais du Centre-port, Le Cap d'Agde*



**16 mai 2015**

**11<sup>ème</sup> Nuit des Musées**

*Musées d'Agde et du Cap d'Agde*

## VOS RENDEZ-VOUS

**>30 mai 2015**

Le Site des Métiers d'Art  
expose Philippe Montels  
*Nouvelle Galerie de la Perle Noire,  
Agde*

**3 mai 2015**

Raid de l'Archipel  
*Agde et le Cap d'Agde*

**10 mai 2015**

2<sup>ème</sup> édition des Floralties  
*Le Grau d'Agde*

**23>24 mai 2015**

Championnat de France  
de Jet Ski  
*Plan d'eau du Cap d'Agde*

**6>7 juin 2015**

"Agde au fil du temps"  
*Parc de Belle Isle, Agde*

**13>14 juin 2015**

Journées du Terroir  
*Parc de Belle Isle, Agde*

**17>22 juin 2015**

Festival "Les Hérault  
du Cinéma et de la Télé"  
*Palais des Congrès, Le Cap d'Agde*

Toute les événements mais aussi l'actualité  
de votre ville sont disponibles sur  
**[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)**

# [ Édito



Nous avons tous été marqués en ce début d'année par les attentats terroristes qui se sont déroulés à Paris. Cette tragédie est venue souligner la poussée de l'islamisme radical et les risques qu'il fait courir à la Nation toute entière. A Agde, comme partout ailleurs en France, vous avez été des milliers à vous rassembler pour dire votre refus de l'intégrisme et votre attachement aux valeurs de la République qui sont celles de notre civilisation. Nous devons désormais être intraitables contre les ferments de déstabilisation que certains tentent de faire émerger sur le territoire national. Il n'y a plus de place dans notre pays pour l'angélisme de certaines politiques publiques dont nos ennemis s'accrochent si bien à notre détriment.

Ces circonstances dramatiques, aussi graves soient-elles, ne doivent pas pour autant nous empêcher de vivre normalement et de bâtir avec optimisme l'avenir de nos enfants. C'est ce à quoi nous nous appliquons sur Agde, avec la mise en place des projets nécessaires à son développement et à l'amélioration de notre qualité de vie.

Ces dernières semaines, nous avons eu ainsi la satisfaction d'inaugurer les aménagements réalisés dans le cadre du programme de modernisation de la Criée aux Poissons. Les pêcheurs d'Agde, avec le soutien des collectivités locales, se sont dotés d'un outil toujours plus performant et dont l'accès, en s'ouvrant à un large public, va contribuer à enrichir notre offre touristique.

La dimension touristique est aussi au cœur de l'activité de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde, qui a enregistré une augmentation de plus de 7 % de sa fréquentation, résultat d'une stratégie de développement payante qui attire vers notre territoire une clientèle internationale à fort pouvoir d'achat.

Par ailleurs, en ce début d'année, nous avons procédé au vote du budget communal, le premier de ce nouveau mandat. Il s'inscrit dans la continuité de ceux qui l'ont précédé avec une priorité donnée à l'investissement, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une dette qui continue à baisser. Comme nos choix budgétaires le démontrent, l'amélioration de votre qualité de vie reste au cœur de notre action. Ainsi, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville investira plus d'1 million d'euros pour le réaménagement et la modernisation des voies de circulation, sans compter la création de nouveaux espaces de stationnement, comme celui qui vient d'ouvrir derrière le Moulin des Evêques et offre désormais 252 places de parking supplémentaires, à proximité du Cœur de Ville.

Enfin, à l'approche de la saison touristique, vous pouvez compter sur la mobilisation des services municipaux pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. C'est ensemble que nous devons être à la tâche, pour continuer à faire de notre destination l'une des plus attractives en Méditerranée.

Gilles D'Ettore  
Maire d'Agde ]



# Rassemblement républicain

## Mobilisation massive des Agathois contre l'intégrisme



**C**e fut une journée qui restera dans les mémoires de nos compatriotes, une journée où l'ensemble des Français se sont levés pour réaffirmer ce qui fonde la cohésion nationale. A Agde, ce sont 2 500 personnes qui se sont réunies dimanche 11 janvier autour de la statue de la République pour dire non à la barbarie et rendre hommage aux 17 victimes de l'islamisme intégriste.

Place du 18 Juin, en ce dimanche à 15h00, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, a, en préambule, tenu à saluer la présence de Sébastien Frey, son Premier Adjoint et Conseiller Général, de Jordan Dartier, Maire de Vias, de Stéphane Pépin-Bonet, Maire de Bessan, et de

Yves Michel, Maire de Marseillan, ainsi que d'un grand nombre d'élus.

"Nous sommes réunis aujourd'hui, au pied de la statue de la République, symbole du socle de notre démocratie. Nous sommes mobilisés, comme des millions de Français et tous les citoyens du monde qui, partout, ont choisi de se rassembler. Nous avons tous été choqués, meurtris, révoltés par ces assassinats barbares qui ont tué des innocents et frappé notre pays en plein cœur. Nous sommes rassemblés, au-delà de toutes nos opinions, de toutes nos religions, autour de nos valeurs les plus fondamentales, autour de cet idéal républicain qui a fait souffler un vent de fraternité dans le monde entier.



Nous avons mal à notre France, car ces événements dramatiques nous ont rappelé et parfois révélé à quel point ces valeurs sont si précieuses et si fragiles à la fois. Nous sommes tous Charlie, non pas parce que nous étions tous des lecteurs de ce journal satirique, mais simplement parce que nous n'acceptons pas que, dans la patrie des Droits de l'Homme, des journalistes soient pris pour cible, parce qu'ils ont exercé leur liberté d'expression, pire encore des caricaturistes dont le talent consistait juste à pouvoir se moquer de tout et qui nous ont tous fait un jour réagir ou sourire. Ce patrimoine vivant, si cher à notre pays n'est plus ; il a été effacé par l'obscurantisme et la haine.

Peu après, des innocents sont morts dans un hypermarché casher, en raison de leur appartenance à la religion juive. Aussi, il est de notre devoir de rappeler avec force que la France n'est pas une addition de communautés mais bien une nation une et indivisible qui ne compte que des citoyens libres et égaux. Enfin, deux policiers sont tombés, et d'autres ont été blessés, durant les assauts qui ont montré la détermination de tout un pays à anéantir ce terrorisme abject. Je veux, devant vous, moi l'ancien officier de police qui ait travaillé pendant dix ans sur la montée de l'Islam radical dans les banlieues lyonnaises, leur

## “Combattre les ennemis de la démocratie”

rendre un hommage appuyé. Leur courage et leur sang-froid en font les premiers défenseurs de notre République, contre les ennemis de l'intérieur.

Après le temps du recueillement auprès des familles endeuillées, nous devons tous poursuivre notre mobilisation pour défendre aux côtés des forces de l'ordre et de la justice, notre idéal républicain. Nous devons sortir de l'angélisme pour regarder et combattre les ennemis de la démocratie. Ces ennemis, aujourd'hui, portent un nom : ce sont les islamistes radicaux qui manipulent des jeunes partout dans le monde pour mettre à mal nos démocraties. Comprenez bien que je vous dis tout cela sans esprit d'amalgame, ni de racisme, conformément à nos valeurs qui prônent, au contraire, la tolérance. Je le dis avec la ferme



intention de rester debout avec vous et de passer à l'action. C'est pourquoi je demande à tous les musulmans de notre pays qui ont épousé nos principes républicains d'être les premiers remparts face à cet islamisme rampant et de livrer sans crainte aux autorités compétentes les informations nécessaires à la neutralisation des intégristes de tout poil. Je demande également à notre Gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour éloigner de notre pays tous ces fanatiques de l'Islam qui n'ont rien à faire chez nous et qui salissent leur religion. Je ne souhaite pas, en particulier, voir revenir ce bon millier de jeunes partis combattre en Syrie et en Irak auprès de l'Etat islamique et qui représentent de véritables bombes à retardement pour nos enfants. Je demande enfin au Parlement de voter au plus vite des lois qui permettent de réguler et de contrôler les lieux de cultes et les Imans qui prêchent sur notre sol, et dont nous devons exiger l'usage du français lorsqu'ils s'expriment à l'adresse de leurs fidèles, ainsi que l'interdiction de tous les sites internet qui appellent au Djihad. Enfin, je vous demande à vous toutes et à vous tous de rester solidaires et soudés car, dans une telle épreuve, notre unité est indispensable. En attendant, vous pouvez compter, dans notre belle cité agathoise, aux côtés de toutes les autorités compétentes, sur ma détermination et mon expérience en la matière pour lutter contre toutes les formes d'islamisme radical et préserver, dans tous les lieux publics, ce devoir de laïcité, véritable ciment de notre société. Je vous propose, avant d'entonner la Marseillaise, d'observer une minute de silence en hommage aux 17 victimes, lâchement abattues par des terroristes".

Durant toute la semaine qui a suivi, les Agathois qui le souhaitaient ont pu venir à l'Hôtel de Ville Mirabel signer le registre de condoléances.



**2 500**  
personnes  
rassemblées  
place du 18 Juin  
le 11 janvier



# Hommage aux victimes des attentats parisiens devant l'Hôtel de Ville Mirabel

**AVANT** le rassemblement de dimanche, un premier hommage a eu lieu jeudi 8 janvier sur le parvis de l'Hôtel de Ville Mirabel. Nombreux ont été les Agathois à venir au rendez-vous, à midi, tout comme l'ensemble des élus présents autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore.

Comme l'a déclaré celui-ci, "en ce jour de deuil national, nous sommes rassemblés pour rendre hommage à nos 12 compatriotes lâchement assassinés par des intégristes islamistes. Nous sommes rassemblés pour défendre les valeurs de la République et plus particulièrement la liberté d'expression face à cet Islam obscurantiste. Nous sommes rassemblés pour dire à tous ces religieux fanatiques que nous n'acceptons pas et que nous lutterons jusqu'à notre dernier souffle pour préserver nos valeurs comme l'ont fait nos aïeux à maintes reprises par le passé. Nous sommes rassemblés dans la fraternité et dans l'union pour apporter notre soutien aux familles et aux proches de Stéphane Charbonnier dit Charb, Jean Cabut, Georges Wolinski, Bernard Verlhac dit Tignous, Philippe Honoré, Bernard Maris, Michel Renaud, Elsa Cayat, Mustapha Ourrad, tous

membres du journal Charlie Hebdo, de Frédéric Boisseau, agent d'entretien, et des deux policiers Franck Brinsolaro et Ahmed Merabet auxquels il faut malheureusement rajouter depuis ce matin une troisième policière municipale, Clarissa Jean-Philippe, tuée à Paris".

A la suite du discours de Gilles D'Ettore, une minute de silence a été respectée avant que la foule ne se disperse dans le calme et le recueillement.





Jeudi 15 janvier, le Moulin des Evêques accueillait la cérémonie des vœux à la population. L'occasion pour le Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, de rendre un dernier hommage aux victimes des attentats de Paris, de réaffirmer la nécessité de défendre sans relâche les valeurs de la République et d'annoncer les perspectives pour 2015, une année marquée par la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme. L'occasion enfin, devant les quelque 1 000 Agathois réunis, de distinguer 5 personnalités méritantes.



## Cérémonie des vœux 2015

Une année marquée par l'adoption  
du nouveau Plan Local d'Urbanisme

Une semaine après les terribles attentats perpétrés dans la Capitale, se tenait, au Moulin des Evêques, la cérémonie des vœux à la population. Une cérémonie qui s'est ouverte par un hommage aux 17 familles endeuillées. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a tenu à remercier les Agathois pour leur "mobilisation de dimanche dernier, qui a été importante sur Agde comme d'ailleurs partout en France.



**Les 5 personnalités agathoises distinguées en compagnie du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de ses Adjoints. Une cérémonie à laquelle ont également participé le Maire de Vias, Me Jordan Dartier, le Maire de Bessan, Stéphane Pépin-Bonet et le Président de la CCI Béziers-Saint-Pons, Daniel Galy**

C'est cette force collective qui nous permettra d'aller de l'avant, en ces temps où notre Nation se trouve atteinte dans ses valeurs les plus fondamentales. Je voudrais aussi rendre hommage à tous les policiers, à ceux qui ont été assassinés mais aussi à ceux qui veillent à notre sécurité au quotidien, au péril de leur vie".

## **RESPECTER ET DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

Revenant sur les valeurs de la République, le Maire devait souligner qu'elles "doivent d'abord être enseignées à l'école. Je voudrais dire à tous les enseignants que nous sommes à leurs côtés. Nous voulons laisser à nos enfants une France libre et en paix. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour être intransigente avec le respect des valeurs de la République, dont la laïcité est le ciment. On est en France parce qu'on aime la France et ses valeurs. Les Français ont compris que ces valeurs étaient le bien le plus précieux de notre Nation. C'est le travail de tout un peuple, de chacun d'entre nous, de les préserver".

## **+ 700 NOUVEAUX HABITANTS !**

Passant à des choses plus légères, car "il nous faut garder le sourire et l'espoir", Gilles D'Ettore a ensuite évoqué le dernier recensement de l'INSEE, qui fait état de "700 nouveaux habitants sur Agde. Nous avons donc franchi la barre des 25 000 résidents permanents. Pour autant, nous souhaitons conserver ce caractère de ville à taille humaine, qui fait l'attractivité et la qualité de vie de notre commune en ne

dépassant pas les 30 000 habitants. Aussi, le travail de modernisation, de réflexion et de réalisations que nous avons entrepris depuis plus d'une décennie, et qui participe au rayonnement de notre cité, doit se poursuivre bien que, comme vous le savez peut-être, la Dotation Globale de Fonctionnement va baisser de 11 milliards d'euros en 2015, ce qui va représenter pour Agde une perte de 4 millions d'euros. Il va donc nous falloir faire des efforts pour continuer à investir, sans augmenter les impôts et diminuer la qualité du service public. C'est pourquoi nous allons faire en sorte que l'activité touristique, qui bénéficie des investissements réalisés, produise plus de recettes pour le budget communal et donc pour les Agathois.

## **UN NOUVEAU PLU QUI VA TRACER L'AVENIR DE NOTRE CITÉ**

Cette année, le grand rendez-vous sera la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme, qui va tracer l'avenir de notre cité. Les grands principes vont être arrêtés au printemps puis quand nous aurons le feu vert des services de l'Etat, vous aurez à vous exprimer dans une enquête publique, qui sera mise en application en novembre. Ce PLU définira les projets pour les six années à venir, projets qui, de plus, contribueront à donner du travail à nos entreprises".

Je voudrais pour finir vous souhaiter des vœux d'unité. Soyons exemplaires, dans notre cité, unis plus que jamais et conservons ce visage souriant et accueillant, afin de rester la première station balnéaire de France. C'est ce qui nous permettra de garantir le "vivre ensemble" dans notre commune".

## Cinq personnalités distinguées

**Cette année encore, pour ne pas déroger à la règle, le Maire Gilles D'Ettore a mis à l'honneur cinq personnalités agathoises. Et une fois n'est pas coutume, il a invité plus de femmes que d'hommes à monter à la tribune. Aurélie Dessein, Sylviane Peyret, Gérard Castan, Marie-France Calas-Castillon et Michel Martin se sont ainsi vus tour à tour remettre un Ephèbe.**

### Aurélié Dessein

Originaire de La Rochelle, où elle a vu le jour le 25 juin 1977, Aurélié Dessein a toujours voulu travailler dans le monde de la mer. Son DESS "exploitation



des ressources vivantes côtières" en poche, elle obtient, en 2000, son premier poste à Sète, au sein d'une association qui défend les intérêts des chalutiers. En février 2011, à tout juste 33 ans, elle devient directrice de la SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte) "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde", au sein de laquelle elle dirige 14 personnes. La Criée produit aujourd'hui 1 500 tonnes par an, pour un chiffre d'affaire d'environ 5 millions et exporte directement à l'étranger à hauteur de 40 % de sa production. 9 chalutiers et 85 petits métiers (côtiers, étangs et larges) y sont répertoriés pour 60 acheteurs référencés (21 mareyeurs et 39 poissonniers grandes et moyennes surfaces).

Depuis qu'Aurélié Dessein est en poste, un premier grand chantier a vu le jour à la Criée : l'aménagement de plateformes afin d'accompagner le travail des petits métiers. Un second vient de s'achever quant à la réorganisation de la Criée avec pour buts d'agrandir le bâtiment et d'automatiser la chaîne de vente. Par ailleurs, on doit à Aurélié l'initiative des panneaux informatifs placés devant la Criée. En 2015, il y a la finalisation du chantier de réorganisation bien sûr, mais aussi la création d'un circuit touristique indépendant pour faire connaître au grand public le métier et mettre en valeur le patrimoine marin.

### Sylviane Peyret



Née il y a 37 ans à Saint-Chamond, petite commune proche de Saint-Etienne, Sylviane a suivi une formation dans le tourisme puis travaillé dans différents secteurs avant de reprendre ses études en 2009 pour obtenir son diplôme d'infirmière en 2012. Elle travaille aujourd'hui à l'hôpital d'Agde.

Descendue voir son frère sur Agde il y a une dizaine d'années, elle y rencontre l'amour avec un grand A et décide d'y rester. Elle est maman d'un petit garçon de 6 ans, Nathaël, et de Clément, 14 ans.

En octobre 2012, elle participe avec Aurore Magisson au Trophée "Rose des sables". Objectif : amener des médicaments, des affaires scolaires et des vêtements aux "enfants du désert". L'année suivante, en octobre 2013, elle s'engage au sein de la Ligue contre le Cancer en devenant la déléguée pour notre commune. Son but : impulser du dynamisme et rajeunir l'image de la Ligue. En octobre 2014, elle organise sur Agde "Octobre rose", dans le cadre de la campagne nationale contre le cancer du sein. La manifestation, qui rassemble plus de 400 personnes, permet de récolter 1 800 euros grâce à une soirée salsa et une course à pied. Aujourd'hui, Sylviane a pour projets de trouver un local pour pouvoir recevoir et parler du cancer en dehors de l'hôpital mais aussi quelques bénévoles supplémentaires afin de l'aider dans ses actions et bien sûr, organiser un "Octobre rose" encore plus important.

### Gérard Castan



**Né le 23 mars 1945 avenue de la gare, à Agde, Gérard Castan a toujours habité dans notre belle cité. Marié depuis 1967 à Marie, le couple a eu trois enfants : Philippe, Patrice et Lise.**

**En 1967, Gérard Castan crée son entreprise d'électricité, entreprise artisanale qui compte 3 salariés. Au départ spécialisé en tant que radioélectricien, il s'est développé par la suite pour faire de l'électricité en bâtiment ainsi que de la climatisation. Gérard Castan a passé, depuis, le relais à Philippe, son fils aîné, qui gère maintenant l'entreprise.**

## Marie-France Calas-Castillon

Native de la ville de Quarante, dans l'Hérault, Marie-France Calas-Castillon est arrivée en 1971 sur Agde, où vivent désormais également son fils, Jean-Noël, et son petit-fils de 13 ans, Estéban. Après des études littéraires, elle entre à la Mairie en 1984 afin de participer à la création du service des Archives Municipales. Pour sa seconde mission, on lui confie la création du service Documentation, dont elle devient responsable en 1992. Elle prend sa retraite de la Fonction Publique Territoriale en 2006.

Dès 1988, elle rejoint en tant qu'adhérente l'AMA, association des "Amis des Musées d'Agde", créée un an plus tôt. Après en avoir été vice-présidente, elle en prend la présidence en 2006. A sa prise de fonction, l'association comptait 50 membres ; elle en totalise 300 aujourd'hui.

L'AMA a pour but d'animer, de promouvoir et de faire connaître les richesses locales tout en contribuant à l'enrichissement des musées d'Agde. Elle propose également à ses membres de nombreuses animations comme les conférences culturelles, les découvertes de patrimoines locaux, régionaux, nationaux et même internationaux, ainsi que des voyages.

On lui doit plusieurs financements de travaux de restauration, dont ceux des bracelets découverts sur le site de la Motte, du tableau intitulé "La jeune fille en prière" visible à l'église Notre-Dame ou encore le traitement par anoxie des meubles signés Léon Cauvy et actuellement exposés au Musée Agathois Jules Baudou. Enfin, l'AMA met en place des actions de sensibilisation auprès du jeune public. En ce moment, l'association participe à la restauration du cadre du tableau intitulé "Education de la vierge" qui se trouve à l'église Notre-Dame.



Au niveau associatif, Gérard Castan a participé à l'aventure du club de volley-ball d'Agde, créé en 1963 au sein du Foyer Léo Lagrange. D'abord joueur, il devient président du club de 1994 à 2001.

Il sera ensuite licencié du club des pétanqueurs graulens, dont il prend la présidence en 2008. Avec les 12 membres du bureau, Gérard Castan s'attache à faire de ce club un lieu où il fait bon vivre, dans lequel sympathie et convivialité sont les maîtres mots. L'association compte également 40 membres bienfaiteurs et organise plusieurs fois par an des concours internes suivis de repas fédérateurs. Aujourd'hui, le club a 170 licenciés, contre 150 l'année dernière, ce qui le place dans le trio de tête des clubs de pétanque de la ville. Durant la période estivale, des concours sont organisés tous les après-midi et accueillent de nombreux touristes.

Cette année, sur le boulodrome graulen, une formation au tir pour les féminines sera proposée. Dans l'avenir, Gérard Castan souhaite conserver la convivialité qui fait la force de son club et organiser encore plus d'événements avec les licenciés et les membres.



## Michel Martin dit "Mija"

Né le 21 décembre 1949 dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Michel Martin, plus connu sous le nom de "Mija" est arrivé à Agde il y a 40 ans avec sa femme Jacqueline. Le couple fait partie des pionniers du Cap d'Agde. Michel a d'abord tenu, avec son épouse, un commerce rue de la Hune en tant qu'artisan du cuir. Depuis 1979, il possède sur le Centre-Port la boutique MIJA, contraction des deux premières lettres de son prénom et de celui de sa femme. C'est l'une des plus anciennes encore en activité sur la station. Michel et Jacqueline y travaillent toujours, en attendant que leurs deux enfants, Guillaume et Philippe, prennent la relève.

Michel s'est impliqué dans la vie capagathoise, d'abord au sein du club Harley Davidson, dont il a été président durant 3 ans à sa création, puis au sein de l'ADEC, l'Association des Commerçants du Centre-Port, créée en 2001 dont il est devenu le président en 2014, après le départ de son président-fondateur, Hugues Brisson. On doit à l'ADEC des manifestations incontournables du Cap d'Agde telles que la Grande Braderie, Vinocap, les Brescouods ou encore, depuis deux ans, la patinoire installée sur l'Esplanade Pierre Racine, qui a accueilli cette année l'ensemble des classes des écoles primaires de la ville.

De nouveaux projets sont en cours pour Michel Martin et l'ADEC en cette année 2015 avec, notamment, un salon des collectionneurs et un salon "vintage".

A titre personnel, Michel Martin a terminé, dans les années 80, quatre éditions du Paris-Dakar sans assistance...



# La MJD fête ses 10 ans

## Une structure modèle pour les instances judiciaires

- **SEPTEMBRE 2003**  
PRÉSENTATION DU PROJET DÉFINITIF  
PAR LE MAIRE GILLES D'ETTORE,  
À L'INITIATIVE DU DOSSIER
- **9 JANVIER 2004**  
ACCORD DU GARDE DES SCEAUX  
SUR L'OUVERTURE DE LA MJD
- **23 NOVEMBRE 2004**  
OUVERTURE DE LA MJD
- **JANVIER 2005**  
INAUGURATION OFFICIELLE

//////////

Jeudi 22 janvier  
a été la date choisie  
pour célébrer  
la première décennie  
de ce qui est  
aujourd'hui devenue  
une institution  
nécessaire  
et reconnue  
en Agde : la Maison  
de la Justice  
et du Droit.  
A l'heure du bilan,  
les résultats sont là  
et montrent  
toute la pertinence  
de sa création.

//////////

"Rolls Royce" pour les uns, "référence" pour les autres, une chose est sûre : à l'heure des délibérations, la MJD d'Agde fait l'unanimité ! Lors du bilan dressé à l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, les éloges n'ont donc cessé de fuser. Et démontrent toute la pertinence de l'initiative portée par le Maire Gilles D'Ettore.

La journée du jeudi 22 janvier 2015 a débuté au Palais des Congrès du Cap d'Agde où, tour à tour, le Maire Gilles D'Ettore, le Président du TGI de Béziers Christian Combes, le Président du TGI de Montpellier, également Président du Comité Départemental d'Accès au Droit, Eric Maréchal et le Procureur de la République auprès du TGI de Béziers, Yvon Calvet, ont évoqué cette décennie passée au service de la population agathoise et de celle de la Communauté d'Agglomération. Des missions si bien assurées que cela a permis à Yvon Calvet d'affirmer que la MJD d'Agde était "la Rolls Royce des Maisons de la Justice et du Droit" ! Celui-ci devait, par la suite, lire un message de son prédécesseur, Denis Mondon

Un hommage a ensuite été rendu au personnel de la MJD d'Agde, longuement applaudi, avant la diffusion d'un film présentant les différents services qui y sont proposés. Pour finir, Michel Miaille, Professeur émérite de l'Université de Droit de Montpellier, a donné une conférence sur le thème : "Peut-on juger la justice ?".

L'après-midi a été consacrée à une visite et une présentation de la Maison de la Justice et du Droit d'Agde, notamment par les scolaires qui sont ainsi partis à la découverte des rouages de la justice.

La journée s'est achevée au Palais des Congrès par la projection d'un film de Raymond Depardon intitulé "La 10<sup>ème</sup> chambre", qui a été pour la salle l'occasion d'un exercice : assister aux débats de différents procès puis rendre, pour chacun, un jugement - lequel a été ensuite comparé à celui prononcé par le juge. Un exercice pas si évident, ainsi qu'ont pu en juger les spectateurs présents. C'est à Jérôme Bonnafoux, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, qu'est revenue la charge de clôturer cette journée, en remerciant l'ensemble des personnalités présentes et au-delà, tous les participants à ce bel anniversaire.



## Un peu d'histoire

Les MJD sont le fruit de la rencontre entre les collectivités territoriales et le Ministère de la Justice. C'est une réponse aux besoins de connaissance du fonctionnement des tribunaux, et de facilitation à l'accès au Droit.

C'est la Loi du 18 décembre 1998, qui a donné une existence légale aux MJD en les inscrivant dans les schémas de "Politique de la Ville". Leur rôle est, entre autres, d'apporter une présence juridique de proximité - cette dernière est d'ailleurs reconnue par les juridictions officielles - la lutte contre la délinquance, l'aide aux victimes, l'application de modes alternatifs de peines et la recherche de solutions amiables aux conflits.

## Ce qu'ils en disent...

**Gilles D'Ettore**  
Maire d'Agde

"UNE FRÉQUENTATION  
DE + 100 000  
PERSONNES  
DEPUIS 10 ANS"

"En 1958, les Juges de Paix disparaissaient en Agde, laissant les Agathois sans justice de proximité. En 2004, avec le Procureur du TGI de Béziers, Denis Mondon, nous avons mis en route le projet d'une MJD, projet qui a eu un succès immense et immédiat tant cette offre de justice était attendue par la population. Ce sont en effet près de 100 000 personnes qui se sont rendues depuis sa création dans les locaux situés sur l'Espace Mirabel. Même si l'institution judiciaire est souvent critiquée, les Français ont montré en ce début d'année combien ils y étaient attachés. La MJD est un service de proximité qui permet de comprendre comment fonctionne la Justice, qui permet d'accéder à une information claire dans ce domaine et qui permet aussi de régler des problèmes en amont, afin de les résoudre avant qu'ils ne deviennent plus graves. C'est donc un service public performant à l'heure où nombre d'entre eux ferment ailleurs en France".

**Christian Combes**  
Président du TGI  
de Béziers

"LA ROLLS ROYCE  
DES MJD"

"A Agde, j'ai découvert la Rolls Royce des MJD. La Ville n'a pas lésiné sur les moyens qu'ils soient matériels, avec son installation dans des locaux adaptés et agréables, ou humains. Ici, la population est reçue avec qualité. Le Conseil d'Administration met les difficultés à plat afin de rechercher les solutions les mieux adaptées à l'évolution de cette maison avec une politique d'ouverture à tout ce qui peut élargir les actions mises en œuvre. Toutes les enquêtes de qualité sont éloquentes et la fréquentation est en hausse année après année".

**Eric Maréchal**  
Président du TGI  
de Montpellier\*

"UNE RÉFÉRENCE  
DANS LE DÉPARTEMENT"

"Il existe 4 MJD dans l'Hérault : à Montpellier, Lunel, Lodève et Agde, plus la Maison Cassin à Béziers et il faut dire que celle d'Agde est la référence dans notre département. C'est une grande plus-value pour les 80 000 habitants de son territoire ; pour preuve sa fréquentation, qui est passée de 8 000 en 2013 à 11 500 en 2014, au point qu'il nous faille réfléchir à une extension des consultations".

\* Eric Maréchal est aussi Président du Comité Départemental d'Accès au Droit, qui coordonne l'action des MJD au niveau départemental

## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Rue de la Solidarité • Espace Mirabel • Agde • Tél. : 04 67 35 83 60 • Fax : 04 67 35 83 61  
Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



## Vœux

# aux forces de sécurité et de sûreté

////////// Agents de la Police Municipale, de la Police Nationale et de la Gendarmerie, services judiciaires de l'Etat et du Ministère de l'Intérieur, sapeurs-pompiers, membres de la SNSM et bénévoles de la Croix- Rouge... jeudi 29 janvier, c'est l'ensemble des personnels œuvrant dans le domaine de la sécurité, qui s'est retrouvé au sein du Complexe Sportif des Champs Blancs autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de son Adjoint à la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, pour une cérémonie de vœux en leur honneur //////////

### RENFORCER LA SÉCURITÉ EN RENFORÇANT LES PARTENARIATS

Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, "je voudrais saluer chacun d'entre vous pour la qualité des services et pour l'implication et le cœur que vous mettez dans vos métiers respectifs que ce soit dans la prévention, dans la répression ou encore dans la justice. Vous êtes les garants des valeurs de la République. On a bien vu, lors des

événements récents, à quel point vous êtes indispensables et je salue le courage et l'abnégation dont vous faites preuve face à ceux qui sont dans la violence extrême. C'est le rôle d'un Maire de tout mettre en œuvre pour que la sécurité soit maximum dans sa commune. C'est un droit de tous nos compatriotes et c'est aussi, aujourd'hui, un critère dans le choix d'une destination touristique, avec les conséquences économiques qui en découlent.

Depuis 15 ans, nous nous employons à moderniser les moyens de la Police Municipale, à faciliter son travail et ses interventions. Par ailleurs, et comme vous le savez, nous avons déployé des caméras de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal. Elles sont aujourd'hui au nombre de 40, auxquelles nous allons adjoindre les 20 caméras de la Sodéal, mais également, courant 2015, 10 caméras supplémentaires. Notre objectif est d'atteindre d'ici quelques années



une centaine de caméras, toutes gérées par le Centre Superviseur Urbain”.

Se tournant vers les nombreuses autorités présentes, le Maire a précisé que “si nous avons réuni aujourd’hui les représentants des autorités républicaines, c’est aussi parce qu’à Agde, nous souhaitons renforcer notre partenariat avec la Police Nationale. En ce sens, nous avons acquis dernièrement deux caméras mobiles - dont la Police Municipale va disposer pour surveiller des espaces publics conformément à la Loi - ainsi que deux caméras dites “fantôme”, des systèmes très légers qui permettent aux Policiers Nationaux d’agir dans le cadre d’affaires de police judiciaire et pour lesquelles nous allons signer dans un instant avec le Directeur Département de la Sécurité Publique un protocole de mise à disposition. C’est une première en France. Jamais une commune n’a mis à disposition de sa Police Nationale ce type de matériel afin de surveiller toutes sortes de délits, de trafics ou de crimes. Par ailleurs, nous avons demandé l’assermement des personnels de sécurité de la Sodéal qui travaillent au sein du Village Naturiste, ce qui a été accepté.

Ces derniers pourront donc, après formation, verbaliser les stationnements gênants dans ce quartier. C’est, là aussi, une action représentative de la professionnalisation de nos forces de sécurité.

Je n’oublie pas les Sapeurs-Pompiers qui ont vu cette année arriver - et j’en suis ravi - les premiers renforts, ce qui va enfin les mettre en adéquation avec le nombre d’habitants de la ville. Je rappelle que nous participons au financement du SDIS, Service Départemental d’Incendie et de Secours, à hauteur de 3,3 millions d’euros. C’est le résultat des démarches que nous avons entreprises auprès du SDIS afin que le personnel du Centre de Secours ait enfin la capacité d’assurer toutes les missions qui sont les siennes au quotidien.

Cela illustre mes vœux pour cette nouvelle année : des vœux d’unité autour de cette idée de la sécurité, avec la poursuite de cette volonté commune de travailler main dans la main comme nous le faisons de plus en plus. Ce renforcement de la collaboration entre services contribuera au renforcement de la sécurité des Agathois et de nos touristes. Pour finir, je voudrais souhaiter

à chacun d’entre vous mes vœux de bonheur. Les Agathois vous apprécient énormément et c’est en leur nom que je vous souhaite donc une très bonne année 2015”.

## Les idées du discours à retenir

- MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DEPUIS 15 ANS, DE LA POLICE MUNICIPALE
- DÉPLOIEMENT DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION AVEC 10 CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES INSTALLÉES EN 2015
- SIGNATURE D’UN PROTOCOLE EN VUE DE LA MISE À DISPOSITION DE 2 CAMÉRAS “FANTÔME” À LA POLICE NATIONALE
- ARRIVÉE DE RENFORTS AU CENTRE DE SECOURS

## Discours des représentants de la sécurité, de la justice et de l'État



### HOMMAGE À TOUS LES POLICIERS DE FRANCE ET NOTAMMENT À CEUX D'AGDE

#### Jean-Michel Porez

Directeur Départemental  
de la Sécurité Publique,

a souligné combien il était, à son avis, "essentiel de réunir la grande famille de la sécurité après les événements que nous avons vécus ces dernières semaines. Nous avons rendu hommage, notamment dans tous les commissariats, aux Policiers Nationaux et Municipaux qui ont trouvé la mort dans les conditions que l'on sait. Cette soirée est aussi l'occasion de resserrer le lien et de montrer combien notre détermination est forte. Nous devons être en effet plus forts et plus inventifs que jamais. Ce qui se fait ici à Agde, avec ces caméras fantôme, apporte un plus au niveau du fonctionnement de l'institution policière puisque ce nouvel équipement permettra d'éliminer les difficultés de traitement judiciaire qui pourraient suivre les procédures policières. Je voulais également, et pour finir, rendre un hommage appuyé aux fonctionnaires de police d'Agde, puisque les résultats obtenus en termes de lutte contre les délinquances sont ici très positifs".

### RÉPRESSION ET PRÉVENTION LES DEUX PENDANTS DE LA SÉCURITÉ

#### Yvon Calvet

Procureur de la République,

a insisté sur le rôle de "tout un chacun, y compris les parents et les éducateurs, car la sécurité ne se limite pas à la seule répression. Cette dernière est en effet étroitement liée à la prévention. A Agde, avec la Maison de la Justice et du Droit et les forces de sécurité présentes, ce travail est accompli. On sent bien qu'ici il y a une implication certaine, et qui tient compte des spécificités touristiques de la commune".

### SALUER L'EFFICACITÉ ET LA COOPÉRATION

Nicolas Lerner, Sous-Préfet,

a salué "deux valeurs qui sont ce soir mises à l'honneur : celles de l'efficacité et de la performance obtenues grâce au travail que vous effectuez au sein de vos institutions respectives pour la sécurité de nos concitoyens, celle de la coopération ensuite, car en matière de sécurité, rien ne se fait sans partenariat, un partenariat particulièrement bien illustré ici, à Agde, grâce à l'action de son Maire".



## La médaille de la Ville pour 5 membres de la SNSM

**Mathieu HUSSON  
Jonathan PORRETA  
Jacques BOYER  
Christian BARRIÈRES  
et Teddy PERRIN**

## Une médaille pour l'Agathois Américo Da Silva

La médaille de Bronze de la Sécurité Intérieure a été remise à l'Agathois Américo Da Silva-Fernandez par le Sous-Préfet, pour son action menée auprès des services de sécurité de la Ville, que ce soit au sein de la Police Municipale, à laquelle il a appartenu, ou, par la suite, pour les actions de formation qu'il a conduites au bénéfice de troupes d'élite. Américo Da Silva-Fernandez est en effet multi-diplômé en matière de sports de défense ou d'interventions opérationnelles rapprochées. Il est donc devenu un référent au niveau international



en formation professionnelle pour les forces de sécurité et arbore donc désormais cette médaille rarement accordée.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire Gilles D'Ettore de remettre à 5 représentants de la Société Nationale de Sauvetage en Mer d'Agde la Médaille de la Ville.

En effet, le 27 décembre dernier, cette équipe a procédé au sauvetage d'une famille de six personnes, victimes d'une avarie de voile et de moteur sur leur voilier. La mer étant, ce jour-là, particulièrement forte, avec des creux de 2 mètres, l'opération de transbordement en canot depuis le voilier vers la vedette de la SNSM a été particulièrement périlleuse.

“

Une salle comble pour les vœux aux personnels de la sécurité de la Ville. Une belle cérémonie et un bel hommage à nos policiers, pompiers, agents de la Sodéal, bénévoles de la Croix-Rouge, bref tous les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la tranquillité et de la sécurité. Celle-ci a notamment permis d'honorer l'équipage de la SNSM d'Agde mais aussi le chef du Pôle Médiation-Prévention de la Ville, qui s'est vu remettre la médaille de la sécurité intérieure. De belles annonces par le Maire pour renforcer la sécurité de la ville. Une vraie satisfaction de voir une excellente collaboration entre services. Merci à tous nos policiers et sauveteurs.

”

**JÉRÔME BONNAFOUX**  
ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ

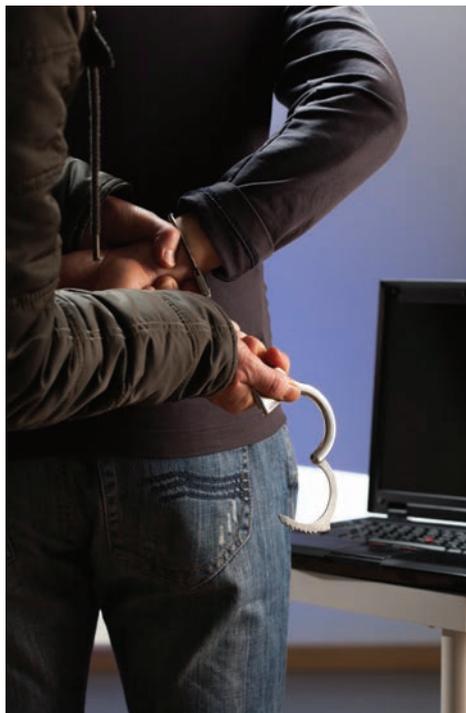
## INNOVATION

# La ville d'Agde adhère au procédé **BeeBip**

BeeBip, nouveau compagnon  
de sécurité de vos appareils numériques



C'est un fait avéré, les cambriolages ne cessent d'augmenter dans notre pays. Plus de 380 000 sont commis chaque année pour un taux de résolution de seulement 12 % et les appareils numériques tels que les smartphones, les tablettes et les ordinateurs portables sont de plus en plus prisés des voleurs. C'est pour lutter contre cette délinquance et assurer au mieux votre sécurité et celle de vos biens, que la Ville d'Agde, lors du Conseil Municipal en date du 23 février, a pris, à l'unanimité, la décision d'adhérer au procédé de protection des appareils numériques "BeeBip".



Créé par la société SINFONI-IT, "Beebip" est un procédé qui a reçu le prix de l'innovation au Salon des Maires en 2010. Il permet de localiser, via leur adresse IP, les ordinateurs, tablettes et téléphones portables volés afin de les retrouver rapidement, et, dans le même temps, de confondre les voleurs.

Pour ce faire, les utilisateurs volontaires installent gratuitement un programme de repérage sur leurs appareils. Les autorités de police judiciaire disposent ainsi, en cas de vol, d'un moyen de résolution des plaintes efficace, avec l'aide de la commune.

La fonction de géolocalisation consiste à enregistrer les adresses IP publiques utilisées par l'appareil volé ainsi que la date et l'heure de ces connexions. Ces données permettent aux forces de l'ordre de réquisitionner les données de connexion auprès des fournisseurs d'accès Internet concernés afin d'identifier l'abonné de la connexion Internet et de connaître son adresse postale.

- UN INVESTISSEMENT DE **2 397,31 EUROS/AN** POUR LA VILLE SOIT **7 197,93 EUROS TTC** POUR LES **3 ANS** DU CONTRAT
- ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS LES AGATHOIS QUI EN FERONT LA DEMANDE
- TÉLÉCHARGEMENT DE L'APPLICATION DEPUIS LE SITE DE LA VILLE, ONGLET "MAIRIE" PUIS "SÉCURITÉ"
- CONFORMÉMENT À LA LOI "INFORMATIQUE ET LIBERTÉ", LES USAGERS BÉNÉFICIENT D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES PRÉSENTES SUR LEUR COMPTE

Dès que le programme sera mis en place, les Agathois qui le désirent, résidents comme commerçants, pourront, depuis le site Internet de la Ville d'Agde, télécharger gratuitement l'application BeeBip sur leurs différents appareils, et ainsi bénéficier de ce programme de protection. Une vidéo explicative sera également disponible à la même adresse.

De quoi être toujours mieux protégés au quotidien, ce qui constitue une priorité pour la Municipalité d'Agde.



# Ils font Agde

Retrouvez, dans chaque numéro, le portrait d'Agathois qui ont marqué l'actualité de ces derniers mois...

## Annabel Merlier

Celles et ceux qui suivent les cours de "Capao Fitness" la connaissent bien puisqu'elle y officie en tant que prof, mais là n'est pas la seule spécialité d'Annabel Merlier. Celle-ci pratique aussi le jiu-jitsu brésilien, une discipline dans laquelle elle excelle puisqu'elle a remporté le titre de Championne du Monde, aux Masters de Los Angeles, le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Pour sa première participation, cette ancienne judokate (ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan) au dojo de Steenvoorde, qui avait été sacrée quelques mois plus tôt aux championnats d'Europe, a décroché l'or, à tout juste 30 ans. Actuellement, Annabel se prépare en vue du prochain Championnat du Monde, qui aura lieu fin septembre 2015 à Las Vegas...



*Annabel a fondé, avec son compagnon, le "Team Prana", club de jiu-jitsu brésilien, qui a ouvert salle Voltaire à Agde. Tél. 06 32 70 40 13*



## Hervé et Sabine Dos Santos

Hervé et Sabine Dos Santos goûtent aujourd'hui au plaisir de voir leur travail récompensé. Leur restaurant, "Le Bistrot d'Hervé", qui a ouvert ses portes rue Brescou en août 2008, vient en effet de se voir décerner par le mythique Guide Michelin un "Bib gourmand". Cette distinction est remise aux restaurateurs qui proposent le meilleur rapport qualité-prix sur un menu à 32 euros. Une belle reconnaissance pour ces deux passionnés qui se sont rencontrés sur les bancs de l'école et qui aiment à qualifier leur restauration de "Bistronomie", un condensé de bistrot et gastronomie qui reflète bien l'esprit de ce que vous pourrez déguster dans leur bel établissement lors d'un déjeuner ou d'un dîner.

*"Le Bistrot d'Hervé"  
47 rue Brescou, Agde • Tél. : 04 67 62 30 69  
Ouvert du mardi au samedi*



# Ça plane pour l'aéroport Béziers-Cap d'Agde

**+ 7 % de fréquentation en 2014**

L'aéroport Béziers-Cap d'Agde ne connaît pas la crise ! Chaque année, depuis 7 ans, il voit progresser le nombre de ses passagers. Le résultat d'une stratégie dynamique ////

**P**aris-Beauvais, Londres, Bristol, Manchester, Edimbourg, Oslo, Stockholm, Brême et Düsseldorf... Avec neuf lignes desservant l'Europe du Nord et la capitale, l'aéroport Béziers-Cap d'Agde séduit de plus en plus de voyageurs. La preuve : la progression constante, depuis 7 ans non-stop, de sa fréquentation : 27 000 passagers en 2007... 228 500 passagers en 2013... 244 217 en 2014 soit + 7 % rien qu'en une année. L'aéroport Béziers-Cap d'Agde ne connaît pas la crise. Et réalise même son plus haut niveau de fréquentation depuis sa création en 1974 !

"Ce résultat a pu être obtenu grâce à la bonne tenue de l'ensemble des lignes proposées au départ de l'aéroport par la Compagnie Ryanair, avec laquelle nous avons développé un partenariat fructueux. Seule la ligne sur Brême, ouverte en 2013, n'a pas pleinement rempli ses objectifs et devrait être relancée lors de la prochaine saison d'été" explique Pascal Pintre, Directeur du Syndicat Mixte\*.

Pour Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et premier Vice-président du Syndicat Mixte; "c'est une très bonne nouvelle. Cela montre que notre territoire est attractif. C'est aussi très positif pour notre destination touristique, dans un contexte économique national pour le moins difficile et face à une concurrence toujours plus forte".



## LE RÉSULTAT D'UNE STRATÉGIE PAYANTE

Après avoir connu des années difficiles, suite à l'arrivée du TGV puis au développement de l'offre vers Paris au départ de l'aéroport Montpellier Méditerranée, l'aéroport Béziers-Cap d'Agde a su, porté par les élus du Syndicat mixte et accompagné financièrement par les collectivités partenaires (à hauteur d'environ 3,5 millions d'euros par an), développer une stratégie qui s'est avérée payante : modernisation de ses infrastructures, positionnement réorienté vers une clientèle touristique entrante sur le territoire et prospection active auprès des compagnies low-cost... Aujourd'hui, les résultats sont là.

## 65 millions de retombées économiques

Au-delà du développement du trafic de la plateforme, la stratégie du syndicat mixte vise à générer des retombées économiques pour le territoire de l'Ouest Hérault. Celles-ci sont de "plus de 65 millions d'euros chaque année" souligne Pascal Pintre et "contribuent activement au dynamisme de l'activité touristique locale et régionale. L'aéroport compte plus d'une centaine d'emplois.

## Une forte activité commerciale mais pas seulement

En 2014, l'aéroport a enregistré 28 037 mouvements d'avions, ce qui témoigne de sa dynamique. Cela comprend 1859 vols commerciaux réguliers vers les 9 destinations desservies par l'aéroport, et 26 178 mouvements qui concernent le pôle d'aéroclubs, les vols d'affaires, militaires et privés ainsi que les écoles de pilotage. En termes de fréquentation de passagers, l'aéroport se situe en 29<sup>ème</sup> position sur les 83 aéroports de Province (sauf Dom-Tom). Il passe même au 5<sup>ème</sup> rang national en termes de coefficient de remplissage des avions.

## Les projets de développement économique

Le syndicat mixte souhaite développer de l'activité économique en lien avec le secteur aéronautique. Disposant de 32 hectares de réserves foncières, les projets ont pour but de créer un pôle économique de niche. Pour la zone sud, un hangar aéronautique pour le stationnement et la maintenance d'aéronefs, une école de formation et un simulateur de vols sont à l'étude, tandis que pour la partie nord, c'est un parc photovoltaïque qui est envisagé. Tout ceci s'inscrit dans la stratégie globale du syndicat mixte, qui se résume en deux points forts : développer le trafic aérien et valoriser les réserves foncières dans le but de pérenniser l'aéroport.

## DES INVESTISSEMENTS POUR SE MODERNISER ET CONQUÉRIR DE NOUVELLES PARTS DE MARCHÉ

Dès 2008, des investissements structurants ont été engagés, afin de pouvoir accueillir tous les types d'appareils capables de relier les capitales européennes (B 737, 800 et A 320). Les travaux ont ainsi porté sur l'allongement et l'élargissement de la piste mais pas seulement. L'aire de stationnement des avions a été étendue (elle compte désormais 3 places). Une deuxième salle d'embarquement a été créée au sein de l'aérogare, le restaurant a été rénové, le parking visiteurs agrandi, quant à l'aéro-club, il s'est installé dans de nouveaux locaux. Enfin, la base de sécurité civile "Pélicandrome" a été refaite en lien avec le SDIS 34 pour lutter contre les incendies sur un périmètre plus large.



### \*Un syndicat mixte gestionnaire de l'aéroport depuis bientôt 7 ans

Depuis avril 2009, l'aéroport est détenu et géré par un syndicat mixte baptisé "Pôle aéroportuaire Béziers-Cap d'Agde en Languedoc", qui rassemble les partenaires historiques de la plateforme : les Communautés d'Agglomération Béziers Méditerranée et Hérault Méditerranée, la Communauté de Communes "La Domitienne", la CCI de Béziers Saint-Pons, qui en a assuré la gestion pendant plus de 35 ans, et enfin le Département de l'Hérault. Il est soutenu depuis 2013 par la Région Languedoc-Roussillon.

Aéroport Béziers-Cap d'Agde en Languedoc  
Tél. : 04 67 809 909

**Les passagers peuvent d'ores et déjà réserver leurs billets pour l'ensemble des destinations pour l'été 2015 en se connectant sur [www.beziers.aeroport.fr](http://www.beziers.aeroport.fr) ou sur [www.ryanair.com](http://www.ryanair.com)**

**Les vols reprennent à compter du 29 mars prochain et jusqu'à la fin octobre** (en dehors de cette période, seules les liaisons avec Londres et Paris sont maintenues)

**Comptez en moyenne 35 euros pour un aller simple.**



# La Criée aux Poissons prend le large

## De nouveaux locaux pour booster son activité

//// La Criée aux Poissons des Pays d'Agde a la pêche ! Ses nouveaux locaux, inaugurés jeudi 26 février, sont le témoin de sa capacité à rebondir et à innover ////

Après la réfection et l'allongement des quais réalisés en 2010-2011, c'est à la Halle à Marée du Grau d'Agde de s'agrandir et de se moderniser afin d'améliorer les conditions de vente offertes aux professionnels tout en ouvrant le site au grand public.

Après 10 mois de travaux (et un seul jour de fermeture de l'établissement !), l'inauguration de l'extension et du réaménagement de la Criée a eu lieu jeudi 26 février. Autour du Maire pour le couper de ruban inaugural, de nombreux élus locaux et départementaux, ainsi que les représentants de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde et de l'Etat.

Avant les différentes prises de paroles et une fois la plaque inaugurale dévoilée, les invités ont pu découvrir les nouveaux locaux. Stéphane Lobbedey, responsable, au sein du Conseil Général de l'Hérault de la gestion des ports et du développement des filières maritimes, a commenté cette visite guidée. "Au total, l'extension représente 300 m<sup>2</sup>. A l'étage, se trouve une grande salle au sein de laquelle va être aménagé un parcours de visite pour le public. Grâce à de grandes baies vitrées, les visiteurs bénéficieront ainsi de différents points de vue : ils pourront assister

à l'arrivée des bateaux et au débarquement de la marchandise, mais aussi suivre la vente et l'allotissement des bacs en direct. Du côté de la salle de vente, la chaîne a été remplacée par un convoyeur cadencé pour permettre un pesage, un glaçage et un étiquetage automatiques ; enfin, la salle d'allotissement a été agrandie et un espace de travail a été créé pour les mareyeurs. Le bâtiment existant a quant à lui été réaménagé avec le déplacement des silos à glace, l'agrandissement de la chambre froide avant-vente ainsi que la création d'une chambre froide "coquillages".





Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche et aux Transports, mais surtout en sa qualité de Président de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde", a tenu lui aussi à remercier les usagers du port, les pêcheurs et toutes les personnes qui travaillent à la Criée pour avoir continué à assurer le service durant la période des travaux. Il a ensuite précisé qu'en termes d'activité, la Criée réalisait 5 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel et que 1 500 tonnes de poissons transitaient sur le site.

Pierre Guiraud, Vice-président au Conseil Général, a rappelé que 8 millions d'euros avaient été investis sur les quais et 3,2 millions sur l'extension et le réaménagement de la Criée et ce, pour en faire "la structure la plus moderne de la Méditerranée".

Quant à André Vézinhel, Président du Conseil Général, il a tenu également à souligner la réussite de cette opération en remerciant "tous les acteurs qui s'y sont investis".

Au tour du ruban inaugural, Christian Théron, Président de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde", Sébastien Frey, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire d'Agde et Conseiller Général, Christine Guiraud, suppléante du Député Sébastien Denaja, Fabienne Ellul, Sous-Préfète du Littoral, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, André Vézinhel, Président du Conseil Général de l'Hérault, Pierre Guiraud, Vice-président au Conseil Général et Henri Cabanel, Sénateur de l'Hérault



Je suis fier d'inaugurer aujourd'hui cet aménagement, qui concerne un site où de nombreuses familles de pêcheurs travaillent. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la modernisation de ce bel outil, à commencer, Monsieur le Président du Conseil Général, par vos services, qui ont réalisé les travaux. Je voudrais également remercier Aurélie Dessenin, la Directrice de la Criée, qui a su s'imposer dans ce milieu plutôt masculin, Christian Théron, le Président de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde" et Guy Mirette, Directeur Général de la SAEML et Président de l'OP (Organisation des Producteurs) du Sud. Aujourd'hui, nous avons la Criée la plus performante du Languedoc-Roussillon, une Criée qui a toujours su s'adapter et prendre le bon virage en matière de technologies. En effet, pouvoir acheter du poisson directement par Internet, c'est une révolution dans le monde de la pêche ! Aujourd'hui, notre Criée rayonne même au-delà de l'Hexagone puisqu'une bonne partie du poisson est vendue en Espagne et en Italie. L'autre projet sous-tendu par ce nouvel aménagement est de donner la possibilité aux touristes, comme cela se fait déjà depuis longtemps sur l'Atlantique, de venir découvrir les produits et les métiers de la pêche en leur ouvrant les portes de la Criée. Cela nous permettra de renforcer notre attractivité touristique mais aussi de faire baisser les charges et les taxes pour les pêcheurs. La Criée d'Agde est un outil qui a su perdurer dans le temps et ce, grâce aux nombreux investissements qui y ont été faits et je suis heureux d'être le Maire d'une ville qui dispose d'un tel équipement.

**GILLES D'ETTORE**  
MAIRE D'AGDE

## CRÉE AUX POISSONS DES PAYS D'AGDE

Quai du Commandant Méric  
BP 926 • 34 304 Agde Cedex

- Tél. 04 67 21 04 04
- Fax : 04 67 21 14 15
- Courriel :  
criee.grau.agde@wanadoo.fr

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS...

- 3 thoniers senneurs
- 1 chalutier pélagique
- 9 chalutiers de fond
- 87 petits métiers du large et de la côte

# Ils ont choisi Agde

Emmanuel, Anne, Charlotte, Benjamin... ils ont fait le choix d'ouvrir leur restaurant ou leur boutique sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces nouveaux commerçants agathois.



## **Emmanuel Bommarez** **"Le 3 Pièces"**

21 rue Jean Roger, Agde

Après trois années de travaux qu'il a lui-même réalisés, Emmanuel Bommarez, jeune Agathois de 34 ans, vient d'ouvrir son restaurant rue Jean Roger. Baptisé le "3 Pièces", en référence aux trois espaces qui le composent (un accueil avec son comptoir, une salle de restauration donnant sur une cuisine ouverte et une cave voûtée dotée d'une petite scène pour des dîners intimistes dans une ambiance jazz), celui-ci vous propose, dans un cadre soigné, des produits simples et frais (avec chaque jour un poisson et une viande différents) travaillés, en cuisine, par Joao. On souhaite à Emmanuel et Joao un beau succès !

Tél. 09 54 24 77 63  
Ouvert tous les jours, sauf le lundi  
Concert live le dimanche soir  
Menu (entrée-plat-dessert)  
à 15 euros le midi et 20 euros le soir

## **Anne Spasov** **"La Maison d'Anne"**

Centre commercial Intermarché  
Route de Sète, Agde

Tél. 04 67 37 17 46  
Ouvert du lundi au samedi  
de 9h00 à 19h30



Depuis le 2 décembre 2014, Anne Spasov a ouvert son échoppe, sobrement intitulée "La Maison d'Anne" dans le Centre commercial Intermarché. Ayant grandi dans le monde du linge de maison et de la déco - sa mère tenait un magasin de ce type à Lodève - elle a décidé de se lancer dans l'aventure, d'autant qu'il n'existait pas de boutique de ce type sur Agde. Dans sa boutique de 100 m<sup>2</sup>, Anne propose des grandes marques de linge de maison telles que Descamps, Yves Delorme, Garnier Thiebaut ou encore Hugo Boss, associées à des objets de décoration pour embellir un intérieur signés notamment Jardin d'Ulysse. "La Maison d'Anne", c'est un monde enchanteur à découvrir, avec de belles occasions à saisir pour des idées cadeaux ou des listes de mariage.



**Charlotte Amiel**  
**"Et si..."**

4 rue Ernest Renan, Agde

"Depuis que je suis toute petite, j'ai toujours voulu avoir ma propre boutique" nous explique Charlotte Amiel, un visage connu sur la commune puisque elle a travaillé au Centre de l'Archipel. Fraîchement installée rue Ernest Renan, son commerce baptisé "Et si..." se veut proche des concept store parisiens. Dans une ambiance épurée et lumineuse, on y trouve du prêt-à-porter féminin, des sous-vêtements masculins, du textile et des livres pour enfants ainsi que des objets et accessoires comme des bijoux fantaisies et de la maroquinerie. Charlotte travaille avec des concepteurs originaux, proposant des produits qui sortent de l'ordinaire, aux côtés de marques connues comme Des Petits Hauts ou Laurence Doligé. Toute une iconographie a été créée autour de la boutique et du nom de l'enseigne afin d'y proposer une ambiance unique. Et si... elle devenait vôtre ?

Tél. 04 67 94 05 64

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Page Facebook : <https://www.facebook.com/etsiconceptstore>

**Benjamin Rodriguez**  
**"L'Ardoise du Marché"**

3 rue Lambert Maurel,  
Le Grau d'Agde

Tél. 04 30 72 47 11

En basse saison, ouvert du mercredi  
au dimanche midi

De mai à septembre, ouvert  
tous les jours sauf lundi midi et mardi midi  
Formule à partir de 16 euros



"Bistrot gastro", voilà comment Benjamin Rodriguez définit son restaurant, "L'Ardoise du Marché", qui vient d'ouvrir au Grau d'Agde. Après un apprentissage à "La Table d'Emilie" à Marseillan et une expérience au "Laurent" (étoilé au Guide Michelin) à Paris, Benjamin ouvre donc aujourd'hui sa première affaire. Son concept ? Une carte évolutive en fonction des produits de saison et des arrivages. Au programme donc : 4 entrées, 4 plats et 4 desserts, renouvelés quasiment chaque jour et qui font la part belle aux produits 100 % frais, au terroir, aux viandes françaises, aux poissons sauvages et aux fruits et légumes provenant des meilleurs producteurs du pays. Niveau vin, l'accent est mis sur les cuvées régionales. Avec 26 couverts à l'intérieur, et 44 en extérieur, "L'Ardoise du Marché" propose en toute simplicité une cuisine travaillée où l'expérience culinaire est chaque jour différente et unique.



# Vœux aux acteurs du tourisme

En 2015, "on peut tous avoir  
de supers pouvoirs" !

C'est au lendemain des attentats contre "Charlie Hebdo" que se sont tenus les vœux aux acteurs du tourisme session 2015. Des vœux qui, une fois n'est pas coutume et au vu de l'actualité, ont démarré par un "hommage aux victimes de cet horrible attentat, ainsi que l'a déclaré le Maire Gilles D'Ettore. Aujourd'hui, ce sont les valeurs de la République qui sont atteintes. La liberté d'expression a été assassinée - du moins a-t-on tenté de le faire - mais c'est debout que nous allons rester, unis et fraternels.

Ce soir, nous allons parler du cœur du tourisme et montrer, malgré cette blessure collective, que nous allons toujours de l'avant et que nous allons poursuivre sur le chemin de l'excellence et du rayonnement de notre marque "Cap d'Agde".

## DÉVELOPPER

### LE MARKETING D'INFLUENCE

Le Maire a cédé la parole à Christian Bèzes,

Directeur de l'Office, dont il a salué le professionnalisme ainsi que celui de l'ensemble du personnel de la Bulle qui travaille à ses côtés. Ce dernier a, pour commencer, "jeté un coup d'œil dans le rétro" afin de mieux évoquer ensuite les changements qui vont marquer l'année 2015. En effet, cette année, c'est d'évolutions technologiques qu'il va essentiellement s'agir. Il faut dire que depuis 2009 et "la révolution de Steve Jobs", patron charismatique d'Apple, qui avait alors dévoilé le premier Iphone, le mobile n'a cessé de prendre une part croissante dans nos vies au point, aujourd'hui, de "dévorer le monde". Pour preuve, en 2014, le **développement des abonnements\*** mais aussi la **progression des réseaux sociaux\*\***. Sans attendre, l'Office a commencé

Plus de **350** professionnels  
présents à la Bulle d'Accueil  
jeudi 8 janvier

## LES CHIFFRES CLÉS

-----  
\* **63,6 millions**  
d'abonnements  
actifs en France  
et **1,3 milliard**  
de smartphones  
vendus  
dans le monde  
-----

\*\* **2,016 milliards**  
d'actifs  
avec une  
connexion  
de **2 heures/jour**  
dans le monde  
et **1h30 en France**  
-----

\*\*\* **18 millions**  
de Français  
consultent  
régulièrement  
un blog et **34 %**  
font davantage  
confiance  
à un blog  
qu'à un autre site



## 1 000 euros pour les Restos !

La cérémonie s'est achevée sur la remise d'un chèque de 1 000 euros, fruit de la tombola du dernier bain de l'année, que Jean Vila, Président de l'UPTN, a donné, au nom de l'association, au représentant des "Restos du Cœur" qui l'en a chaleureusement remercié.

dès 2014 à exploiter cette tendance, "en capitalisant sur **les bloggeurs**". Au vu des études menées, il s'avère en effet que ces derniers **ont le vent en poupe**\*\*\*. Ce phénomène touchant aussi le monde du tourisme, l'OT a décidé, dès 2014, d'inviter "4 bloggeuses et 2 instagrammeurs influents" au Cap d'Agde. Bénéfice direct pour notre destination : 123 466 "j'aime", 1 941 commentaires et 110 photos postées sur Instagram ; 27 publications et + 1 200 interactions enregistrées sur Facebook et 153 tweets parus sur Tweeter soit une audience cumulée de + 179 470 impressions et contacts et + 115 290 réactions d'internautes. Comme l'a expliqué Christian Bèzes, "cela nous a permis de toucher des personnes auxquelles nous ne pensions pas. C'est aussi ça le marketing d'influence". Et c'est justement sur le développement de ce marketing d'influence que portera l'année 2015, en réponse aux "directives données par l'équipe municipale d'être à la pointe de la technologie".

### UNE NOUVELLE APPLICATION EN LIGNE POUR LE MOIS DE FÉVRIER

"On peut tous avoir des supers pouvoirs !" a déclaré le Directeur de l'Office, invitant l'ensemble des professionnels à se servir des articles publiés par ces bloggeurs influents en les relayant auprès de leurs propres clients. Pour cela, l'Office va mettre cette année à leur disposition une "panoplie de trois outils numériques" : la nouvelle application "Cap d'Agde Tour", "qui sera en ligne au mois de février", le site mobile et enfin le magazine disponible sur tablette. "Donnez-vous des supers pouvoirs ! Ces outils sont faits pour vous et pour vos clientèles. Appropriiez-vous les et n'hésitez pas à les utiliser. L'Office et son personnel sont aussi là pour vous y aider".

### 2015, "UNE GRANDE ANNÉE POUR AGDE" AVEC L'ADOPTION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire a quant à lui annoncé que 2015 serait "une grande année pour notre ville puisque nous allons

## À NOTER

L'Office a obtenu la marque "Qualité Tourisme". Une reconnaissance que peu d'OT peuvent se targuer d'avoir en France.

adopter le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Au-delà des aménagements programmés sur Agde et le Grau d'Agde, celui-ci prévoit une nouvelle entrée de station. Un chantier de longue haleine qui va nous permettre de mieux accueillir nos visiteurs tout en y aménageant une salle de spectacle digne de ce nom et en y implantant le Casino, le tout à deux pas de l'Office de Tourisme. Un gros travail sur le réseau routier sera également fait dans ce cadre et un mail piétonnier créé afin de faire le lien avec le Centre-Port.

Le PLU va concerner aussi le Village Naturiste - dont la rénovation est conditionnée par l'implantation d'un parking à l'entrée et la création d'un nouveau bâtiment destiné notamment à sécuriser la barrière d'accès - tout comme l'Île des Loisirs. Nous allons ici bientôt entrer dans la phase opérationnelle visant à couvrir les boîtes de nuit afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains. Une fois cela fait, nous pourrions développer un nouveau projet sur le site tout en respectant la destination loisirs voulue par l'architecte Le Couteur à ses origines".

Enfin, en matière d'hôtellerie, la nouveauté sera l'ouverture "pour l'été 2015" de "Nākara" qui offrira à la station "10 000 nuitées supplémentaires par an".

### TROUVER DE NOUVELLES RESSOURCES NOTAMMENT GRÂCE AU TOURISME

Pour finir, évoquant la situation financière de la France, Gilles D'Ettore a précisé que "notre cité va devoir trouver de nouvelles sources de revenus et cela passe notamment par le tourisme. Nous avons en effet besoin de continuer à investir dans notre station pour faire face à la concurrence internationale et favoriser l'excellence touristique qui est la nôtre".

# Un mois de décembre aux couleurs de Noël

Des plus jeunes aux seniors, tout le monde a pu profiter de la magie des fêtes de fin d'année



Du 13 au 31 décembre, Agde a vécu au rythme des nombreuses animations, spectacles, rencontres et autres rendez-vous programmés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Retour en images sur trois semaines riches en émotions.



## 900

**Colis** ont été distribués à nos aînés à l'occasion des fêtes de Noël par les élus de la Ville.

Du 15 au 19 décembre, le Maire Gilles D'Ettore et les membres du Conseil Municipal se sont tour à tour rendus dans les trois EHPAD (Établissements Hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes) ainsi qu'à l'hôpital Saint-Loup avant de remettre leurs colis aux seniors de l'Âge d'Or dans les trois foyers-restaurants de la commune. Une attention qui a touché nos aînés...



## 300 enfants et leurs parents

se sont retrouvés, samedi 13 décembre, à la salle des Fêtes d'Agde, pour assister au spectacle proposé par le Pôle Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale aux jeunes accueillis tout au long de l'année dans les 4 structures multi-accueils de la Ville, ainsi que ceux de la crèche familiale et du centre de loisirs maternel.

Proposé par l'association Zig-Z'Agde, ce spectacle intitulé "24 rue du Paradis" a été interprété par des artistes amateurs âgés de 15 à 65 ans, qui ont conçu les décors et écrit les dialogues ! De quoi plonger le public dans la magie et la féerie de Noël.

Une véritable réussite, qui a reçu l'ovation des enfants et les félicitations de Carole Raynaud, Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, du directeur du Centre Communal d'Action Sociale, Alphonse Perez, et des membres du Conseil d'Administration, qui ont ensuite invité les familles à partager un goûter en toute convivialité.





## “Noël Blanc”

**17** rendez-vous, pas moins, ont été proposés en Cœur de Ville dans le cadre de “Noël Blanc” durant 7 jours, du 15 au 21 décembre.

Malgré un temps parfois maussade, le public a répondu présent aux différentes manifestations programmées, qui ont commencé par l'arrivée de Saint-Nicolas et le lancement officiel des animations par le Maire Gilles D'Ettore et plusieurs élus du Conseil Municipal, pour s'achever sur un féerique son et lumière concocté par Olivier Cabassut. L'occasion, pour les enfants, émerveillés, de voir le Père Noël “en vrai”, accompagné d'un cercle de compagnons magiques : une licorne, un cavalier, la fée des glaces, la Mère Noël et autres lutins et acrobates.

Le reste de la semaine a été rythmé par des ateliers, des balades en poneys, sans oublier le marché de Noël qui a permis de trouver cadeaux et gourmandises pour bien finir l'année... mais aussi quelques belles surprises, à l'image des “Nymphéas” et de la boule de neige géante abritant une crèche de Noël vivante et la parade des personnages de Disney.







**350 m<sup>2</sup>**, telle est la surface de la patinoire qui a été installée pour les fêtes de fin d'année sur l'Esplanade Pierre Racine et inaugurée samedi 20 décembre par le Maire Gilles D'Ettore et Michel Martin, Président de l'ADEC (association des commerçants du Centre-Port), entourés des Pères (et Mères) Noël à Solex.

Agrandie, installée au centre de la quinzaine de chalets du Village de "Noël sur Mer" du Cap d'Agde, ella a attiré, durant un mois, les amateurs de glisse. Comme l'a fait remarquer non sans humour le Maire, "pourquoi aller dans les stations de ski puisqu'il n'y a pas de neige, alors qu'au Cap d'Agde, Il y a la glisse, la mer, le soleil et des animations pour tous ?".



**40 exposants** se sont retrouvés, deux jours durant

les 13 et 14 décembre, sur le parking du caveau d'Agde, à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël organisé par les Caves Richemer.

Cette cuvée 2014 a fait la part belle aux produits du terroir, de la tielle artisanale au confit de canard, en passant par le foie gras, tout en mettant à l'honneur l'artisanat, entre jouets en bois et créations artistiques, du Site des Métiers d'Art, sans oublier le traditionnel vin chaud offert par les Caves Richemer.

Côté animations, le Père Noël en personne est venu distribuer des bonbons aux enfants tout en proposant aux plus jeunes une promenade en calèche en sa compagnie.

L'inauguration officielle a eu lieu samedi 13 décembre en fin de matinée, en présence de Sébastien Frey, Conseiller Général et Premier Adjoint d'Agde, de Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal délégué à la Viticulture et Président des Caves Richemer, de Marie-Christine Fabre de Roussac, Adjointe à la Ville de Marseillan, et des membres de la Confrérie du Cassoulet de Castelnaudary. Ces derniers ont intronisé au sein de leur confrérie Sébastien Frey et Marie-Christine Fabre de Roussac, qui succèdent ainsi à Stéphane Hugonnet et Gaby Ruiz.

# 17



**17 personnes** du Centre de Secours se sont vues attribuer leurs nouveaux galons ou remettre une médaille d'honneur, samedi 13 décembre, à l'occasion de la Sainte Barbe qui s'est tenue dans la salle Majestic de la zone industrielle des 7 Fonts en présence du Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, du Maire de Vias, Maître Jordan Dartier, de l'ancien chef du Centre de Secours, le Lieutenant-Colonel Yannick Rebillon, représentant le Colonel Risdorfer, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Hérault et du Capitaine Eric Castillon, Chef de corps d'Agde.

# 5500

C'est le nombre d'**interventions** réalisées l'an dernier par les équipes du Centre de Secours d'Agde, comme l'a annoncé le Capitaine Eric Castillon au moment de faire un bilan chiffré de l'année écoulée, principalement pour du secours à personne mais aussi des accidents de voie publique, des incendies et enfin des opérations diverses.

## 11 REMISES DE GALONS

- les Sapeurs 1<sup>ère</sup> classe Nicolas Samson-Rubino, Patrick Ramy, Cédric Negrou, Norbert Hund, Jessica Farenc, Raphaël Baroud et Anthony André sont passés Caporaux
- le Caporal Sébastien Asensio devient Caporal Chef
- le Sergent Sandra Bentivegna accède au grade de Sergent-Chef
- l'Adjudant Laurent Sanchis passe Adjudant-Chef
- le Lieutenant Henri Grimal devient Capitaine Honoraire

## 6 MÉDAILLES D'HONNEUR

- l'échelon Argent (20 ans de service) à l'Adjudant Johan Badina
- l'échelon Vermeil (25 ans de service) aux Caporaux-Chefs Michaël Garcia et Bruno Plevert ainsi qu'aux Sergents Chefs Frédéric Ferraro et Jean-Marc Martinez
- l'échelon Or (30 ans de service) au Caporal Chef Bruno Galibert

# 5

**5<sup>ème</sup> édition** pour le Congrès des Pères Noël en deux roues, mardi 30 décembre. Ce matin-là, un drôle de cortège - une cinquantaine d'hommes et de femmes vêtus d'un costume rouge, pour certains d'une barbe blanche et chevauchant des Solex - a sillonné la ville. La première étape de leur périple les a conduits au Casino Barrière du Cap d'Agde, afin de remplir leurs hottes de boîtes de chocolats et autres friandises gracieusement distribuées par l'établissement de jeux. Ensuite, toujours aux guidons de leurs fiers "bolides", les Pères et Mères Noël d'un jour se sont rendus dans les trois maisons de retraite de la commune : Les Jardins de Brescou, la Villa Clémentia puis l'EHPAD Dr Laurent Antoine, afin de distribuer des colis à nos aînés. Ils ont terminé leur voyage sur l'Esplanade Pierre Racine, autour de la patinoire, où Jean Vila, président de l'Association Solex'Cap, a clôturé ce 5<sup>ème</sup> Congrès des Pères Noël en deux roues qui a fait, cette année encore, la part belle à la solidarité.





**271** braves se sont élancés, le 31 décembre, à l'assaut d'une eau à 8° à l'occasion du dernier bain de l'année, organisé par l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste et le Comité des Fêtes du Cap d'Agde, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la Ville d'Agde. Une ruée vers l'eau pour les 93 femmes et 178 hommes participant à l'événement (contre 222 en 2013), sous les encouragements de plusieurs centaines de spectateurs. Le doyen de cette 26<sup>ème</sup> édition avait 85 ans, le plus jeune tout juste 9 ans. Malgré les 6 petits degrés affichés par l'air, l'ambiance était chaleureuse.

Une fois tout le monde hors de l'eau, séchés et réchauffés par le vin chaud offert aux participants par la Route des Vignerons et des Pêcheurs, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports et des Associations, et de Gaby Ruiz, Conseiller Muni-

cipal délégué aux Festivités et aux Animations, a pris la parole pour "féliciter l'ensemble des participants. Vous avez fait preuve de courage pour vous jeter à l'eau, le tout dans la bonne humeur qui fait de ce rassemblement un événement incontournable de notre station". S'en est suivi le tirage au sort de la tombola organisée au profit des Restos du Cœur, preuve, si besoin en était, que ce dernier bain de l'année oscille entre ambiance festive et solidarité.



**35** personnes (particuliers, plaisanciers ou professionnels) ont participé au "Concours des Illuminations de Noël 2014". Le jury, composé cette année des Conseillères Municipales Mary-Hélène Mattia, Christiane Mothes, Chantal Guilhou et Brigitte Martinez, du photographe Michel Desnos, de Gérard Schmidt et du Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations, Gaby Ruiz, s'est déplacé sur chacun des lieux afin d'admirer les illuminations mises en place, avant de délibérer. C'est le Maire Gilles D'Ettore qui a présidé à la remise de récompenses, mardi 20 janvier, en compagnie de nombre d'élus de la ville dont son Premier Adjoint, Sébastien Frey, et Gaby Ruiz. Il a remercié tous les participants qui "accompagnent la Ville dans l'embellissement de ses rues à l'occasion des fêtes".

**Parmi les lots, les gagnants ont pu recevoir :**

- des entrées à Aqualand
- des bouteilles de vin,
- des paniers garnis,
- des entrées au cinéma Le Travelling,
- des baptêmes de plongée,
- des livres,
- des draps et des peignoirs de bain,
- des stages de golf ou de tennis,
- des entrées dans les musées d'Agde,
- ou encore des places pour les spectacles de la saison culturelle,
- et pour les premiers de chaque catégorie, des statuettes de l'Ephèbe.



**17 845**

euros, c'est la très belle somme récoltée sur Agde, dans le cadre du Téléthon, en décembre dernier : 14 500 euros pour "Entrez dans la ronde" et 3 345 euros pour Pratic'Agde, activités du Centre Aquatique comprises.

Si les chiffres définitifs ne seront officiellement donnés que fin mars-début avril par l'AFM, on peut d'ores et déjà dire que l'opération, sur Agde, comme partout en France, a été une totale réussite !

Bravo donc à tous les bénévoles ainsi qu'aux donateurs.

Si le Téléthon ne dure qu'un week-end, c'est toute l'année que vous pouvez soutenir l'AFM en faisant un don !

**[www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)**

**Ligne directe donateurs**  
**0825 07 90 95** (0,15 euro)



Décryptage

# UN BUDGET 2015 RIGOUREUX

En 2015, malgré une perte sèche de 1,1 million d'euros sur ses recettes, due essentiellement à la baisse de la Dotation de l'Etat, la Ville d'Agde continue d'investir. 13,5 millions d'euros en tout, et ce grâce à une gestion toujours plus rigoureuse de ses finances et sans augmentation d'impôts.



Ce budget est le premier du nouveau mandat qui nous a été confié à l'occasion des élections municipales de mars 2014. Ce sera l'occasion pour nous de préciser la situation financière de notre collectivité et de présenter l'action que nous allons conduire dans les prochains mois, conformément aux orientations qui ont été fixées et exposées aux Agathois lors de la campagne électorale. En effet, des engagements précis, correspondant à une stratégie de développement de notre territoire, ont été pris et seront naturellement respectés.

Notre programme de réalisations pour les six prochaines années est ambitieux. Il a pour objectif de permettre à notre ville de gagner en attractivité économique et notamment touristique tout en améliorant, dans la continuité de l'action déjà engagée, la qualité de vie sur Agde et ce, sans recours supplémentaire à l'impôt. Cela va nous imposer une rigueur accrue dans la gestion de notre collectivité, non pas en raison de sa situation financière, qui est saine, mais en raison des contraintes considérables qu'a choisi de faire peser sur nos épaules l'actuel Gouvernement de François Hollande.



**Gilles D'ETTORE**

Débat d'Orientations Budgétaires, 24 novembre 2014

## Un contexte économique difficile

Après une première baisse de 1,5 milliard d'euros en 2014, les dotations budgétaires de l'État aux collectivités territoriales vont baisser cette année de 3,5 milliards d'euros, dont 2 milliards d'euros imputables au bloc communal. Pour Agde, cela a représenté en 2014, à population constante, une perte de 477 000 euros de dotation, une baisse estimée à 1,1 million d'euros en 2015, soit - 16 % entre 2013 et 2015. Le dynamisme de la population agathoise, qui a crû de 374 habitants entre 2013 et 2014, permet toutefois d'atténuer l'impact de cette mesure en regagnant environ 70 000 euros.

D'autres charges pèsent également sur notre collectivité : les sanctions financières découlant de la loi Duflot sur les logements sociaux (qui entraînera cette année une perte de recette fiscale de plus

de 400 000 euros, une pénalité qui s'était élevée à 509 803 euros en 2014 et qui est en baisse en 2015 du fait de la sortie du constat de carence pour la période 2011-2013), la réforme des rythmes scolaires (estimée aux environs de 400 000 euros) mais également la revalorisation des grilles indiciaires des fonctionnaires, qui représente, pour Agde, une dépense de 213 000 euros.

Face à cette avalanche de contraintes nouvelles, la Ville bénéficie toutefois de taux d'intérêts historiquement bas, une tendance qui devrait se poursuivre en 2015, permettant ainsi à notre commune de limiter les frais financiers liés au remboursement de sa dette, dette qui a été contractée pour moitié à taux variable.

## Une stratégie financière payante

Dans cet environnement particulièrement contraint, la Ville poursuit sa stratégie financière de maîtrise budgétaire, stratégie qui lui permet de garantir ses équilibres financiers avec des dépenses de fonctionnement en faible hausse selon un rythme proche de celui des recettes, ce qui permet de maintenir ainsi un niveau d'autofinancement satisfaisant.

Cette stratégie se traduit par :

- Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement, fruit d'une gestion rigoureuse, d'un contrôle permanent des dépenses des services et d'un plafonnement des effectifs, tout en assurant un niveau de prestations et de services de qualité pour les Agathois.
- Un volume d'investissement qui reste important et du même niveau que lors du précédent mandat.
- La réduction de l'encours de la dette
- La maîtrise de nos équilibres financiers.

C'est ainsi que l'exercice budgétaire 2014, réalisé selon ces principes, a permis de dégager un niveau d'épargne satisfaisant et de poursuivre la réduction de la dette de la Ville.



### Les chiffres à retenir

- - 1,1 million de baisse de dotation de l'État
- 5,8 millions d'épargne brute
- 13,5 millions d'euros d'investissements programmés
- - 2,15 millions pour l'encours de la dette



# Trois questions à

Gérard Millat,  
Adjoint  
aux Finances  
et à l'Optimisation  
budgétaire



## Si l'on devait résumer le budget 2015, quelles en seraient les principales caractéristiques ?

**Gérard MILLAT :** Il a été établi conformément aux orientations et à la stratégie financière présentées par M. le Maire lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

Ce budget se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une faible évolution des dépenses réelles - en hausse de 1 % - qui, associée à une croissance des recettes de 0,7 %, permet à la Ville de maintenir son niveau d'auto-financement et de consacrer plus de 11 millions d'euros aux investissements, auxquels viendront s'ajouter les budgets annexes soit, au total, une enveloppe de près de 13,5 millions d'euros. Enfin, l'encours de la dette est en diminution de 2,15 millions d'euros.

## La maîtrise des dépenses, c'est la preuve concrète de la gestion saine des finances communales...

**Gérard MILLAT :** En effet, cela constitue un résultat remarquable compte tenu de l'augmentation incompressible des frais de personnel, à hauteur de 2,7 %, qui découlent du Glissement Vieillesse Technicité - lequel s'applique mécaniquement et représente des dépenses supplémentaires de 250 000 euros - ainsi que de l'augmentation liée à la revalorisation des grilles indiciaires décidée par l'Etat, représentant un surcoût de 213 000 euros après celui de 2014 qui s'élevait déjà à 250 000 euros. La maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement découle principalement de la baisse des charges de gestion courantes à hauteur de 4,3 % et de celle des charges financières qui s'élève à 10,6 %.

## En matière de dette également, les voyants sont au vert...

**Gérard MILLAT :** Oui tout à fait. La dette va continuer à baisser en 2015. Je rappelle, car il s'agit là d'un résultat significatif et qui s'inscrit dans la durée de ce qui a été accompli depuis plus de dix ans, que la dette est très largement inférieure en 2015, que ce soit en euros constants ou même en euros courants, à ce qu'elle était en 2001 et ce, alors que notre Ville a investi et va continuer à investir comme elle ne l'avait jamais fait tout au long de son histoire, tandis que nous traversons l'une des pires crises économiques que le monde ait connues depuis un siècle.

## Des dépenses maîtrisées

Pour le budget 2015, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues en hausse d'1 % avec :

- des **charges à caractère général** (chapitre 011), à 12,58 M€, en légère progression, à hauteur de 0,8 % grâce à des économies de gestion (divers contrats, communication, animation, honoraires, carburants).

- des **frais de personnel** s'élevant à 33 M€, évoluant de + 2,7 % (soit 2 % en net des participations de l'État). Cette évolution s'explique par la revalorisation des catégories C et B qui entraîne un surcoût de 213 000 euros et le Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelon, changement de grade...) qui représente 150 000 euros. On note enfin une forte progression des emplois aidés compensés pour une bonne part par les dotations de l'État.

- des **charges de gestion courante** (chapitre 65) à 11,54 M€, en baisse de 4,6 % principalement liée à la diminution des créances irrécouvrables et à la fin des participations pour les Cayrets tandis que les subventions aux associations et au CCAS restent inchangées. C'est ce chapitre qui regroupe les subventions et participations (voir notre encadré en page de droite).

- des **frais financiers** qui s'élèvent à 2,24 M€, en baisse de 8,3 % du fait de la baisse des taux d'intérêt.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2014	BP 2015
Charges à caractère général	12,5	12,6
Charges de personnel	32,2	33
Subventions et participations	12,1	11,6
Frais financiers	2,5	2,3
Autres charges de gestion courante	1,7	2,1
Epargne brute	5,9	5,8
TOTAL en M€	60,9	61,6

////////////////////////////////////

## Ce qu'il faut retenir, s'agissant des subventions et participations

- La participation au SDIS augmente de 1,1 %
- La participation au SIVOM augmente de 1,1 %
- Le reversement du contrat enfance et la subvention annuelle versée au CCAS restent stables
- Le montant des subventions aux associations est globalement reconduit au même niveau qu'en 2014
- La subvention à l'O.T. baisse de 11 % du fait de l'excédent dégagé et des économies de gestion
- La participation à l'exploitation du Centre Aquatique de l'Archipel est reconduite



## \* Des dotations et participations en baisse

Ce chapitre, qui s'élève à 13,08 M€, comprend les dotations et subventions encaissées par la Ville. Il diminue de 7,3 % par rapport au budget principal 2014.

1 • La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2014 de la Ville d'Agde est prévue à hauteur de 8,6 M€ soit une baisse de 12 % avec une perte de 1,1 M€ par rapport à la dotation attribuée en 2014.

2 • La dotation nationale de péréquation est prévue à hauteur de 1,8 M€ soit à un niveau légèrement supérieur au montant encaissé en 2014.

3 • Les Compensations fiscales versées par l'Etat évoluent de 14,7 % soit :

\* dotation de compensation de la taxe professionnelle et des taxes foncières : - 21 %

\* dotation de compensation pour la taxe d'habitation : + 23,8%

en forte progression pour compenser les exonérations supplémentaires accordées en 2014 au profit des personnes de condition modeste. Mais cette exonération s'est traduite par une perte fiscale de l'ordre de 183 000 € pour la Ville, perte qui n'est compensée qu'à 57% par l'Etat.

## Des recettes en légère hausse

Les recettes réelles sont prévues en légère hausse de 0,7 % malgré la baisse significative de la DGF (-1,6 million d'euros soit -16 %)

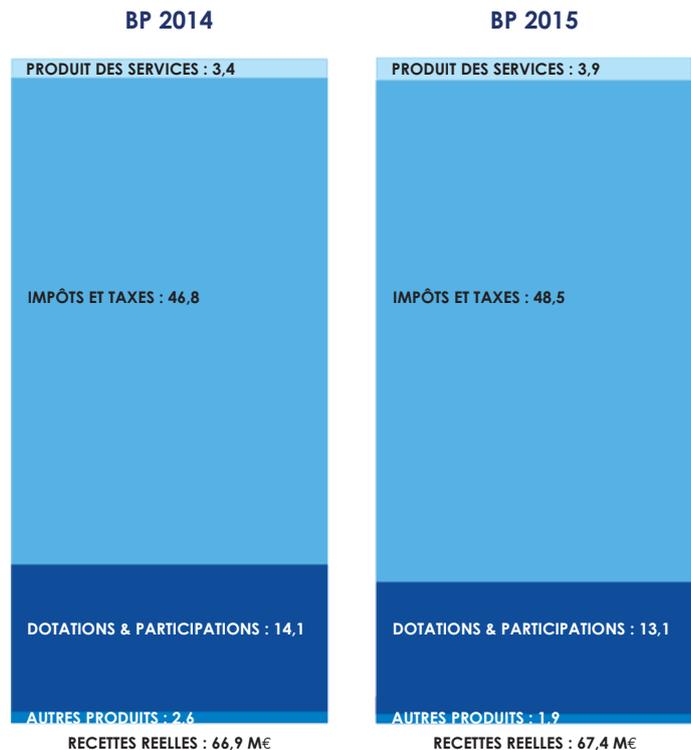
Les **dotations et participations\*** baissent de 8,1 %. La perte de DGF est atténuée par une hausse de la DNP, de la dotation de péréquation, et des remboursements de l'État sur les contrats aidés.

Le produit des **impôts et taxes** évoluent de 3,8 % (à 48,46 M€) malgré la baisse cette année encore du produit des jeux du Casino (- 100 000 euros). Le produit fiscal évolue, à taux constants, de 2,9 %, résultat de l'augmentation physique et nominale des bases. Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales évolue de 37 %.

Les **produits des services** sont prévus en augmentation de 16 % à 3,9 M€. Cette évolution est essentiellement liée à la majoration de la taxe foncière des ports refacturée au délégataire, aux remboursements des personnels mis à disposition et à l'évolution du produit de la barrière d'accès au Village Naturiste, à présent ouverte à l'année (+ 120 000 euros).

Hors reprise de l'excédent de la ZAC Richelieu Roche-longue constatée en 2014, les **autres produits de gestion courante** sont stables.

Ces évolutions permettent de **maintenir l'épargne brute à hauteur de 5,8 millions d'euros et de réduire l'encours de dette.**



# 11 millions d'investissements

Les investissements seront cette année de l'ordre de 11 millions d'euros, auxquels s'ajouteront, au budget supplémentaire, les reports de crédits pour les opérations en cours, soit un total de 13,5 millions.

Les investissements courants d'entretien et d'amélioration seront pour la plupart reconduits ou en hausse et représenteront 5,3 millions d'euros.

A noter, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, une enveloppe conséquente en matière de voirie communale avec 1 million d'euros consacré à la poursuite de la mise en œuvre du programme de réhabilitation et de réaménagement de l'ensemble des voies de circulation.

Ces investissements seront financés, pour une très large part, grâce à l'autofinancement dégagé par le fonctionnement, avec 5,8 millions d'euros d'épargne brute, par les recettes d'investissement (subventions, FCTVA, cessions...), à hauteur de 6,8 millions d'euros et enfin par l'emprunt.

L'emprunt sera en 2015 d'environ 5,1 millions d'euros, ce qui permettra à la Ville de réduire l'encours de sa dette de 2,15 millions d'euros. Un résultat significatif, et qui s'inscrit dans la durée de ce qui a été accompli depuis plus d'une décennie maintenant.

## Qualité de vie, sécurité et grands projets au programme

Les principaux investissements en 2015 concernent :

### En matière de développement durable et d'aménagement :

- La réhabilitation du ponton de Brescou
- Des études d'aménagements sur les secteurs de Malfato et des Verdisses

### En matière de voirie

- L'achèvement du "parking de la Vallée"
- L'aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche du parking de l'Agenouillade, afin de désengorger les parkings du Grau d'Agde
- Des études pour le réaménagement de l'entrée du Cap d'Agde et la suppression du passage à niveau route de Bessan
- L'aménagement du giratoire route de Guiraudette à proximité de la zone commerciale et de l'échangeur, afin de fluidifier la circulation
- L'aménagement du chemin du père Maurel et du chemin Calme
- La poursuite des travaux sur le secteur des Cayrets
- Des installations pour la piétonisation au centre-ville



Le parking de la Vallée

### En matière de patrimoine

- La restauration de l'église Notre-Dame
- La rénovation de la salle des Mariages

### En matière de culture

- L'étude concernant le réaménagement de la Maison des Savoires

### En matière d'accessibilité

- La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux pour l'accessibilité dans les bâtiments publics et sur l'espace public

### En matière d'éducation

- Les travaux de rénovation à l'école Anatole France

### En matière de bâtiments

- Les études pour la construction d'un Centre Technique Municipal

### En matière de sécurité

- Des achats et installations de caméras de vidéoprotection en vue de la couverture d'une dizaine de sites supplémentaires

S'agissant de la nouvelle entrée de station, les échéances sont clairement définies : le futur Casino et la salle de spectacle qui y prendront place devront être achevés en 2018. Cela suppose que les travaux de voirie soient engagés en septembre 2015, et que les chantiers concernant les bâtiments puissent démarrer en 2016. L'objectif de la Municipalité, au-delà de la réorganisation et de la sécurisation des voies de circulation, consiste ici à doter le Cap d'Agde des structures nécessaires à l'extension de l'activité touristique sur les ailes de saison. La station doit devenir une véritable destination de congrès, qui puisse être compétitive sur un marché certes concurrentiel mais qui peut être abordé avec des avantages comparatifs de nature à faire la différence. Le Casino souffrant depuis déjà plusieurs années d'une baisse de son activité (baisse qui découle de la conjugaison de plusieurs phénomènes, dont le développement des jeux en



Le nouveau giratoire  
de la route de Guiraudette

ligne, mais aussi de son positionnement actuel qui n'est pas satisfaisant du point de vue de son attractivité), ce qui entraîne pour la Ville une diminution de ses recettes de 1,5 million d'euros depuis 2007, il apparaissait nécessaire de prendre les dispositions susceptibles de redonner de la croissance à une activité qui contribue à financer le budget communal.

D'une manière générale, le projet de réaménagement de l'entrée de station a vocation à renforcer l'attractivité de notre destination, tout en améliorant la qualité de vie des résidents des quartiers du Cap d'Agde.

Autre projet déterminant pour l'avenir de notre cité : celui qui englobe le développement de la zone d'activités de la Méditerranéenne et la création du Port Fluvial du Canal du Midi. La Ville est aujourd'hui en train de réunir l'ensemble des acteurs, notamment institutionnels, destinés à contribuer à la réalisation de cet objectif. Les travaux relatifs à la suppression du passage à niveau, qui vont faire cette année l'objet d'études pré-opérationnelles, doivent démarrer en 2016, se poursuivre en 2017 pour s'achever en 2018. Parallèlement, une nouvelle Délégation de Service Public sera lancée par les Voies Navigables de France pour désigner le futur aménageur et exploitant du Port Fluvial. Enfin, la commune travaille actuellement aussi avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour aboutir à un tour de table permettant la dépollution du site de la Méditerranéenne, ce qui permettra ensuite d'implanter sur le site des entreprises de services qui, par leur activité, contribueront à la revitalisation du centre ancien.

Tous ces chantiers, au-delà de l'apport structurel qu'ils génèrent pour un territoire comme le nôtre, dont l'économie est essentiellement touristique et nécessite pour son développement l'intervention de la puissance publique, vont contribuer à favoriser la création d'emplois. Ils vont s'inscrire dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme qui, tout en rendant possible la réalisation de ces infrastructures nouvelles, aura pour vocation de préserver notre environnement et la qualité de vie en Agde.

## LES BUDGETS ANNEXES

### 1 • Budget annexe de l'Eau

Les dépenses de fonctionnement augmenteront d'environ 11,8 %, hausse due essentiellement à la participation au Syndicat du Bas Languedoc par rapport aux investissements réalisés en 2014.

Les recettes de fonctionnement augmenteront d'environ 11,1 %, essentiellement du fait de la hausse du produit de la surtaxe.

Les investissements seront de l'ordre de 800 000 euros et concerneront surtout des extensions de réseaux et de la ressource en eau.

### 2 • Budget annexe de l'Assainissement

Les dépenses de fonctionnement diminueront d'environ 21 %, baisse due essentiellement à la fin de la participation versée à la Lyonnaise des Eaux pour le traitement des eaux usées sur la station d'épuration, dont une partie du coût était financée par la Ville de Vias.

Les recettes de fonctionnement diminueront d'environ 15,2 % du fait de la suppression de la participation versée par la Ville de Vias ; baisse compensée en partie par la hausse du produit de la surtaxe.

Les investissements atteindront 950 000 euros et concerneront en particulier des extensions de réseaux.

### 3 • Budget annexe du Golf

En fonctionnement, les dépenses augmenteront d'environ 12 %, hausse due essentiellement aux écritures d'ordre des amortissements suite à l'extension du Golf, et les recettes resteront stables.

Les investissements seront de l'ordre de 70 000 euros et concernent des acquisitions de matériel d'entretien du golf (tondeuses en particulier).

### 4 • Budget Annexe du Centre Aquatique de l'Archipel

Conformément à la convention de gestion entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ce budget prend en compte toutes les charges de fonctionnement, de l'ordre de 2 millions d'euros. Il est financé par les recettes (entrées, cours et leçons, spa...) qui sont en hausse de 3 % et par une subvention d'équilibre de la CAHM en baisse de 4 %.

Un investissement de divers matériels de l'ordre de 59 000 euros sera prévu.



**50 ans,  
ça se fête !**

## **L'Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme a dignement célébré son demi-siècle d'existence**

« 15 000 secouristes, 1 000 BNSSA, 5 000 Surveillants de Baignade... en 50 ans d'existence, l'AASS a formé et continue de former des générations de jeunes qui surveillent les plages l'été, les piscines de campings, les centres de vacances, les parcs aquatiques et qui assurent la sécurité sur les manifestations sportives et culturelles » a expliqué Serge Fonta, président de l'association depuis 23 ans. « C'est en 1964, que Victor Pouget, aujourd'hui disparu, a fondé l'AASS avec une petite équipe de bénévoles. Les premiers cours de secourisme furent dispensés à Agde et pour la première fois un poste de secours était mis en place plage de la Guiraudette ». Le 28 novembre 2014, un peu plus de 200 personnes se sont retrouvées à Saint-Martin pour fêter cet anniversaire. Parmi elles, Robert Craba, Adjoint aux Sports, qui s'est déclaré « très heureux d'être présent ce soir à vos côtés. J'ai moi-même été formé au secourisme du temps de Victor Pouget... et je tiens à féliciter le dynamisme de Serge Fonta ainsi que de toute son équipe pour la qualité de leurs formations et de leurs entraînements ».

Le Directeur Départemental de la FFSS, Serge Malvesin, a surenchéri en rappelant que « l'AASS a su s'adapter aux nouvelles exigences et réglementations qui évoluent sans cesse et aujourd'hui, elle couvre tous les champs d'activités : sécurité civile, formation, monitorat, compétition... Un véritable terreau pour les sapeurs-pompiers ».

Un chèque de 1 000 euros a ensuite été remis par le Rotary d'Agde et du Cap à Serge Fonta, afin d'aider l'association « qui permet à des jeunes de trouver un premier emploi saisonnier et qui développe la citoyenneté et le civisme par l'apprentissage des gestes de premiers secours ».

Une remise de diplômes (détail en colonne page de droite) a conclu les discours : les Premiers Secours par Equipe 1 et 2, les BNSSA de l'année et la Croix de la valeur civique bronze FFSS ont tour à tour été décernés à une cinquantaine de lauréats. En marge de cet événement, 80 jeunes ont participé à une compétition amicale de natation et de sauvetage sportif, une discipline complète qui allie nage et techniques de sauvetage.

## Diplômés BNSSA 2014

Loïc et Morgan Berger  
Louis Bertrand  
Pierre Bessière  
Elies Bouhannou  
Dorian Galtier  
Mathieu Husson  
Lucas Lescure  
Mathieu Mouche  
Brendane Lucas  
Marc-Antoine Nin  
et Théo Rassat

## Diplômés Premiers Secours par Equipe 1 (PSE 1)

Clément Blin  
Raphaël Bonhomme  
Yoann Garrigues  
Thomas Goudou  
Sarah Houibi  
Yna Khamassi  
Quentin Mallie  
Guillaume Teisserenc  
Vincent Uteza  
Maxime Villalonga  
Lorris Wittemer

## Diplômés PSE 2

Lise Bardou  
Maëva Lavisse  
Céline Maes  
Manon Soulie

## Diplômés PSE 1 et PSE 2

- Joël Bofill
- Benjamin Deschamps
- Victor Rabache

## Croix de la valeur civique de Bronze FFSS

- Jean-Paul Alvarez
- Angèle et Laurent Benguerel
- Jean-Louis et Olivier Cantagrill
- Jean-Michel et Gilberte Carayon
- Laurent Caumil
- Gilles Deville de Perrière
- Alain Giraud
- Michel Iborra
- Karen Lorentz
- Nicolas Charvet Gabriel
- Elise Pouget
- Pierrick Poulain
- Cindy Vanti
- Valérie et Christophe Viala
- Pierre Rossignol
- Alexandre Trani



# 8<sup>ème</sup> édition de la "Full Night"

## Deux Agathoises décrochent le titre de Championnes d'Europe

Depuis quelques années, les compétitions de boxe s'enchaînent au Palais des Sports, chacune avec sa discipline de prédilection. La dernière en date concernait le Full Contact et a eu lieu samedi 6 décembre 2014. Il s'agissait de la "Full Night", organisée par le "Team Cramail - MJC". Cette soirée, 8<sup>ème</sup> édition du genre, a vu se succéder six combats amateurs et sept combats "pro", notamment deux Championnats d'Europe féminins pour lesquels concouraient deux stars agathoises de la discipline : Stéphanie Fourès et Audrey Couzy. La première à combattre aura été Stéphanie Fourès, en très grande forme ce soir-là, et extrêmement combative face à la Turque Sumeyye Ozen. De fait, l'arbitre a arrêté le combat à la 6<sup>ème</sup> reprise, accordant à l'Agathoise la ceinture européenne qui lui a été remise par Robert Craba, Adjoint aux Sports.

Le combat d'Audrey Couzy a quant à lui eu une toute autre tonalité. Opposée à Bianca Olsen, Audrey a boxé en cherchant les failles de la Danoise et en appliquant ses coups de manière très technique, construisant ainsi patiemment sa victoire. C'est le Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, Sébastien Frey, qui lui a remis la ceinture européenne autour de la taille.

Deux Championnes d'Europe en une seule soirée ! Une bien belle soirée pour Aurélien Cramail, qui a dirigé leur entraînement, associé pour l'occasion à un champion mondial de boxe anglaise, l'Agathois Frédéric Patrac. Un entraînement qui a payé pour les deux jeunes femmes, à la plus grande joie des spectateurs venus nombreux et qui ont longuement salué leur victoire.

A noter, chez les amateurs, la très bonne performance réalisée par l'Agathois Yassim Mathieu...



# [ Un présent ]

## pour la doyenne des Médaillés Militaires d'Agde

**LE 17 DÉCEMBRE**, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Premier Adjoint et Conseiller Général, Sébastien Frey, et de Guy Bancarel, Président de l'association des Médaillés Militaires - Section d'Agde, est venu honorer Suzanne Ristori à son domicile en lui remettant un présent à la veille des fêtes de Noël.

Née le 26 juillet 1916 à Monte-Carlo sous le nom de Verdino, Suzanne Ristori est la doyenne des Médaillés Militaires de la 1 577<sup>ème</sup> section d'Agde, mais également celle du monde combattant de notre commune.

Pupille de la Nation, son père a été amputé d'une jambe lors de la Grande Guerre après la bataille des Esparges, et son frère Eugène a été tué sur le front des Alpes en 1940.

Engagée volontaire pour la durée de la guerre comme ambulancière, Suzanne participe à de nombreuses campagnes en Italie et en France. Elle fait preuve de courage en sauvant la vie de nombreux soldats, ce qui lui a valu un témoignage de satisfaction du Maréchal Juin, qui a déclaré qu'elle avait "fait preuve de courage et de dévouement dans toutes les circonstances difficiles de la vie en opérations et en particulier, sous les bombardements de Naples et la magnifique victoire des troupes françaises remportée à Garigliano". Démobilisée le 9 janvier 1946 à la résidence générale de Rabat au Maroc, Suzanne Ristori est titulaire d'un acte de Reconnaissance de la Nation pour services rendus dans le cadre de sa participation à la guerre 1939-1945, d'une citation à l'Ordre du Régiment en tant qu'ambulancière, d'une citation à l'Ordre de la Division dans le Groupe des Compagnies de témoignage de satisfaction - Corps Expéditionnaire Français, de la carte du Combattant et de la Croix du Combattant Volontaire avec Barrette.



## ANNIVERSAIRE

### La recette pour devenir une centenaire alerte

**LE 19 DÉCEMBRE**, Marie-Augustine Foussarigues, née le 8 décembre 1914 à Marseillan, a fêté ses 100 ans. Couturière à Agde avant de partir à l'Arsenal de Toulon avec son mari, Marie-Augustine, qui a perdu son père lors de la guerre 14-18, a eu 2 filles, Claudine et Danielle, qui lui ont donné 4 petits enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Très alerte, l'œil pétillant, elle était contente de recevoir chez elle, au Grau d'Agde, un joli bouquet de fleurs et des chocolats offerts par Sébastien Frey, Premier Adjoint de la Ville et Carole Raynaud, Adjointe à l'Action Sociale à l'occasion de son centième anniversaire.

En souriant, elle a révélé son secret pour être aussi en forme : le jardinage ! Vous savez ce qu'il vous reste à faire...



**Suzanne Ristori est la doyenne des Médaillés Militaires de la 1 577<sup>ème</sup> section d'Agde, mais également celle du monde combattant de la ville d'Agde**



# Repas-spectacle de la Ville

## Nos aînés se sont régalés !

**Du 21 au 25 JANVIER**, le traditionnel repas-spectacle du Pôle Âge d'Or - événement toujours très attendu par nos aînés - s'est tenu en salle des Fêtes. 1 424 seniors ont participé à cette session 2015, dont la partie restauration était assurée par le "Traiteur des Garrigues", qui a proposé un menu aussi gourmand que créatif, tandis que la partie animation était orchestrée par la troupe "Cocktail Glamour", venue présenter son nouveau spectacle, "Créashow".

Nos aînés ont été accueillis par le Maire Gilles D'Effore ainsi qu'une très large délégation d'élus, au premier rang desquels son Premier Adjoint et Conseiller Général, Sébastien Frey, Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Vice-présidente du CCAS, et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or. Le Maire d'Agde a tenu à remercier "les agents du Pôle Âge d'Or qui organisent ce repas-spectacle", souhaitant aux personnes présentes ainsi qu'à leurs proches "une excellente année 2015".

Comme il est de tradition, les doyens et les doyennes du jour ont été mis à l'honneur. Ils ont d'abord eu droit à une chanson personnalisée interprétée par la chanteuse de la troupe "Cocktail Glamour", "La romance de Paris" pour ces dames, et "Milord" pour ces messieurs, avant que le Maire d'Agde et les élus ne leur remettent un présent.

### LES DOYENS ET DOYENNES 2015



1



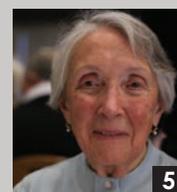
2



3



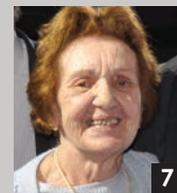
4



5



6



7



8



9



10

- 1 • Elise Marques, 101 ans (10/03/1913)
- 2 • Pascal Craba, 95 ans (01/02/1920)
- 3 • Maria Montana, 96 ans (23/11/1918)
- 4 • Paul Alric, 93 ans (05/11/1921)
- 5 • Juliette Caumette, 90 ans (07/06/1924)
- 6 • Edouard Trouvé, 93 ans (07/05/1921)
- 7 • Ada Campagnol, 93 ans (22/10/1921)
- 8 • Léonard Letizia, 94 ans (05/01/1921)
- 9 • Simone Ducroux, 98 ans (18/06/1916)
- 10 • Robert Crestia, 89 ans (17/03/1925)



## Noces d'Or

### 26 couples agathois ont célébré leur amour

**LE 20 FÉVRIER**, le Moulin des Evêques, tout de rouge et de blanc vêtu, a accueilli la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or, magnifiquement organisée par le Pôle Age d'Or du CCAS et qui met à l'honneur les couples fêtant au cours de l'année leurs 50, 60, 65 et même 70 ans de mariage. Le secret de leur longévité ? Patience et tolérance... Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, et de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Age d'Or, a remis à chacun d'eux un olivier à planter, symbole d'éternité, ainsi qu'une bouteille de champagne et bien sûr, le fameux diplôme.



#### Noces de Platine

(70 ans de mariage)

- André et Angèle Navas

#### Noces de Palissandre

(65 ans de mariage)

- Jacques et Paulette Caffin

#### Noces de Diamant

(60 ans de mariage)

- Jean-Marie et Josette Bardou
- Claude et Odette Barrou
- Henri et Nadine Cellier
- André et Jacqueline Gaillet
- Emmanuel et Olivia Samy
- Joseph et Maryse Sorli
- Antoine et Monique Bisson

#### Noces d'Or

(50 ans de mariage)

- Joseph et Marie-Louise Soulet
- Roland et Conception Giner
- Jean et Michelle Sabatier
- Gustave et Sylviane Denty
- Daniel et Etienne Soler
- Daniel et Colette Garnier
- Michel et Jeanne Escudier
- Roger et Marie Huon
- Gaston et Gisèle Maillant
- Florent et Jocelyne Lacroix
- Jean-Claude et Simone Vanaerde
- Marc et Gilberte Laurent
- Francis et Marie Marechal
- Joël et Bernadette Baldantoni
- Francis et Yvette Robert
- William et Chantal Berthier
- Maurice et Nicole Dulac



**BRAVO !**

**à Marcelle et Pierre Fa  
pour leurs Noces de Merisier**

**Le 10 JANVIER**, c'est à la Villa Clémentia que Marcelle, 74 ans, et Pierre Fa, 77 ans, se sont dit "OUI" pour la deuxième fois, et après 53 ans de mariage.

Une belle preuve d'amour comme l'a souligné Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, qui a procédé au renouvellement de leurs vœux en compagnie d'Anne Houlès, Adjointe au Maire en charge du Logement et de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or.

Un amour béni ensuite par le Père Yannick Casajus devant Julia, la petite dernière de la tribu - tout juste 5 mois - et en présence d'une grande partie de la famille de M. et Mme Fa qui compte 3 enfants, 9 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants !

## LES FOYERS ont fêté les grands-mères

**Le 27 FÉVRIER**, la traditionnelle fête des grands-mères a été célébrée dans les trois foyers de la ville d'Agde où des repas de saison étaient au menu : galettes au sarrasin savoyardes et bretonnes mais aussi crêpes simples à la cassonade ou à la crème de marrons et à la chantilly, tout ça avec du cidre bien entendu !

Ces repas se sont déroulés aux Jardins de la Calade à Agde, à l'Espace Jean Félix au Grau d'Agde et à la Maison du Temps Libre au Cap d'Agde, agrémentés par des animations musicales aux couleurs jazzy et des décorations florales en papier crépon joliment confectionnées par les ateliers de l'Âge d'Or.

Chaque grand-mère a eu droit à une belle jonquille, de même que chaque grand-père qui n'a pas encore de fête inscrite au calendrier.

A cette occasion, un couple a été mis à l'honneur. Il s'agit de Daniel et Françoise Prudhomme, retraités et bénévoles dans le transport de personnes âgées au sein des foyers, qui quittent Agde où ils y vivaient depuis sept ans pour Grenoble afin de rejoindre leur famille. Ils se sont vus offrir du champagne et des fleurs par une partie des administrateurs du CCAS et les élus de la Ville présents : Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général du canton d'Agde, les Adjointes au Maire Carole Raynaud, en charge de l'Action Sociale, et Yvonne Keller, en charge de la Culture, l'Adjoint au Maire Robert Craba ainsi que les Conseillères Municipales Brigitte Martinez, déléguée à l'Age d'Or, Lucienne Labatut et Christiane Mothes.





## VISITE du parking aménagé route de Marseillan



# Aménagement du territoire

## Signature d'un protocole en vue de la cession de la parcelle de l'Îlot Notre-Dame

**JEUDI 8 JANVIER**, dans le bureau du Maire Gilles D'Ettore, a eu lieu la signature du protocole en vue de la cession de la parcelle de l'Îlot Notre-Dame. Cette signature s'inscrit dans le cadre plus global d'un accord entre la Ville d'Agde et la société ADIM Languedoc-Roussillon, filiale de Vinci, qui a déjà obtenu un accord quant à la future acquisition du bâtiment de l'école privée Notre-Dame. Un accord a également été donné à l'unanimité des votants par le Conseil Municipal lors de sa séance du 24 novembre 2014.

Actuellement à l'étude, le projet a pour but le réaménagement et la reconversion de la place Gambetta après le départ de l'école Notre-

Dame sur le site de Baldy, à côté du collège. L'objectif est d'élargir le périmètre au regard de ce qu'il est possible de réaliser sur l'Îlot. Le projet prévoit également une revalorisation du patrimoine avec la mise en valeur de l'église Saint-André et des remparts qui se situent actuellement dans l'enceinte de l'école Notre-Dame, tout en conservant une capacité de stationnement en souterrain. A cela s'ajoutent des logements, une résidence service et des commerces de proximité en pied d'immeubles.



## MARDI 17 FÉVRIER,

le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de son Premier Adjoint Sébastien Frey, s'est rendu sur le parking aménagé derrière le Moulin des Evêques, sur la RD 51. Les travaux de gros œuvre s'agissant de la voirie et des espaces verts étaient alors terminés. La végétation replantée a été choisie en concertation avec le service Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et en fonction de la spécificité du site. Une chaussée réservoir de près de 6 000 m<sup>2</sup> a été créée, ce qui permettra de recueillir et de stocker les eaux de pluies avant leur infiltration dans le sol. La pose du revêtement en dalles perméables venait juste de se terminer et les travaux de finition étaient en cours. Les mâts d'éclairage public devaient encore être installés. Le parking est désormais ouvert au public. Il comprend 252 places de stationnement dont 7 réservées aux personnes à mobilité réduite. Par la suite, une ouverture sera réalisée dans le mur du fond donnant sur la berge de l'Hérault, afin de permettre un accès piéton direct au centre-ville. Afin d'accéder à ce parking en toute sécurité, un tourne à gauche a été aménagé en parallèle sur la RD 51.

.....

### **Attention, changement de sens pour la rue du Mont Saint-Loup !**

qui est désormais en sens unique depuis la rue de Châteaudun en direction de la rue Alsace Lorraine.

## Environnement



## Destruction d'une structure illicite aux Verdisses

La zone des Verdisses, située sur les communes d'Agde et de Vias, est un poumon vert, riche en espèces naturelles et végétales. Cette plaine humide abrite également un système hydraulique exceptionnel, dû à la présence de nombreuses roubines et puits artésiens. Les communes d'Agde et de Vias, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Conseil Général de l'Hérault, ont ainsi mis en place un périmètre de protection (PAEN) sur le secteur. L'un de ses objectifs est de lutter contre les constructions illégales de tous ordres. Des actions sont ainsi régulièrement mises en œuvre afin de redonner au site sa richesse naturelle originale.

Dernière en date, **JEUDI 11 DÉCEMBRE** : la destruction d'une série de 12 buses en béton armé, construites illicitement en 2008 sur l'un des ruisseaux du système hydraulique de la zone, et donc sur le domaine public de la commune. Celles-ci engendraient une gêne certaine de l'écoulement naturel des flux d'eaux vers l'Hérault, surtout durant les crues. Les demandes de remise en état originel auprès du propriétaire du terrain responsable de la construction étant restées sans suite, la Ville a donc décidé de procéder à la destruction de la structure.

C'est en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général et de Jérôme Bonnafoux, Adjoint en charge de la Sécurité, qu'une grue s'est attachée à enlever un à un les 12 rouleaux et les abords en béton ainsi que le gravier mis en place. La roubine a aujourd'hui retrouvé sa largeur originale de près de 5 mètres, que les eaux de cette zone humide se sont empressées d'envahir.



# Nouveau ! Un “zoo contact” sur l’Agglo

**LE 7 NOVEMBRE**, le nouveau parc zoologique “Val d’Hérault nature”, qui a ouvert ses portes fin septembre 2014, a été officiellement inauguré. 1 200 animaux, 300 espèces dont des marmottes, des daims, des grues d’Asie, des autruches à cou rouge, plus de 450 perroquets multicolores, des wallabys... La plupart de ces espèces sont en voie d’extinction et vivent aujourd’hui à l’abri dans ce parc naturel de 15 hectares.

Au départ de cette aventure, il y a la passion d’un homme : Damien Lerasle, 21 ans à peine et impliqué depuis son enfance dans la cause animale et la protection de la biodiversité. En effet, il a seulement 12 ans lorsqu’il crée sa première association de protection : l’association française des jeunes soigneurs animaliers, qui devient quatre ans plus tard la Conservation Sauvage Internationale. Le jeune homme travaille également avec l’Union Internationale de Conservation de la Nature et l’ONU. Il lui aura fallu plus de quatre années de préparation et le soutien des collectivités pour faire naître son projet : un “zoo contact” qui recrée les espaces naturels et plonge le visiteur dans les écosystèmes du monde entier au plus proche des animaux.

Gilles D’Ettore, Maire d’Agde et Président de la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée, accompagné pour l’occasion de plusieurs Maires et élus communautaires, a salué “le courage de ce jeune PDG, dans une conjoncture complexe et difficile, d’avoir réussi à mener à bien ce beau projet” et l’a remercié “d’avoir ainsi permis à plus de 35 personnes de trouver un travail à temps plein sur le parc”. Comme il l’a ensuite précisé, “l’Agglomération Hérault Méditerranée va communiquer sur le parc pour vous aider dans votre rayonnement, notamment par le biais des Offices de Tourisme du Cap d’Agde et de Pézenas”.

Le directeur scientifique du zoo, Philippe Moulin, a ensuite fait visiter le parc réparti en six zones : l’Europe, l’Asie, l’Afrique, l’Indonésie, l’Amazonie et l’Océanie. “Les écosystèmes de chaque continent y sont reconstitués permettant aux animaux d’exprimer librement leurs comportements naturels”. Le parc a d’ailleurs connu sa première naissance avec un petit daim. “Grâce à ce zoo, nous allons pouvoir participer aux programmes d’élevage pour la conservation des espèces menacées, animales ou végétales, et sensibiliser les personnes à la protection et au respect de la nature”. Un ballet aérien d’oiseaux en vol libre est venu clôturer cette belle journée.





## Le saviez-vous ?

1 200 animaux soit 300 espèces vivent dans ce parc de 15 hectares situé sur la commune de Saint-Thibéry. La plupart des espèces qui y vivent sont soit menacées soit en voie d'extinction.

## On y trouve/On y propose

- Une **nurserie**
- Un **amphithéâtre**, où admirer au ballet aérien d'oiseaux en vol libre. 30 mn de magie en compagnie de plus de 60 oiseaux
- Des **animations** qui vous donneront l'occasion d'assister, en compagnie des soigneurs, aux nourrissages afin de découvrir la richesse des comportements des animaux.
- Un **jeu de piste** pour déchiffrer les énigmes de la nature et de la vie animale.

## Les nouveautés 2015

- Une **borne pour les voitures électriques** à l'entrée du parking.
- Une **école pour la biodiversité**, qui propose différents ateliers : "éveil des 5 sens", "le goûter des Loriguets", "initiation à l'ornithologie", "la nature en danger"... Des ateliers pratiques pour découvrir, apprendre et manipuler, adaptés à l'âge et au niveau des élèves (de la maternelle au collège) et leur permettre de mieux comprendre la nature et d'appréhender la biodiversité ainsi que la menace d'extinction qui pèse sur beaucoup d'espèces. Plus d'infos sur [www.zoohérault.com/fr/acces-pro-groupe.html](http://www.zoohérault.com/fr/acces-pro-groupe.html)
- Un **centre de formation** va ouvrir au sein du parc, afin de répondre à une forte demande. Tout le monde peut y participer. 4 formations y seront dispensées comme "zootéchnie et soins animaliers" ou encore "spécial tortues et perroquets". D'autres seront ouvertes aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'aux équipes de la Gendarmerie et des Douanes.

## Pratique...

### Zoo & Parc "Val d'Hérault Nature"

La Serre • 34 630 Saint-Thibéry (parking gratuit)

(longitude : 3.39 26 21 - latitude : 43.38 24 41)

Tél. : 04 83 43 6000 • Site internet : [zoohérault.com](http://zoohérault.com)

Tarifs d'entrée : 14 euros (dès 11 ans, adultes) • 9 euros (de 3 à 10 ans)

**1 euro/ entrée est reversé pour la protection des animaux !**

Ouvert 365 jours/an : de 9h00 à 20h00 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

• de 10h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

## COMMÉMORATION

# Un 11 Novembre particulièrement émouvant en ce centenaire de la déclaration de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale

Centenaire de la déclaration de la Première Guerre Mondiale oblige, la cérémonie du 11 novembre 2014 a pris cette année une ampleur toute particulière, avec la présence d'une foule nombreuse autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, des élus, des représentants des autorités civiles et militaires et des véhicules militaires de l'association L'Escouade...



C'est au pied du Monument aux Morts du cimetière que s'est tenue, en cette fin 2014, la cérémonie du 11 Novembre. Après le dépôt de gerbes et les honneurs aux morts puis la Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance, **Paul Alric, au nom de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerres**, a lu le message de l'UFAC, qui rappelle les étapes marquantes des premiers mois du conflit. "1914 est la première année de ce qui sera une terrible conflagration. Dans cette seule période, entre le 28 juillet et le 5 novembre, 9 pays, par le jeu des alliances entrent en guerre : l'Autriche, la Serbie, l'Allemagne, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, le Monténégro, le Japon et la Turquie. Pour ce qui la concerne, la France lance l'ordre de mobilisation générale le 1<sup>er</sup> août et reçoit le 3 la déclaration de guerre de l'Allemagne. La première Guerre Mondiale vient juste de commencer. (...) A la fin de 1914, aucune armée n'est victorieuse. Contrairement aux prévisions, la guerre risque de durer".

Quant au **Commandant Daniel Soulliaert, Président du Comité d'Agde du Souvenir Français**, il devait évoquer l'importance de la préservation du souvenir. "Connaître le passé, notamment les guerres auxquelles la France a eu à faire face, et sauvegarder ainsi l'héritage de nos aînés, c'est une façon d'apprendre à être citoyen français.



C'est pourquoi les Associations d'Anciens Combattants et de soldats d'active, tout comme bon nombre de Françaises et de Français, répondent chaque année présents pour honorer la mémoire de leurs camarades tombés au combat et morts pour la France. Il faut avant tout préserver et transmettre aux plus jeunes le souvenir de ces épisodes de notre histoire ainsi que les valeurs républicaines".





**Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants,** a pour sa part insisté sur le fait que "ce conflit a modelé à jamais l'histoire de notre pays. Le 28 février 2012, le Président de la République a sacralisé la date du 11 Novembre pour commémorer tous les Morts pour la France de tous les conflits. Au-delà de la guerre de 14-18, cette journée d'hommage associe tous les combattants : ceux de la Grande Guerre, les résistants, les tirailleurs, les goumiers, les légionnaires, les combattants d'Indochine ou d'Afrique du Nord et plus récemment nos jeunes soldats des opérations extérieures. Nos drapeaux, nos troupes en armes comme les associations d'anciens combattants présentes ici participent à la préservation du souvenir de ces frères d'armes disparus et veillent à ce que les jeunes générations s'imprègnent du dévouement et des sacrifices de leurs aînés pour, s'il le fallait, défendre à leur tour notre pays. (...) Devant ce Monument, sur lequel sont inscrits à jamais dans la pierre les noms de nos disparus, posons-nous cette question qui résume l'esprit de défense

## DISCOURS DU MAIRE GILLES D'ETTORE

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les cloches de toutes les églises de France sonnaient pour annoncer l'Armistice et par là même la victoire de la France et de ses alliés. Il avait fallu quatre années de guerre, 9 millions de morts et 8 millions de blessés restés invalides pour aboutir à ce jour de liesse qui ne saurait faire oublier les atrocités subies et les malheurs vécus par toutes les familles françaises.

La France avait payé un lourd tribut à cette guerre qu'elle n'avait ni souhaitée ni provoquée mais que l'impérialisme allemand lui avait imposée.

1,4 million de jeunes Français y avait sacrifié leur vie, laissant notre pays certes victorieux mais exsangue, privé d'une partie de ses enfants et de ses forces vives. En Agde, ce sont 330 jeunes Agathois qui sont tombés au champ d'honneur. Leurs noms, qui nous sont souvent familiers étant encore ceux de familles agathoises actuelles, sont inscrits à jamais sur le Monument aux Morts qui perpétue leur souvenir et celui de la douloureuse contribution de notre cité à l'effort de guerre.

Cette guerre, nous l'avons toutefois emportée en nous rassemblant autour de nos valeurs, celles de la République, fruits d'une civilisation aboutie et d'une histoire nationale qui faisait la fierté de tous.

L'amour de la France unissait les Français dans un même sentiment d'appartenance pour ce que l'on appelait encore la grande Nation.

Nous avons tous ici un grand-père, un grand-oncle ou un arrière-grand-père qui a combattu à Verdun. C'est toujours avec fierté que nous pensons à lui, au courage dont il a su faire preuve dans l'adversité et aux terribles sacrifices qu'il a dû parfois consentir. Chacun d'entre nous, dans nos familles, nous ressentons encore ce lien qui nous relie à ces glorieux aînés qui font désormais partie de l'histoire nationale, dans ce qu'elle a de plus admirable. C'est à eux que nous rendons hommage aujourd'hui, à eux que nous devons, autant qu'à nos enfants, penser pour affronter les temps difficiles que nous traversons actuellement, mais qui ne sont en rien comparables avec ce qu'ils ont dû subir.

Nous devons retrouver collectivement le sens du devoir qui animait nos anciens. La République, c'est l'œuvre commune de tout un peuple, qui a su, à travers une histoire riche et mouvementée, forger les valeurs universelles d'un idéal humaniste. Cette République, nous devons continuer à la défendre, face aux assauts obscurantistes qui visent à la détruire pour nous ramener vers un Moyen-Âge improbable.

Notre devoir, c'est d'enseigner à nos enfants l'amour de la France et l'esprit de fraternité sans lequel notre Nation ne saurait prospérer. Ce devoir, nous devons l'accomplir sans fausse naïveté ni indulgence pour ceux, quels qu'ils soient, qui voudraient, à travers un nouvel impérialisme, nous imposer un autre modèle de société, fondé sur la négation de la dignité humaine. La France doit continuer à porter son message. C'est sa vocation universelle, ce qui fait sa singularité dans l'histoire de l'humanité. C'est cette mission qu'ont accompli nos Poilus, il y a un siècle de cela. C'est ce flambeau qu'ils nous ont transmis et qu'il nous appartient de préserver et de transmettre à notre tour. Une nation, c'est un héritage, le nôtre est le plus beau qui soit. Soyons en dignes. Je vous remercie.





et le sacrifice de nos soldats : serions-nous, chacun d'entre nous, à l'instar de ces héros, en état de tout quitter pour défendre la Patrie ?”

Le Conseil Municipal des Jeunes est ensuite venu devant l'assistance afin de déclamer un texte inspiré de “La Grande Guerre” de Joe Sacco.

Enfin, clôturant les discours, le Maire Gilles D'Ettoire a souhaité en préambule rendre hommage au piquet d'honneur du peloton 12-6 de Gendarmerie de Lodève, réaffirmant, au-delà, “notre soutien aux Gendarmes de France dont le professionnalisme ne fait aucun doute” avant de “saluer la présence des élèves de l'école Albert Camus” (lesquels devaient lire par la suite un poème sur le conflit). “Ils prouvent, aux côtés des élus du CMJ, que cette cérémonie n'a de sens que si toutes les générations confondues y participent”.



## Un spectacle hommage à nos Poilus : “1914-1918, Adieu la Vie, Adieu l'Amour”

A l'occasion du centenaire de 1914, Martine Bastouil, qui dirige depuis de nombreuses années la troupe des “Amis du Cheval Marin”, a retravaillé sur le spectacle qu'elle avait créé en 2008 afin d'en proposer, en 2014, une nouvelle version, plus prenante et plus profonde. A l'origine de cette poignante évocation de la Première Guerre Mondiale, une série de lettres de Poilus, adaptée en une succession de saynètes et que l'auteure et metteuse en scène a également modernisé en y introduisant notamment des projections de combats de l'époque et du théâtre d'ombres chinoises, le tout formidablement mis en son et lumières par le service des Festivités de la Ville. Un opus de près de deux heures, dans lequel beaucoup de thèmes sont tour à tour évoqués et portés par des comédiens qui n'ont d'amateurs que le nom. Plusieurs représentations ont été proposées au public agathois, à commencer par celle programmée le 11 novembre après-midi, qui s'est jouée devant une salle des Fêtes comble et en présence d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture, laquelle a salué “le travail d'envergure” réalisé par Martine Bastouil et son équipe. Un spectacle qui a tout autant ému le public, à en juger par les applaudissements nourris qui ont clôturé chaque rendez-vous.



## DISTINCTIONS

Remise  
de médailles  
à 8 membres  
de l'UNC



A 95 ans, **Pascal Craba** a reçu, le 31 janvier, la Croix du Combattant des mains de Pierre Connan, Président de l'UNC section d'Agde, en présence du Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et du Maire de Bessan, Stéphane Pépin-Bonet. Appelé en 1940 au 3<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves d'Afrique, il est incorporé avec l'arrivée des Américains en Algérie en 1942 au 52<sup>ème</sup> Groupe d'Artillerie de l'Armée de l'Air. Il fait campagne dans le nord de la Tunisie, revient en Algérie puis embarque pour la Corse. Puis c'est le débarquement de Provence en août 1944 : Marseille, Vallée du Rhône jusqu'en Alsace et l'Allemagne. Il est libéré en septembre 1945 et peut retrouver sa famille en Algérie... A l'occasion de son Assemblée Générale en ce dernier jour de janvier, l'UNC l'a donc distingué et en a profité pour décorer également **Claude Mercouris**, **Tony Pintor** et **Nicolas Amouret** de la médaille de Bronze du Mérite UNC ; **Gilbert Montessino**, **Pierre Salsado** et **André Sanicos** de la médaille d'Argent du Mérite UNC et **Daniel Camier** de la médaille d'Argent du Djebel.

## L'AMICALE DES FRANÇAIS D'AFN a tenu son assemblée générale



C'est aux côtés de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint, et d'une partie des membres du bureau que le Président de l'association, Robert Craba, a ouvert l'assemblée générale de l'association LE 7 FÉVRIER au Moulin des Evêques. L'occasion de présenter ses vœux, de dresser le bilan de l'année écoulée, d'annoncer les événements qui vont rythmer 2015 et de remercier la Municipalité pour l'aide qu'elle apporte à l'organisation des manifestations, le prêt des salles et naturellement les aides financières. Un soutien auquel est très attaché le Maire Gilles D'Ettore, qui a rappelé qu'il était "de notre devoir de faire connaître à nos enfants et à nos petits-enfants cette histoire qui est la nôtre, et qui est aussi une blessure dans l'histoire de la France". L'association en a profité pour le solliciter quant à l'organisation d'une cérémonie à la mémoire des victimes d'AFN fin mai-début juin.

## [ Un présent ] pour André Porquet



LE 28 JANVIER, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore s'est rendu, en compagnie de son Premier Adjoint et Conseiller Général, Sébastien Frey, et de Robert Gibello, au domicile d'André Porquet afin de saluer la carrière militaire et civile de cet homme dévoué à sa patrie, qui a combattu en Extrême-Orient, en Mauritanie, en Indochine et en Algérie avant de prendre sa retraite en 1971, après avoir été admis dans le Corps des Sous-Officiers Techniciens au grade de Sous-Lieutenant. Multi-médaillé, André Porquet a été également nommé Officier de l'Ordre National du Mérite.

# Un beau début de saison...

## 13, un chiffre qui porte bonheur à la nouvelle édition de la Saison Culturelle

////////////////////////////////////  
Si ce n'est l'annulation de dernière minute de "Sonate d'automne", en raison d'une blessure de la comédienne Françoise Fabian, la saison culturelle 2014-2015 a fort bien commencé. Notre avis sur les spectacles passés et le point sur les rendez-vous à venir...

////////////////////////////////////

### Un "Delicatissimo" assurément "brillantissimo" !

Au départ, on pourrait penser assister à un concert classique. Deux musiciens en queue de pie s'installant solennellement sur scène : le pianiste Bart Van Caenegem et le violoncelliste Peter Hens, également brillant ténor. Jusque là, rien que de très normal. Mais si les premières notes du spectacle se veulent classiques, il n'en faut pas beaucoup pour que tout bascule. Et très vite. Pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Derrière leur queue de pie, ces deux musiciens là cachent en effet bien leur jeu... musical ! Si l'on s'attend au départ à un concert traditionnel, on comprend très vite que l'on s'est trompé de salle !!! Quant à nos deux complices, qui nous embarquent à la recherche de "l'archet perdu", ils réalisent une véritable prouesse technique, en passant ainsi, sans discontinuer d'une musique à l'autre. Le public se prête d'ailleurs très vite au jeu, tendant l'oreille pour mieux surprendre le changement de note qui le fera bifurquer vers une autre voie musicale.

Quant aux paroles... Ah les paroles ! "Cette année là" devient "Cet âne est là", les portes du pénitencier s'invitent dans l'église au moment de l'échange des alliances, le piano se pare de lumières rouges pour mieux se transformer en K 2000. On part même dans les étoiles pour une "guerre" revisitée...

Le répertoire de Bart et Peter est aussi vaste que leur imagination ! De Saint-Saëns à Queen, en passant par Barbara et son "aigle noir", Joe Dassin, Philippe Fontaine et son "cœur de loup" et même



les "sardines" de Patrick Sébastien dans une étonnante version lyrique, le duo n'a rien épargné aux spectateurs, dont les éclats de rire n'ont cessé de résonner durant les 1h45 que dure le spectacle. On comprend mieux que celui-ci ait été nominé aux Molière 2014 dans la catégorie "théâtre musical".

Du classique déjanté, du contemporain revisité, Framboise Frivole, c'est un peu tout ça.

Comme chaque fois lorsqu'il s'agit de ce genre de spectacle, la salle Georges Lautner n'était hélas pas comble en ce 5 octobre. On ne peut dire que "dommage". Car ce spectacle valait vraiment, vraiment la peine d'être vu et surtout entendu !

## “Perrault, ça cartoon” auprès des petits comme des grands !

Premier spectacle découverte de la saison annoncé le 9 novembre, “Perrault ça cartoon” a ravi petits et grands, qui ont plongé dans cette version moderne des contes de Charles Perrault revisités à la manière de dessins animés par le dynamique Stéphane Roux, accompagné pour l'occasion au piano par Julien Mouchel. Belle performance du conteur, qui saute d'un personnage à l'autre avec peu d'accessoires et un décor relativement réduit, mais aussi de belles idées scéniques. Et une fois n'est pas coutume, malgré 1h30 en scène, ce dernier a pris le temps, au terme du spectacle, d'aller à la rencontre de son public pour une séance de dédicaces...



## Le “Tombeur” a fait salle comble

“Va Michel, va... Non... ne te RETOOOOUUUURNE pas !” Réplique géniale de Michel Leeb dans la pièce “Le Tombeur” quand il s'entraîne avec son associé à rompre. En effet, notre vendeur de voitures est, comme beaucoup d'hommes, faible devant les femmes. Il ne souhaite pas leur faire de peine et ne sait pas rompre. Il cumule donc les maîtresses, ce qui complique fortement son existence. Lorsqu'un inconnu surgit à l'improviste et menace de le tuer s'il ne rompt pas immédiatement avec sa femme, le voilà au pied du mur. Sa femme ?... Mais laquelle ? Malgré les pluies violentes, la salle du Palais des Congrès du Cap d'Agde était comble en ce mercredi 26 novembre pour apprécier les facéties de notre Jerry Lewis national ! Lequel, toujours aussi dynamique à 67 ans, sert parfaitement le texte savoureux de Robert Lamoureux, accompagné par neuf comédiens également très justes. Rires et applaudissements nourris sont venus saluer ce troisième rendez-vous de la saison.

Un beau début de saison... la suite...

## En compagnie de Josiane Balasko, le public a vécu "Un Grand moment de solitude"

C'est une Josiane Balasko en grande forme que le public a retrouvée sur la scène du Palais des Congrès le 5 décembre, pour "Un Grand moment de solitude", titre de la pièce mise en scène par l'actrice elle-même et proposée pour ce 4<sup>ème</sup> volet de la saison culturelle.



La comédienne avait fait se déplacer les foules - le service Culturel ayant dû refuser du monde faute de places disponibles - pour une séance de psychothérapie un peu particulière puisqu'elle embarque le spectateur dans l'histoire de Brigitte Gaillard, psy et accumulatrice compulsive, qui se retrouve à héberger chez un collègue souffrant d'agoraphobie son hacker de mari. Un décor soigné, des répliques qui font mouche et pas de temps morts, même si "Un Grand moment de solitude" vaut surtout par la présence de Josiane Balasko, le public a passé un très bon moment et longuement ovationné la comédienne au moment du salut.

## "Regardez mais ne touchez pas" à nos libertés !

Une Commedia dell'arte savoureuse a été jouée en ce dimanche 11 janvier au Palais des Congrès du Cap d'Agde. "Regardez mais ne touchez pas", c'est une comédie de cape et d'épée écrite par Théophile Gautier en 1847 et adaptée en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle par Jean-Claude Penchenat. Le titre fait référence au fait qu'il ne faut pas, selon l'étiquette en vigueur en Espagne, toucher la Reine, même pour la sauver d'une chute de cheval, sous peine de mort !

Ce qui caractérise cette pièce, c'est avant tout sa fraîcheur que ce soit du fait de la liberté de ton donné ou de la présence, sur scène, d'un personnage singulier, incarné par Désiré Reniflard, tour à tour régisseur, souffleur, accessoiriste, figurant...

Le public de ce 2<sup>ème</sup> rendez-vous découverte de la saison, ne s'y est pas trompé et a acclamé durant de longues minutes les 7 comédiens de la compagnie Abraxas et du Théâtre de l'Épée de Bois. Ces derniers ont d'ailleurs, en cette journée bien particulière du 11 janvier, rendu hommage aux victimes de Charlie Hebdo et à la liberté d'expression en arborant, au moment du salut, une pancarte "je suis Charlie", un geste salué par le public par une salve d'applaudissements.





## “Le Misanthrope”

**Julie Depardieu  
séductrice en Célimène  
dans une mise en scène  
de Michel Fau**

Tout le monde, ou presque, connaît “Le Misanthrope”, œuvre de Molière datant de 1666 et pourtant éternelle et intemporelle de par son sujet qui traite de l'égoïsme, du mensonge et de la cruauté des sentiments. Nominé aux Molières pour le rôle d'Alceste ainsi que pour sa mise en scène du “Misanthrope”, Michel Fau était présent jeudi 5 mars au Cap d'Agde en compagnie, entre autres, de la radieuse Julie Depardieu pour présenter sa version de la pièce. C'est dans un magnifique décor en trompe l'œil, qui resserrait et limitait l'espace de jeu, que la troupe de comédiens a évolué durant deux heures. Vêtus de somptueux costumes en dentelles, de grandes perruques frisottées et grîmés d'un maquillage exagéré, ils ont interprété de façon drôle et extravagante les 1 008 alexandrins qui composent cette pièce, transportant les spectateurs, venus très nombreux, directement au 17<sup>ème</sup> siècle. La mise en scène, surprenante, a su mettre en valeur le texte original, pour le plus grand plaisir du public qui n'a pas tari d'éloges à la sortie, ce qui n'est pas surprenant au vu du succès national que ce spectacle a connu depuis sa création.



## Rencontre avec Alexandre Haslé, talentueux marionnettiste...

*“Je m'identifie totalement à ma marionnette. Si je veux que le public y croit, je dois m'approprier son jeu, sa personnalité comme un comédien”.*

Véritable artiste interprète, le marionnettiste raconte une histoire, généralement destinée aux enfants, mais pas seulement, comme les Agathois ont pu le constater dans “Le Petit violon”, spectacle découverte présenté vendredi 27 février au Palais des Congrès dans le cadre de la Saison Culturelle.

Alexandre Haslé tourne depuis deux ans avec ce spectacle ; il a même dépassé la 100<sup>ème</sup> ! Il devrait continuer dans les pays francophones et notamment au Maroc et au Québec...

Tiré d'un texte de Jean-Claude Grumberg, l'un des rares auteurs dramatiques contemporains français vivants à être étudié à l'école, c'est l'histoire d'une petite fille, sourde et maltraitée, Sarah, qui va s'ouvrir à la vie et s'épanouir par le biais d'un violon...

“Ce spectacle, je l'ai voulu très visuel et ludique, un peu comme le monde du cirque alors, avec l'aide de Geneviève Delanné pour le côté technique, nous avons mêlé images et musiques”. Les comédiens, qui viennent de deux compagnies : “Les lendemains de la veille” pour l'un et “Têtes atmosphère” pour l'autre, sont rompus aux spectacles de rue. Ils descendent de la scène et vont dans le public, le font participer, jouent avec les spectateurs... “L'interactivité avec le public, le fait que les enfants ou les adultes puissent toucher les marionnettes, les questions que cela suscite... m'intéressent énormément et rendent le spectacle à chaque fois différent et original” explique Alexandre Haslé. “Je fabrique moi-même les masques et les marionnettes qui sont de taille humaine. Pour les masques, je prend l'empreinte d'un visage avec du papier mâché, puis je le recouvre avec de la colle à bois, du latex et de la peinture. A l'intérieur, je pose un croisé en bois qui va me servir à savoir où se trouve exactement les yeux durant la manipulation du masque face au public !” Le marionnettiste, vous l'aurez compris est un véritable artiste. Il est à la fois comédien, interprète, monteur de spectacles et créateur de marionnettes ! Si le métier vous intéresse, sachez qu'une école existe en France : l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, à Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Trois années d'études y sont dispensées, après un concours d'entrée très relevé car le nombre de place à cette école prestigieuse est hélas limité.

# Le Musée Agathois fête ses 80 ans !

## 9 rendez-vous programmés pour célébrer l'événement

**L**ancés le 21 février, par une rencontre-dégustation en compagnie d'Alice Caron Lambert, expert en gastronomie florale intitulée "L'Hiver gourmand", suivie le 21 mars par "La danse des fleurs" orchestrée par Céline Rivalta, de la Cie Whisper Dance Theater, et le 18 avril par un jeu de piste gourmand, "Trésors de chocolat", les rendez-vous programmés à l'occasion des 80 ans du Musée Agathois Jules Baudou, fondé en 1935 par l'Escolo daï Sarret et classé Musée de France en 2002, vont se prolonger jusqu'en décembre.

L'occasion de passer de bons moments tout en en apprenant davantage sur ce beau Musée... A ne pas manquer !

**Les animations ont lieu tous les mois,  
sauf juillet-août, le 3<sup>ème</sup> samedi après-midi  
Elles sont gratuites et pour tout public !  
Entrée du Musée gratuite pour l'occasion  
Réservation conseillée  
Renseignements au 04 67 94 82 51**

### MUSÉE AGATHOIS JULES BAUDOU

26 salles • Plus de 1 000 m<sup>2</sup> d'exposition  
Classé en 2002 Musée de France

PATRIMOINE ET TRADITIONS POPULAIRES  
Marine • Orient • Folklore • Dentelles • Mobilier • Arts

5 rue de la Fraternité - 34 300 Agde  
Tél. : 04 67 94 82 51



# [ vos rendez-vous ]

16 mai de 15h00 à 19h00

## **"Nuit européenne des Musées"**

La classe, l'œuvre !

Emmanuel Laurens, un mystérieux voyageur et l'école de navigation.  
Avec les élèves d'une classe de la Calandreta Dagtenca

20 juin à 15h00

## **"Les belles Occitanes"**

Concert, chansons et musique d'Occitanie

avec Marilis Orionaa au chant et Olivier Kléber-Lavigne à la guitare

19 et 20 septembre

## **"Journées du Patrimoine"**

9h00-12h00 et 13h30-17h30

- Visites guidées sur le thème du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Musée Agathois
- Lecture à haute voix de textes sur les collections du musée par Monique Ouvrard

17 octobre à 15h00 et 16h00

## **"Les années charleston"**

Théâtre "La Folie Guitry"

avec la Compagnie du Cheval Marin  
Adaptation d'après les comédies des années 30 de Sacha Guitry • Mise en scène, Martine Bastouil

21 novembre à 15h00

## **"Rêver la mer"**

Conte "Cristal marin"

avec la conteuse Pascale Rouquette  
et la musicienne Françoise Prud'hon,  
qui joue d'un instrument rare, le cristal Baschet

19 décembre de 14h00 à 17h30

## **"Les secrets du santonnier"**

Traditions de Noël

Exposition et vente de santons,  
atelier de fabrication et visite  
commentée de la crèche agathoise

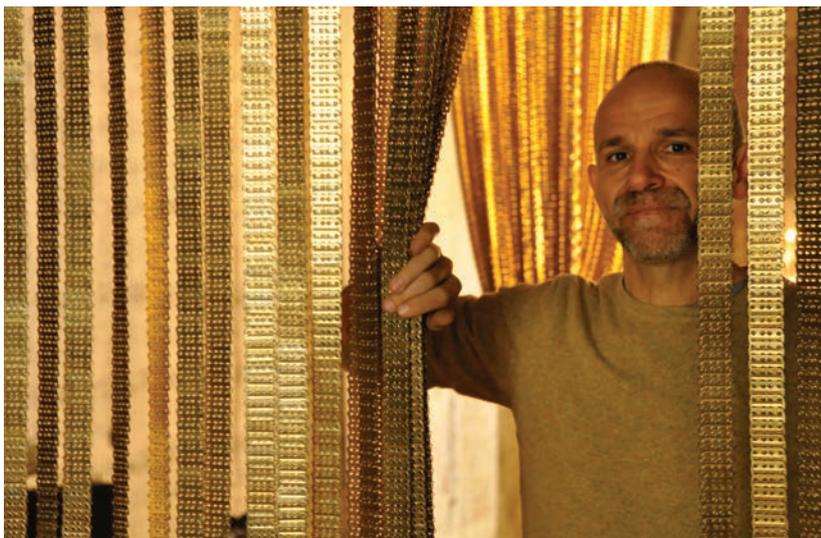


# [ agenda ]

## Expos

> **3 avril**  
**30 mai**

Les Métiers d'Art  
exposent  
**Philippe  
Montels**



Créateur aussi discret que talentueux, l'Agathois Philippe Montels imagine depuis une décennie des œuvres éblouissantes tout en cotte de maille, sa matière de prédilection. De son atelier sortent des pièces d'exception pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, à l'image de ses lustres monumentaux, comme des créations plus petites mais tout aussi étonnantes tels ces paniers, bougeoirs, coussins et autres arts de la table.

Présent sur les 5 continents, remarqué par les plus grandes marques et designers, Philippe Montels reste pourtant très humble. La marque du talent sans aucun doute. Pour cette exposition unique dans sa ville d'origine, il signe notamment une première pièce de mobilier.

Brute ou retravaillée, teintée ou traitée, recouverte de cristaux Swarovski, la cotte de maille est ici utilisée sous toutes ses formes. L'artiste a également porté, comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore lors du vernissage de l'exposition, vendredi 3 avril, une grande attention aux jeux de lumières et aux contrastes. Attendez-vous donc à en prendre plein les yeux !

**Nouvelle Galerie de la Perle Noire • Place Molière • Agde**  
**Entrée libre • Exposition ouverte du lundi au vendredi, 9h00-13h00 et 14h00-17h00**





**18 avril > 13 mai**

## **"Suspensions" de Véronique Born**

Avec ses huiles sur toile, ses acryliques et encres sur papier, ses gravures sur carton, Véronique Born a conçu son exposition, dit-elle, "comme un mouvement vers quelque chose en suspend où caresser la forme pour en dépasser l'apparition extérieure conduit au seuil du secret. De même que suspendre le souffle tout au long de la création fait danser le chant des couleurs du monde. L'or est sous la peau et les couleurs sont des passerelles entre les rives de l'humain et du non-figuré "

**Espace Molière • Place Molière • Agde**  
**Entrée gratuite • Exposition ouverte**  
**tous les jours sauf dimanche et jour férié,**  
**10h00-12h00 et 15h00-19h00**  
**Performance vendredi 24 avril à 18h30**  
**pour un musicien, un peintre**  
**et deux danseurs**  
**Présence de l'artiste les 1<sup>er</sup> et 14 mai**

## **Rendez-vous**

**16 mai > dès 15h00**

### **Nuit des Musées**

#### **• "La classe, l'œuvre" au Musée Agathois**

**Avec les élèves de la Calandreta Dagtenca**

Cette année, les élèves de la "Calandreta Dagtenca" participent à l'opération nationale "La classe, l'œuvre !", proposée par les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Durant plusieurs semaines, ils ont ainsi découvert ou redécouvert les collections du musée selon deux thématiques : "Les voyages au long cours, découvertes d'autres civilisations" et "Emmanuel Laurens, un mystérieux voyageur". Imprégnés de cette richesse, ils ont réalisé peintures, photographies et travaux d'écriture dans une volonté de partage de culture. Lors de cette après-midi, les visiteurs découvriront les différents travaux de ces médiateurs en herbe.

> **tout public**

> **entrée libre dès 15h00**

> **réservation conseillée au 04 67 94 82 51**

> **fermeture des portes à 18h30 !**

#### **• "La Guerre de Troie aura bien lieu" au Musée de l'Ephèbe**

Cette année, le Musée de l'Ephèbe sera le théâtre de la légendaire Guerre de Troie et pour l'occasion, un cheval géant en bois sera installé sur son parvis. Héros achéens et troyens s'affronteront autour d'Achille et Hector, sous le regard des dieux. Combats épiques, musique et danses antiques seront offerts au public, avant une visite nocturne des collections. L'occasion notamment de redécouvrir le département moderne, récemment réaménagé. Enfin, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Nuit des Musées, les visiteurs pourront voter pour l'une des trois déesses - Héra, Athéna et Aphrodite - en lice pour l'élection de "Miss Nuit des Musées 2015" ! Le cheval de Troie, qui a été spécialement construit pour les Grands Jeux Romains en 2012, a été prêté par Culturespaces Arènes de Nîmes.

> **tout public**

> **entrée libre de 21h00 à minuit**

> **réservation conseillée au 04 67 94 69 60**

> **fermeture des portes à 23h30 !**

[ nouveau ! ]

# Le Musée de l'Ephèbe se met au jeu vidéo !

➤ **Un outil ludique et didactique à destination du jeune public**

Le Musée de l'Ephèbe vient de développer avec la société Assoria un jeu vidéo pour smartphones et tablettes intitulé "La statue d'Alexandre".

À la fois ludique et didactique, il est destiné au jeune public, entre 8 et 12 ans.

Ce projet participe à la modernisation du Musée, suite à l'installation des premiers outils numériques mis en place depuis 2011 (vitrines holographiques, animations 3D, visite virtuelle, site web).

Le jeu se divise en **deux modules** :

- **Dans la 1<sup>ère</sup> partie, le joueur se retrouve au VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. et dirige un bateau marchand grec, reliant Athènes à Agde.** Il doit éviter les nombreux obstacles (récifs, monstre et dieu) qui se dressent sur son parcours tout en faisant attention à l'état de sa barre d'énergie, qui descendra dangereusement à chaque coup reçu.

- **Dans la 2<sup>ème</sup> partie, le joueur va participer à notre époque à la fouille sous-marine d'une épave antique.** Il devra au préalable choisir judicieusement son équipement de plongée et sélectionner les bons outils pour la prospection avant de "plonger". À l'aide d'une dévaseuse (sorte d'aspirateur), il "enlèvera" la vase et découvrira ainsi divers objets archéologiques - dont peut-être la statue de l'Ephèbe - avant de les remonter à la surface.

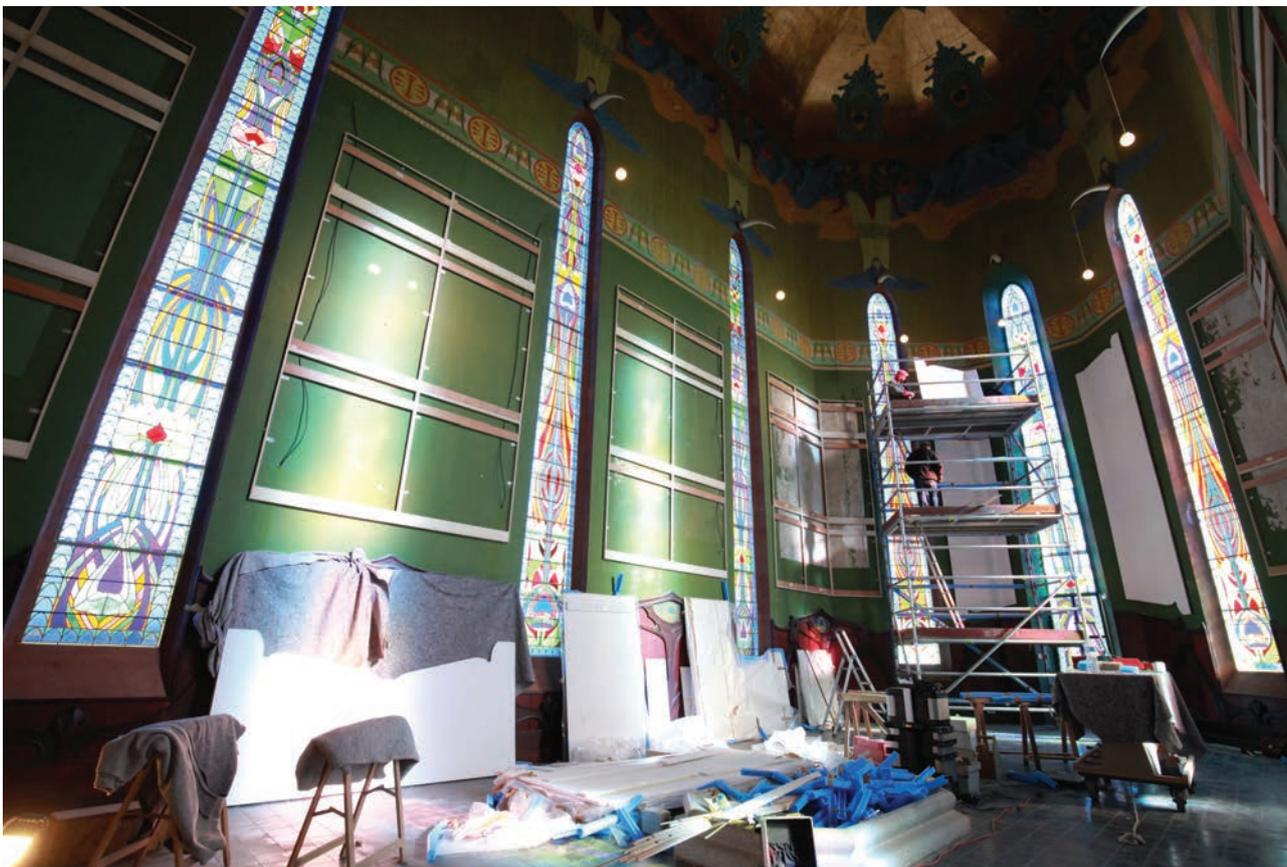
Le premier module du jeu sera disponible gratuitement dès cet été sur l'Apple Store et Google Play ! Mais pour jouer au second, il faudra se rendre au Musée où des tablettes seront mises à la disposition des jeunes visiteurs.



# Renaissance attendue de la Villa Laurens...



**L**A VILLA CRÉÉE PAR EMMANUEL LAURENS À LA FIN DU 19<sup>ÈME</sup> SIÈCLE SUR LE DOMAINE DE BELLE ISLE EST LE REFLET D'UNE CONCEPTION NOUVELLE DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR QUI LIE ARCHITECTURE, DÉCOR ET MOBILIER. PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE D'AGDE DEPUIS 1994, CLASSÉE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN 1996, ELLE EST AUJOURD'HUI AU CENTRE D'UN VASTE PROJET CULTUREL CONDUIT PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE EN PARTENARIAT AVEC LA DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON. L'ACHÈVEMENT DE LA RESTAURATION DU SALON DE MUSIQUE PAR LA CRÉATION DES DÉCORS DE WILFRIED MILLE ET IDA TURSIC - SÉLECTIONNÉS PARMIS LES 36 ARTISTES AYANT RÉPONDU AU CONCOURS INTERNATIONAL LANCÉ PAR LA CAHM (VOIR NOTRE ARTICLE EN PAGES 36-37 DU JOURNAL N°79) ANNONCE LA RENAISSANCE DE LA VILLA ET SON OUVERTURE AU PUBLIC...



Ida Tursic & Wilfried Mille sont nés en 1974, elle à Belgrade, lui en France. Ils vivent et travaillent à Dijon. Ils sont représentés par les galeries Almine Rech, Pietro Sparta et Alfonso Artiaco, et ont remporté le Prix Ricard en 2009. Ils ont notamment participé ces dernières années à plusieurs grandes expositions de par le monde : "Perpetual Battles" au Baibakova Art Project à Moscou en 2010 ; "Les Archipels réinventés", collection du centre Georges Pompidou, à la Vieille Charité à Marseille en 2013 ; "Choices" (galerie Almine Rech), École Nationale Supérieure des Beaux-Arts à Paris ; "Halftone", Galerie Max Heltzer, à Paris et Berlin en 2014. Certaines de leurs œuvres recyclent des images préexistantes, extraites de magazines, de films ou de sites internet, tandis que d'autres, quasi-abstraites, sont obtenues en peignant directement sur la toile. Leur technique est variée, souvent expérimentale.



# Rencontre avec l'artiste Wilfried Mille



## QU'EST CE QUI VOUS A POUSSÉ À DEVENIR ARTISTE ?

> J'ai toujours dessiné, peint, crayonné... Enfant, je n'arrêtais pas ! Les parents d'Ida étaient des artistes graveurs, les miens pas du tout... (sourire) mais ils m'ont toujours encouragé dans cette voie. J'ai intégré l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts à Dijon où j'ai rencontré Ida, qui est devenue ma compagne. C'est notre rencontre avec l'artiste peintre chinois Yan Pei-Ming qui nous a appris à peindre de façon positive, à avoir une attitude légère et décomplexée... La peinture ne peut être un geste figé, elle ouvre un vaste champ du possible, la peinture est vivante...

## POURQUOI AVOIR CHOISI DE PARTICIPER À LA RÉALISATION D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE SALON DE MUSIQUE DU CHÂTEAU LAURENS ?

> Avec Ida, quand nous avons vu les photos des lieux, nous avons été aussitôt saisis par les proportions extravagantes, les ouvertures oblongues éclairées par des vitraux évoquant plus une chapelle qu'un salon de musique. Le château incarnait l'ambition d'un art total, avant-gardiste, favorable à l'épanouissement de l'homme moderne. Il porte les stigmates de ce siècle tourmenté par deux guerres mondiales et de son épisode le plus sombre : le nazisme. Le château Laurens, entre grandeur et décadence, constitue à lui seul une œuvre d'art ! Nous avons été aussi séduits par l'histoire du docteur et alchimiste Emmanuel Laurens, et de son unique amour la cantatrice Louise Blot... Proposer des œuvres modernes nous a paru une évidence pour permettre le dialogue entre Art nouveau et recherche picturale actuelle : quelque part entre abstraction et figuration, une sorte de continuité contemporaine et poétique à la modernité 1900 du décor de la villa Laurens...

## POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE TRAVAIL ET LES PROCÉDÉS QUE VOUS AVEZ UTILISÉS ?

> Les choses se font à l'atelier, un lieu où le travail se génère tout seul, un endroit de transformation ouvert à toutes les peintures. Les choses se contaminent, se contredisent. Les sujets, les centres d'intérêt se déplacent, évoluent, rien n'est figé... C'est la peinture qui décide autant que nous deux ! Peindre à deux têtes et à quatre mains crée une peinture fusionnelle !

Le Salon de Musique du château Laurens est un lieu très chargé, très coloré, et peu lumineux. Cela nous a poussé à rechercher une solution qui permettrait de l'éclaircir avec des compositions chargées en blanc et une palette réduite



Vous pourrez découvrir les œuvres d'Ida et Wilfried au printemps à la galerie Almin Rech dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, à Naples en juin et à Berlin en septembre

à l'usage exclusif du noir et du blanc, mais aussi de créer une passerelle entre les ornements végétaux d'origine, les motifs géométriques des vitraux et notre approche contemporaine de la peinture. Nous sommes partis d'une image extraite du film de Michelangelo Antonioni de 1966, "Blow up", afin de recréer un paysage à 360°. Tramé, re-tramé, ce paysage grossit pour ne former plus qu'un point et disparaître... alors qu'un autre motif, floral celui-là et clairement identifiable, viendra perturber cet horizon. Pour suggérer le temps qui passe, quatre panneaux porteront des traces de couleurs afin de symboliser le déplacement des quatre saisons.



# Au conseil

Ce qu'il faut retenir des séances  
du **24 novembre** et du **16 décembre 2014**



## ZAC du Capiscol // // // // // // // // // // Aménagement d'un nouveau giratoire

Conformément au programme des équipements publics figurant dans le dossier d'aménagement de la ZAC du Capiscol, dans le cadre de la desserte de cette zone, ont été aménagés le boulevard des Volcans ainsi qu'un giratoire Est. A l'Ouest, au carrefour du boulevard Cassin et de l'avenue des Volcans, il était prévu un simple carrefour en T, de type tourne à gauche, afin d'entrer dans la ZAC. Or, les études techniques menées sur les équipements publics d'infrastructures de la-dite ZAC, les études de circulations ainsi que la mise en œuvre concrète de l'opération ont conduit l'aménageur et la commune à constater la nécessité de réaliser un giratoire d'entrée à l'ouest de la ZAC sur le boulevard Cassin, giratoire qui n'avait pas été initialement prévu et donc intégré comme tel au programme des équipements publics. Sa réali-

sation est rendue nécessaire tant pour la fluidité du trafic que pour la sécurité des habitants et usagers de la ZAC. Il doit donc être mis à la charge de l'opération. Le concessionnaire, conscient de cette réalité, a accepté de participer au financement de cet équipement à hauteur de 227 000 euros, par le versement d'une participation financière complémentaire correspondant à 54,85 % du montant de l'ouvrage.

Pour permettre ce nouvel aménagement, le Conseil a tour à tour adopté **A LA MAJORITE DES VOTANTS (4 CONTRE : Claude GUILLERET, Corinne SEIWERT, Magali MAZAS et Fabrice MUR et 1 ABSTENTION : Germain CASTEL)** la délibération visant à approuver les modifications apportées au dossier de réalisation et au programme des équipements publics de la ZAC puis l'avenant n°2 au Traité de Concession.

## CARTE SCOLAIRE 2015 : demande de nouveaux postes

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) demande à la commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2015. Au vu des prévisions d'effectifs effectuées, les membres du Conseil Municipal ont décidé **A L'UNANIMITE**, de demander la création d'un poste supplémentaire en secteur maternelle, le maintien des postes existants en section élémentaire et l'obtention d'un poste "de maître plus que de classe" pour l'école élémentaire Jules Ferry à l'instar de l'école élémentaire Anatole France situées toutes les deux sur le territoire du nouveau Contrat de Ville.

# Subventions aux associations //////////////////////////////////////////////////////////////////

## Dernières attributions pour 2014

### A L'UNANIMITE

le Conseil a décidé d'attribuer le versement d'**1 subvention de fonctionnement de 600 euros** pour l'année 2014 au GAMUCA et d'allouer **21 800 euros de subventions exceptionnelles à 9 associations** : 300 euros au Judo Club Agathois (déplacement au Championnat de France) ; 400 euros au Modélisme Agathois (modification et rénovation de la clôture de façade au niveau du portail principal du circuit) ; 600 euros aux Amis du Cheval Marin (représentation du spectacle "1914-1918, Adieu la vie, Adieu l'amour" donnée pour les élèves d'Agde) ; 1 000 euros à Agde Raid Aventure (manche de Coupe du Monde, Raid aventure "Tierra Viva" au Chili) ; 1 500 euros au Tennis Club du Cap d'Agde (emploi d'un joueur en alternance) ; 2 000 euros au Harpon Club Agathois (participation au Championnat de France individuel et double)

ainsi qu'aux Capagazelles (participation à la 25<sup>ème</sup> édition du Rallye Aïcha des Gazelles) ; 4 000 euros au Club Arts Martiaux et Sports de Combat (organisation de la Full Night 2014) et 10 000 euros au GRETA (soutien aux ateliers pédagogiques personnalisés).

## Versement d'un acompte pour 2015

### A L'UNANIMITE

également, le Conseil a décidé d'attribuer **un acompte de 50 % du montant prévisionnel annuel de leur subvention de fonctionnement à 4 associations, pour un montant total de 230 000 euros** et ce, conformément à la convention d'objectifs signée entre la Ville d'Agde et lesdites associations : 25 000 euros à Agde Basket ; 35 000 euros à Agde Volleyball ; 80 000 euros au Racing Club Olympique Agathois et 90 000 euros au Rugby Olympique Agathois.

## Nouvelle tarification

### POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

Afin d'améliorer l'efficacité du règlement de voirie et de limiter dans le temps l'occupation de l'espace public, le Conseil a décidé, **A L'UNANIMITE**, de modifier la tarification existante et de supprimer les délais de mise en application de ces droits. La nouvelle tarification proposée est la suivante :

• <b>Échafaudages</b> : Forfait 20 euros 3 euros/ml/mois 7 euros/ml/mois au delà de 1 mois
• <b>Barrières et palissades</b> : Gratuit
• <b>Dépôt + Stationnement</b> : 3 euros/m <sup>2</sup> pour 1 mois 7 euros/m <sup>2</sup> au delà de 1 mois
• <b>Déménagement</b> : 20 euros/jour/véhicule
• <b>Fouilles sur voie publique</b> : 1 euro le ml/mois 4 euros le ml/mois au delà de 1 mois
• <b>Frais de dossier</b> : Gratuit

Cette tarification est applicable pour la période mentionnée sur l'autorisation de voirie. Au-delà et après obtention d'une prolongation, elle sera doublée. L'occupation illicite du Domaine Public sera facturée au tarif de base multiplié par 100 %.

## TAXE D'AMÉNAGEMENT COMMUNALE Fixation de nouveaux taux

Comme l'a expliqué Gérard Millat, Adjoint en charge des Finances et de l'Optimisation Budgétaire, "la Taxe d'Aménagement, qui remplace la Taxe Locale d'Équipement, a été instaurée sur la commune par délibération du 29 novembre 2011, dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme, à un taux unique de 4 % sur l'ensemble du territoire communal. Conformément aux dispositions des articles L.331-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, qui permettent aux communes de fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 et 5 % selon les aménagements à réaliser, par secteur de leur territoire, et d'augmenter jusqu'à 20 % le taux de la part communale, si la réalisation de travaux substantiels de voirie, réseaux ou équipements publics généraux est rendue nécessaire", le Conseil a décidé **A L'UNANIMITE**, de modifier les taux comme suit pour certains secteurs :

- 20 % sur les Cayrets, afin d'approcher le montant des participations théoriques qu'auraient payé les constructeurs si le PAE, devant s'achever au 31 décembre 2014, avait été maintenu et ainsi permettre de réaliser les équipements publics prévus (voirie et réseaux sur tout le secteur pour la viabilisation et la desserte de la zone, prolongement du boulevard Jean Monnet, création du rond-point de Roche-longue, mise en place d'un réseau pluvial jusqu'à l'Hérault - le tout estimé à 6 788 000 € HT dont 5 727 000 € HT à la charge des constructeurs sous forme de participations financières réparties entre les différentes catégories : logements collectifs, individuels, commerces...).
- 2 % sur le quartier du Cœur de Ville, défini comme quartier prioritaire de la politique de la Ville, afin d'inciter à la création et à la réhabilitation de logements sur ce secteur sensible.
- 5 % sur le secteur du Littoral.

## Questions votes

### À L'UNANIMITÉ //////////////////////////////////////////////////////////////////

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **afin de mettre à jour le schéma d'assainissement**

et permettre à la ville, compte tenu de l'évolution de son urbanisation, de faire le point sur le zonage et le système actuel.

#### **UNE DEMANDE DE FINANCEMENT**

##### **pour les travaux de reconstruction des berges de Belle Isle et de plusieurs chemins**

notamment auprès du Fonds Régional de Solidarité Risque Naturel, suite aux intempéries des 29 et 30 septembre 2014. Le montant de cette remise en état est estimé à 154 788,50 € HT dont 125 318,50 € pour les chemins et 29 470 € pour les berges.

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **pour la restauration de 15 amphores**

appartenant aux collections du Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie Sous-Marine, faisant partie d'un lot important découvert in situ par le GRASPA entre 1960 et 1980 et estimée à 13 850 € HT.

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTIONS pour les Musées**

auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon (DRAC- LR), du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault et de tous les institutionnels concernés, afin de financer les nouvelles actions programmées, dont le montant est estimé à 20 500 €. Il s'agit de proposer, au Musée de l'Ephèbe, une vision vivante et inédite de l'objet archéologique, des fouilles et des métiers du musée via des tablettes tactiles et des mini-jeux interactifs. Au Musée Agathois, cela concerne les animations destinées aux scolaires commémorant la Grande Guerre de 14-18 ainsi que celles prévues pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Musée.

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **D'AIDE AU FONCTIONNEMENT**

##### **pour l'École Municipale de Musique**

auprès du Conseil Général de l'Hérault, dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault.

#### **LE RECOURS À DES COLLABORATEURS BÉNÉVOLES**

occasionnels, dont les compétences sont reconnues, afin d'assurer certaines animations prévues dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires prévues de 16h20 à 17h30 suite à la réforme des rythmes scolaires.

#### **L'ADHÉSION DE 2 COMMUNES**

##### **au service de la brigade d'enlèvement des tags du SIVOM du Canton d'Agde**

Les adhésions de Castelnaud de Guers et de Lézignan-La-Cèbe ont été acceptées par le SIVOM à l'unanimité le 15 octobre 2014.

#### **L'ACTUALISATION DES TARIFS**

au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des tarifs des halles, foires et marchés.



#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTIONS pour la stabilisation et la restauration**

##### **d'un lot de 12 lingots**

en alliage cuivreux déposés par le Département de Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) au Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine. Le coût de ces opérations de restauration s'élève à 4 992 euros TTC.

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **pour la création d'un Centre Technique Municipal**

visant à regrouper en un seul et même lieu l'ensemble des régies (Bâtiment, Voirie, Plages) ainsi que les services des Festivités et de l'Ordonnancement. La Ville, dans le cadre du Projet Communal de Développement Durable, souhaite intégrer dans ce projet des toitures photovoltaïques ainsi qu'un système de récupération des calories et des frigories des eaux usées. Le montant de ces installations est estimé à 483 000 euros HT.

#### **UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **pour l'extension des vestiaires du stade Rivalta**

afin de pouvoir accueillir l'ensemble des équipes dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Le coût estimé des travaux est de 100 000 euros TTC.

# Convention ////////////////////////////////////////////////////////////////// Location à GrDF de plusieurs emplacements dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Compteurs Communicants Gaz"

Comme l'a expliqué Louis Bentajou, Adjoint notamment en charge de la Qualité de Vie, de l'Entretien de la Voirie et des Réseaux, "au travers du projet "Compteurs Communicants Gaz", Gaz réseau Distribution France (GrDF) s'est engagé depuis 2009 dans la mise en œuvre du déploiement du télérelevé pour ses 11 millions de clients particuliers et professionnels. Celui-ci est un projet d'efficacité énergétique, orienté vers les consommateurs, poursuivant deux objectifs majeurs :

- le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation,

- l'amélioration de la qualité de la facturation et de la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et la suppression des estimations de consommations.

Techniquement, la mise en œuvre de ces nouveaux services nécessite le remplacement et/ou l'appairage avec un module radio des 11 millions de compteurs de gaz existants, la mise en place de nouveaux systèmes d'information pour ainsi recevoir et traiter les informations liées aux consommations, l'installation sur des points hauts de 15 000 concentrateurs.

Au titre de ce dernier point, GrDF sollicite la Ville d'Agde afin de convenir

d'une convention de partenariat. Il s'agit de faciliter l'accueil, sur le territoire communal, des équipements techniques nécessaires au déploiement de ce projet d'efficacité énergétique. Il s'agit d'un contrat de location portant sur des emplacements situés sur des points hauts (identifiés dans le projet de convention), d'une durée de 20 ans, moyennant le paiement au profit de la Commune d'un loyer annuel par emplacement de 50 euros".

Une question adoptée par le Conseil **A L'UNANIMITE.**

## Convention de coopération et de partenariat

AVEC L'ASSOCIATION OREA

Ainsi que l'a expliqué Mary-Hélène Mattia, Conseillère Municipale en charge de l'Insertion professionnelle, "l'association OREA est un centre de formation qui met en œuvre, dans le cadre du Programme Régional Qualifiant, une formation "CAP étancheur du bâtiment et des travaux publics" financée par la Région Languedoc-Roussillon sur la commune d'Agde. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'association a sollicité la Ville dans le cadre de sa recherche de plateaux techniques, supports pour l'organisation de cette formation. Il est prévu 10 bénéficiaires, stagiaires de la formation continue, sur la période du 22 septembre 2014 au 24 juin 2015. La présence sur le chantier représente environ 60 % du temps, par session de 5 semaines. Les bénéficiaires recevront au travers de cette formation, un apport théorique et pratique dans le but de les qualifier dans les métiers de l'étanchéité du bâtiment et des travaux publics, de leur permettre de consolider leur projet professionnel dans le secteur du bâtiment et de leur apprendre les gestes professionnels de base pour faciliter leur intégration dans le monde de l'emploi (contrat en alternance, CDI, CDD, clause d'insertion, contrat aidé...). La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce genre de dispositifs de qualification qui alternent formation et travail. Elle mettra ainsi à disposition des sites afin de réaliser l'étanchéité des sanitaires de l'Île des Pêcheurs et des sanitaires de la Roquille ainsi que celle de la fontaine de la Grenouille, rue de la Flânerie. La Ville d'Agde apportera son soutien logistique en fournissant les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces chantiers, soit environ 11 000 € dont 4 500 € de matériel et 6 500 € de matériaux". Pour finaliser cette opération, le Conseil a adopté A L'UNANIMITE, le lancement de ce projet ainsi que la signature de la convention.

## ACTION

### "DEUX ROUES VERS L'INSERTION"

signature d'une convention tripartite

"Le dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) finance des actions d'accompagnement collectif destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle, a rappelé Mary-Hélène Mattia, Conseillère Municipale en charge de l'Insertion professionnelle. En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault propose une action dénommée "Deux roues vers l'insertion" dont les objectifs principaux sont d'aider à la mobilité afin de faciliter les démarches d'insertion professionnelle, d'accompagner les jeunes dans une recherche de moyen de déplacement durable, de réduire l'insécurité routière pour les deux roues et enfin d'apporter un accompagnement individualisé lié au transport dans le cadre d'un parcours d'insertion. Elle s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, rencontrant des problèmes de mobilité et en demande d'une solution temporaire, pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation. Plus concrètement, la MLI propose de mettre à disposition des cyclomoteurs pour une période maximale de deux mois au travers de l'atelier mob. Les jeunes ont recours à cette opportunité dès lors qu'ils ne disposent d'aucune solution dans leur environnement et doivent être orientés par des travailleurs sociaux ou des organismes conventionnés. En contrepartie du prêt du véhicule, une participation de principe d'un montant de 30 euros par mois leur est demandée. La MLI sollicite une subvention de 3 000 euros dans le cadre du FAJ pour un budget prévisionnel de 21 399 euros".

**A L'UNANIMITE**, le Conseil a décidé d'adopter la convention tripartite Conseil Général de l'Hérault - Ville d'Agde - MLI Centre Hérault relative à cette action.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : acquisition de 28 parcelles

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (4 ABSTENTIONS : Claude GUILLERET, Corinne SEIWERT, Magali MAZAS et Fabrice MUR), le Conseil a adopté 28 acquisitions de parcelles ou d'emprises relatives à plusieurs opérations d'aménagement :

- En vue de l'élargissement à 8 mètres du **chemin des Blanquettes**, 77 m<sup>2</sup> à extraire de la parcelle cadastrée section MK n°0310, 55 m<sup>2</sup> à extraire de la parcelle cadastrée section MK n°0309 ainsi que les parcelles cadastrées section MK n°0610, 0417 et 0418
- En vue de l'élargissement à 8 mètres du **chemin Calme**, des parcelles cadastrées section MT n°0450 et 0505 d'une surface respective de 112 m<sup>2</sup> et 24 m<sup>2</sup>
- En vue de l'alignement du **chemin de Fin de Siècle**, des parcelles cadastrées section MC n°0525, 0533, 0529, 0521, 0385 et 0387 d'une superficie respective de 43 m<sup>2</sup>, 55 m<sup>2</sup>, 6 m<sup>2</sup>, 48 m<sup>2</sup>, 20 m<sup>2</sup> et 74 m<sup>2</sup>, section MB n°0462, 0468, 0385 et 0384 d'une superficie respective de 68 m<sup>2</sup>, 22 m<sup>2</sup>, 4 m<sup>2</sup> et 8 m<sup>2</sup>
- En vue de la liaison des **chemins du Père Maurel et des Camarines**, des parcelles cadastrées section MR n°0105 et 0397 (pour cette dernière, un échange a été adopté A L'UNANIMITE)
- En vue de l'élargissement à 8 mètres du **chemin des Abreuvoirs**, des parcelles cadastrées section ML n°0297 et 0344
- En vue de l'élargissement à 8 mètres du **chemin du Petit Quist**, de la parcelle cadastrée section MK n°0701 ainsi que, s'agissant cette fois de l'élargissement, toujours à 8 mètres, du chemin du Grand Quist, des parcelles cadastrées section MP n°0259 et 0260 d'une contenance respective de 285 m<sup>2</sup> et 105 m<sup>2</sup>
- En vue de l'intégration au domaine public communal routier, à la demande de l'ensemble des copropriétaires, de la **rue des Chênes Blancs** et de l'**impasse des Chênes Lièges**, appartenant au "Domaine des Chênes" et correspondant aux parcelles section IO n°0182, 0191 et 0238, d'une surface respective de de 244 m<sup>2</sup>, 32 m<sup>2</sup> et 1219 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une emprise d'environ 694 m<sup>2</sup> à extraire de la parcelle cadastrée section IO n°0244. Cette acquisition présente un intérêt général puisqu'elle permettra d'intégrer dans la voirie communale ces emprises qui constituaient jusqu'à présent des voies privées ouvertes à la circulation publique. Une acquisition gratuite pour la Commune.

## Adhésion à la charte qualité "La Mer Ouverte à Tous"



Comme l'a rappelé Carole Raynaud, Adjointe au Maire, en charge de l'Action Sociale, "la Ville s'est engagée, depuis de nombreuses années, dans une démarche de mise en place d'équipements permettant de rendre la plage et la baignade accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le Conseil Général, en collaboration avec Hérault Tourisme a, dès 1999, élaboré le document cadre "La Mer Ouverte à Tous" qui a défini les préconisations en matière d'accessibilité des plages. Il est proposé, aujourd'hui, que ce programme s'oriente vers une nouvelle étape permettant une meilleure prise en compte du confort d'usage ainsi que la continuité de la chaîne de déplacement. La charte qualité "La Mer Ouverte à Tous" a pour objectif d'engager chaque signataire dans une démarche concertée et cohérente permettant, au travers d'un plan pluriannuel, de faire évoluer les niveaux d'accessibilité de chaque plage afin d'obtenir, à terme, le label "Tourisme et Handicap"."

C'est A L'UNANIMITE que le Conseil a décidé d'approuver ce projet de charte qualité, afin de faire évoluer le classement de l'accessibilité des plages agathoises, et de solliciter le partenariat financier le plus large possible pour procéder à l'acquisition des divers équipements nécessaires afin de rendre les plages accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**RD 51** // // // // //  
 Réalisation  
 de nouveaux  
 aménagements  
 routiers



Tour à tour **A L'UNANIMITE**, le Conseil a adopté les conventions d'entretien et de maîtrise d'ouvrage relatives à l'aménagement, sur la route départementale 51 (à la sortie d'Agde en direction de Marseillan), d'un tourne à gauche permettant aux usagers d'entrer sur le parking du Moulin des Evêques et ainsi d'améliorer la sécurité et le confort, comme l'a expliqué Louis Bentajou, Adjoint notamment en charge de la Qualité de Vie, de l'Entretien de la Voirie et des Réseaux. Pour cette opération qui porte sur toute la façade contingüe du nouveau parking, il est prévu une participation de 130 000 euros du Conseil Général au titre des ARS (Aménagements et Réparations de Sécurité).

## Etat Civil

### NAISSANCES

LENFANT Christian • ABOULIAKINE Lila • BUONO Hana • FERLA Lily • MASCOU Alexis • FRANK Julia • SALAS Lycia • LEPINETTE-PEAU Mya • CATALA Charline • FAYARD Dylan • MIGLIORE Eva • CARDOSO Fabio • VIALE Maïlee • MOTHEs Flora • REYES Paloma • PANIS Myla-tasia • BENTATA CARLES Toni • CHIAVASSA Aron • AUBRY Noémie • QUENILLET Noa • EICKELPOTH Neyt • EICKELPOTH Atlantica • CUETARA SAL Anna • NICOLAS Ilenzo • DAMNI Iwane • ANDOCH Louca • EXPOSITO Gabriël • GALOPIN Lou • PERRIN Lilou • DEDINGER BELMONTE Chelsy • HUET Kelvyn • SOLES Kendji • RAUCH Lola • AMIRKHANYAN Ariana • SARHDAOUI Hamid • LAUDE Léa • CANTALOUBE Johan • PRUVOT Lyana • NEGRE Jules • IGOLEN Marley • BLAQUIERE Sonjah • SANCHEZ RUIZ CLEOPHAS Stella • ZERBANE Meryam • HAMMOUTI Aaliyah • JOLIS Enzo • BRAS Lilyrose • VITI Loris • MANOGIL Olivia • PERISICOT Lorenzo • NESTARES Thalia • FRAY Julio • MAINGRE Ezéchiël • CUVELIER Mélyna • WUNDER Léa • KELLER Lyron • VAIRET Leny • BOYER Charlotte • GIL Milan

### MARIAGES

LEGROS Alain et GRAS Agathe • FAZAL KARIM Shamir et MADHUI Hamida • SANCHEZ Tristan et ISOREZ Mathilde • GRARD Thierry et FULBERT Fanny • NASFI Nizar et AFFANE Nadia

### DÉCÈS

AGUFFE Francis, 59 ans • DE FALCHI Michel, 65 ans • POLLET Claude, 68 ans • BARCELO Hélène veuve GACHET, 88 ans • ALONZO Raymond, 85 ans • VELAY Gabrielle épouse CHAZE, 91 ans • SADO André, 93 ans • ROMAIN Paul, 80 ans • VARGAS Jean-Claude, 74 ans • MAIGNIOUX Henriette veuve CAUDRON, 91 ans • ALDIAS Maurice, 91 ans • GOUDAIL Marie épouse BUCHET, 100 ans • COPPEE Rose veuve BOUVARD, 89 ans • RAFFIN Maurice, 76 ans • JANE Pierre, 85 ans • ROMEO Maria épouse EBERHARDT, 80 ans • CLEMENT Pierre, 81 ans • REDON André, 97 ans • ALVES MOREIRA COELHO Maria veuve MONTEIRO, 82 ans • CATANZANO Lucienne veuve BERTOLINI, 95 ans • SAINTHILLIER Marcelle épouse VIVOT, 90 ans • BOULAY Lionel, 82 ans • FATHI Ahmed, 81 ans • REBOUL Henri, 89 ans • DETREZ Stéphane, 46 ans • BONALD Hélène, 87 ans • PELISSIER Micheline veuve CROS, 83 ans • SABATTIER Marie veuve CHOMIENNE, 100 ans • CALABRO Joseph, 81 ans • ARTIGUES Maria épouse MARIN, 84 ans • HUBAC Pierre, 86 ans • CHEVALLIER Daniel, 86 ans • LA ROCCA Joséphine, 79 ans • COASNE Réjane veuve CASTELIN, 103 ans • PRADES Maurice, 92 ans • CATALA Thérèse, 78 ans • OCHEDA Salvador, 84 ans • ALCARAZ Carmen veuve AURIOL, 91 ans • REBOUL Elise veuve POUGET, 93 ans • PUY Jacqueline épouse VELLESMAGNE, 71 ans • MICHELOT Jean, 75 ans • PALANCO Daniel, 67 ans • JUMILLARD Hélène veuve MAUREL, 100 ans • REPKOW Monique veuve BEIGBEDER, 83 ans • CABALLERO Claire veuve BALLESTER, 89 ans • ARAOU Henri, 87 ans • PAUTRAT Guy, 85 ans • SANZ François, 88 ans • CROS Guy, 66 ans • THOMAS Michel, 58 ans • BOSCH Robert, 85 ans • LOPEZ Antonio, 82 ans • RIBES Michel, 87 ans • ROGER Paulette veuve BOSCH, 88 ans • RICHAUD Roland, 59 ans • LAURIA Marianne veuve NIOTTA, 87 ans • SABLAIROLES Jean, 94 ans • RENALDOS Isabelle veuve LAFONT, 86 ans • MATHIEU Francis, 76 ans • MANOUGUIAN Alain, 54 ans • GERARD Gilberte veuve NYS, 92 ans • ERILL Jean, 88 ans et ALBERT Hélène veuve CYPRIEN, 86 ans



## tribunes libres

### Lutter contre les nuisances sonores

Œuvrer pour la qualité de vie de nos concitoyens est la priorité de l'action que conduit la Municipalité. Parmi les problèmes que vous rencontrez, il y a ceux liés aux nuisances sonores, subies pour l'essentiel durant la période estivale.

Nous avons toujours affirmé la nécessité de lutter contre ces nuisances, tout en conservant naturellement les activités de loisirs, de restauration et autres qui contribuent à l'attractivité de notre destination et donc, ce qui n'est pas négligeable, au développement de l'emploi.

Il est toutefois nécessaire, pour agir et être efficace, de le faire dans le cadre de la loi et de la réglementation en vigueur.

C'est en effet un décret du 23 décembre 2009 qui fixe l'heure de fermeture maximale de tous les débits de boisson, exploitant à titre principal une piste de danse (boîtes de nuit) à 7 heures du matin. Le Préfet a pris un arrêté le 24 mars 2010, pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation. Son article 7 dispose que ces établissements peuvent ouvrir à partir de 20 heures et doivent fermer au plus tard à 7 heures et stipule que "la clientèle ne pourra pas rester, après l'heure légale de fermeture, à l'intérieur de l'établissement dont les portes seront obligatoirement fermées et la sonorisation éteinte". Cette réglementation a été jusqu'à présent respectée et il n'y a donc pas eu de dépassement de l'heure imposée pour la fermeture de ces établissements. Les autres débits de boisson en saison

(1<sup>er</sup> juin-30 septembre) peuvent fermer à 2 heures. Mais, en ce qui concerne l'Île des Loisirs, des dérogations individuelles peuvent être accordées par le Sous-Préfet jusqu'à 4 heures, après enquête auprès du Commissaire et de la commune sur le respect de la réglementation sur le bruit et la vente d'alcool. Le pouvoir de police spéciale pour la fermeture des établissements qui ne respecteraient pas la réglementation appartient au Préfet seul. Des dérogations individuelles peuvent enfin être données par le Maire pour un événement particulier (mariage, anniversaire, etc.).

Par ailleurs, nous avons pris un arrêté municipal interdisant la vente d'alcool dans les épiceries de nuit de 21 heures à 6 heures, sur l'ensemble du territoire communal ainsi que sur l'ensemble des parkings publics et lieux de stationnement de la commune.

Concernant les nuisances sonores à proprement parler, nous avons fait procéder, l'été dernier, à une étude acoustique sur l'ensemble de la commune. Cette étude nous a permis de mesurer l'impact sonore des différentes activités et de cerner avec précision le niveau des nuisances subies selon les secteurs d'habitations. Nous allons donc adapter l'arrêté municipal et le rendre plus exigeant partout où des nuisances préjudiciables ont pu être constatées. De plus, a été mise en place une "Cellule Bruit" regroupant la Police Nationale, la Police Municipale et le service Réglementation de la Ville, afin de coordonner l'attribution des avis d'autorisation et de procéder

à des contrôles et des relevés sonométriques des établissements.

Enfin, les nuisances sonores les plus importantes étant le fait des boîtes de nuit, le Maire a déjà signifié aux patrons de ces établissements la nécessité, dans un délai raisonnable mais court, de restructurer leurs établissements notamment en couvrant les espaces à ciel ouvert qui provoquent les nuisances difficilement supportables que l'on peut constater certaines nuits estivales. Ils ont pleinement conscience du problème et, dans le cadre du programme global de réaménagement de l'Île des Loisirs que nous allons mettre en œuvre, réaliseront les investissements exigés pour le bien-être de tous. Vous pouvez être certains de notre détermination à faire aboutir cette solution qui, seule, permettra d'atténuer de manière significative les nuisances subies.

Pour finir, et à propos d'une nuisance d'une autre nature, qui est celle provoquée par certains débordements - très minoritaires mais réels - sur certains espaces publics, nous nous sommes organisés pour faire appliquer avec la plus grande rigueur la réglementation municipale. Ainsi, il a été décidé de transférer, par convention avec la Sodéal, la police des quais à la Police Municipale, les agents de celle-ci étant les seuls assermentés pour faire réellement appliquer les arrêtés et mettre des amendes de première catégorie autant que de besoin.

**La Majorité Municipale**

## Un P.L.U. au service de qui ?

Très prochainement, le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Agde sera opérationnel.

Ce document urbanistique va fixer d'une part les zones d'urbanisations futures ainsi que les zones soumises aux contraintes administratives liées aux zones inondables du fleuve Hérault (P.P.R.I.) et aux risques possibles d'invasions maritimes liées à la montée du niveau de la Méditerranée. Enfin, il fixera également la mise en œuvre de l'aménagement de grands espaces naturels sur notre territoire.

En tenant compte des préconisations des services de l'Etat, le Plan Local d'Urbanisme conditionne donc l'avenir urbanistique de notre commune tant sur l'aspect économique et touristique que sur l'aspect social et environnemental, et ce pour les décennies à venir. Il agira directement sur l'évolution de notre population, le souhait affiché de la majorité municipale étant d'arriver à une population constante de 30 000 habitants à l'orée 2030.

Le P.L.U. s'inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) et respectera les règles d'urbanisme

imposées dans le cadre de la loi sur la Solidarité et le Renouveau Urbain (S.R.U.) notamment en termes de construction de logements accessibles à tous.

Agde a toujours le record national du taux de chômage. L'aménagement du territoire communal au travers du P.L.U. devra avant tout, favoriser le développement économique et touristique et permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de vivre et de bien vivre sur ce territoire.

Autant dire que ce document est d'une extrême importance pour notre ville. Depuis des années, la municipalité travaille sur ce P.L.U. en retardant au maximum sa mise en place, rendue pourtant possible dès 2010.

Alors que ce document est dans sa phase terminale, plusieurs questions essentielles et prioritaires restent en suspens.

Quelles sont les raisons du retard concernant la mise en place du PLU sur notre ville ?

Sur quoi se fonde l'objectif de 30 000 habitants ? Et avons-nous les moyens de canaliser cette évolution ?

Le maire, de tout temps, a fait appel à des promoteurs immobiliers pour mettre en œuvre sa politique urbanistique et ainsi bétonner notre ville. Allons-nous continuer ainsi pour les futures zones à urbanisation ?

Enfin, quelles seront les mesures concernant la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, historique et naturel que sont l'eau comme le basalte, dans lequel s'incarne fondamentalement notre identité ?

La présentation du P.L.U. dans quelques semaines nous permettra d'avancer des réponses face à ces interrogations. Nous resterons vigilants et au contact de la population pour l'informer des possibles dérives que pourrait contenir ce document. Face à l'évolution de notre urbanisme présenté dans le P.L.U., notre objectif est et restera de toujours favoriser l'intérêt général et promouvoir le bien vivre ensemble sur notre ville.

**Le groupe des élus minoritaires et citoyens**

## Sécurité - nuisances d'été

Toutes les stations balnéaires voient leur population exploser pendant la période estivale et c'est bien sur ce qui se passe à AGDE qui vit du tourisme. Différentes activités réjouissent les touristes pour le plus grand bien de la station, cependant la renommée du Cap d'Agde canalise une population jeune de fêtards dont certains cumulent l'insécurité et les nuisances essentiellement autour des discothèques de l'île des loisirs.

Bagarres, rodéos automobiles, nuisances sonores exagérées, détériorations de toutes sortes, voilà le quotidien que doivent subir les familles en vacances et les habitants. Un gros effort a été fait l'an dernier sur la prévention par des contrôles routiers et sonores, mais la grosse partie des nuisances sonores

est due à l'infrastructure même de certaine discothèque.

Sur une question posée en conseil municipal concernant ces nuisances sonores et l'heure de fermeture trop tardive des discothèques, il m'a été répondu par Mr D'Ettore, que des travaux de couverture des discothèques seront exigés au préalable à l'autorisation d'ouverture afin de réduire les sons émis, se retranchant sur le préfet quant à l'horaire de fermeture exagérée fixée à 7 heures du matin, chacun sait que le préfet délivre un horaire maximum qui peut être modifié avec l'accord du Maire et du commissaire de police.

Aucun travaux n'étant commencé sur l'île des loisirs, j'exprime ici ma plus vive inquiétude sur la quiétude de l'été

prochain, à moins que les discothèques décident de s'installer en zone industrielle dépourvues de population la nuit, comme cela se fait en Espagne depuis vingt ans faisant de ce fait disparaître des hangars vieillis dont les évacuations sanitaires obsolètes devraient faire réagir la fibre écologique de chacun supprimant ainsi les nuisances sonores, les mauvaises odeurs, les parkings détériorés par les bouteilles cassées dont la remise en état chaque jour coûte cher à la collectivité et pour continuer de rêver, un habitat nouveau et moderne sur un foncier ainsi récupéré.

**Alain LEBAUDE  
pour Agde Bleu Marine**



## Une AG pour la MJC avant de fêter les rois

• **22 NOVEMBRE** • En cette période de l'année propice aux bilans, la Maison de la Jeunesse et de la Culture a tenu son assemblée générale, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de son Premier Adjoint Sébastien Frey, des Adjointes Robert Craba et Yvonne Keller, du Conseiller Municipal Gaby Ruiz, d'Anne-Marie Sancho, Présidente de la MJC et d'Olivier Fournel, nouveau directeur de la MJC. Après les traditionnels bilans moral et financier, les animateurs des différentes sections que constituent la MJC ont pris la parole pour présenter leur résultat de l'année écoulée et leurs attentes pour l'année 2015. Le Maire a ensuite tenu à remercier "l'ensemble des bénévoles qui se donnent à fond pour faire de la MJC un lieu de vie agréable et essentiel dans le tissu associatif de notre ville. Tous, membres du bureau, bénévoles, responsables de sections et adhérents, je vous remercie de votre implication, vous qui savez donner de votre temps et de votre énergie sans compter".

• **16 JANVIER** • Après l'AG, c'est de galettes dont il a été question en ce début d'année à la MJC. L'occasion pour Anne-Marie Sancho, sa Présidente, de présenter "au nom du personnel et du conseil d'administration, nos vœux de santé, d'amour, d'amitié et de prospérité. 2015 sera l'année des 50 ans de notre maison et nous espérons pouvoir continuer à vous accueillir avec toujours plus de motivation, d'amitié et de solidarité".

Olivier Fournel, le nouveau directeur de la MJC, a ensuite rappelé que celle-ci représentait "**1 050 adhérents et 45 activités**", avant de présenter quelques pistes pour l'avenir. A commencer par "retrouver les fondamentaux" et proposer ainsi aux jeunes "des projets de web tv" ou encore la mise en place de "boums"

pour les adolescents voire même "un stage sur le thème des tatouages".

L'accent va être également mis sur "les expositions, des ateliers et la mise en valeur de cultures "marginales" sans oublier un accès aux cultures "académiques". Ce sera également un moyen de créer du lien social..."

Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, a pour sa part tenu à rappeler "l'importance de la MJC. L'ayant fréquentée par le passé, je peux dire que c'est une maison dont l'existence est absolument nécessaire dans notre commune". Ce à quoi Robert Craba (Adjoint en charge des Sports et des associations également ancien directeur de la structure) a ajouté qu'il connaissait bien - et pour cause - cette maison et qu'il tenait à féliciter le conseil d'administration ainsi que les animateurs bénévoles qui en font le succès.



**PS : LA MJC D'AGDE FÊTE SES 50 ANS CETTE ANNÉE !**

# Tombola solidaire

## Une idée généreuse de la Boule de la Tama

• **11 JANVIER** • En ce début d'année, à l'épicerie du centre de la Tamarissière, adhérents et bienfaiteurs de l'association de la Boule de la Tama étaient réunis autour de leur Président Serge Soulier, du Président du Secteur Claude Camp, du Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général Sébastien Frey, ainsi que du Directeur des campings gérés par la Sodéal, Alain Ivars, afin de tirer au sort le gagnant d'une tombola organisée au profit d'une Agathoise. "Méritante, généreuse et sympathique", autant de qualités pour cette employée de la Sodéal qui vit pourtant des moments difficiles et que tout le monde a souhaité aider. Le grand gagnant, adhérent d'un club de pétanque du Nord solidaire de cette action, aura la chance de venir profiter d'une semaine dans un mobil home du camping de la Tamarissière, mais, comme l'a souligné le Premier Adjoint d'Agde, "il est important dans des moments comme ceux que nous vivons que nous gardions notre identité, notre culture, et que par le biais de loisirs tels que le vôtre, il existe une réelle solidarité".



**1 200 euros**

**de plus  
pour la Ligue !  
grâce à la tombola  
de Noël des agents  
municipaux**

• **11 DÉCEMBRE** • A l'occasion de la tombola de Noël organisée par les ambassadeurs du Développement Durable de la Mairie d'Agde au profit de la Ligue contre le Cancer, plus de 500 tickets ont été achetés par les employés municipaux ! Cette action caritative a permis de remettre à la Ligue un chèque de 1 200 euros en présence de Sylviane Peyret, responsable de l'antenne agathoise de la Ligue, de Ghislaine Guelorget, responsable de la récupération des produits recyclables sur le département de l'Hérault pour la Ligue, de Véronique Salgas, Conseillère Municipale déléguée à l'Environnement et d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture. N'hésitez pas vous aussi à apporter votre vieux téléphone portable, cartouches d'imprimante et autres radiographies argentiques à l'accueil de l'Hôtel de Ville Mirabel. C'est bon pour la planète et c'est bon aussi pour la Ligue !

# Le cadeau de Noël

## de Lyonnaise des Eaux à quatre associations agathoises



• **18 DÉCEMBRE** • C'est à la Maison des Services Publics du Grau d'Agde que Bertrand Hartmann, chef d'agence Lyonnaise des Eaux Pyrénées Méditerranée, a remis, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de son Premier Adjoint Sébastien Frey, un chèque à quatre associations agathoises qui œuvrent pour le Développement Durable :

• **3 000 euros à l'ADENA** (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde), présidée par Roger Serveille, **à la Gaule Agathoise**, club de pêche présidé par Luc Séco, **et à l'ASAP de la Verdisse** (Association Syndicale Autorisée des Propriétaires de la Verdisse), qui regroupe les propriétaires terriens chargés d'entretenir les Verdisses, présidée par Louis Vallière,

• **6 000 euros à ALTL** (Activité et Loisirs du Terroir Languedocien), qui est en charge d'organiser les désormais célèbres Journées du Terroir.

L'occasion pour Lyonnaise des Eaux de présenter la nouvelle technologie mise en place sur Agde : le "géoréférencement". A l'aide d'un appareil relié à un réseau GPS, ses agents peuvent ainsi répertorier de manière encore plus précise les canalisations de notre commune, selon un plan en 3D. Une technologie qui offre une précision de l'ordre du centimètre et qui permet de disposer d'une carte complète et exacte de l'ensemble des réseaux souterrains de la ville.

Trois "anciens" du club :  
Bernard Juhel,  
Louis Arnal  
et Jo Falo,  
ont été distingués



## 40 jeunes ont participé au "Tournoi Henri Lafond" organisé par l'ATA

• **20 DÉCEMBRE** • Une quarantaine de jeunes s'est rendue au stand de tir du Mont Saint-Martin afin de participer au Tournoi "Henri Lafond".

Toute la journée, ils se sont présentés sur les stands en fonction de leur âge : 8 à 10 ans, 11 à 13 ans et 14 à 17 ans.

C'est le Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général qui a remis leurs prix au premier de chaque catégorie :

- Aloys Ferrand (chez les 8/10 ans)
- Nathalie Dupiak (chez les 11/13 ans)
- Maximilien Maury (chez les 14/17 ans).

Par la suite, c'est accompagné du Président du Club, Jean-Marc Bentajou, que le Premier Adjoint Sébastien Frey a mis à l'honneur trois "anciens" du club : Bernard Juhel, Louis Arnal et Jo Falo, qui ont reçu un Ephèbe d'honneur ainsi qu'un trophée du Club.



## Une pensée solidaire

pour les travailleurs des soirs de fête

• **24 ET 31 DÉCEMBRE** • Si la période des fêtes de fin d'année est l'occasion de se réunir en famille, il ne faut pas oublier que certains services publics sont d'astreinte afin d'assurer la sécurité et la prévention auprès de nos concitoyens. C'est pourquoi le Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, puis le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Adjoint à la Sécurité Jérôme Bonnafoux et de nombreux élus du Conseil Municipal, se sont rendus, les soirs du 24 puis du 31 décembre, à la rencontre des hommes et des femmes du Centre de Secours des Pompiers, de la Police Municipale, du Commissariat de Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, du Centre Supérieur Urbain, de l'Hôpital Saint-Loup et de la barrière du Village Naturiste, afin de leur offrir quelques douceurs et de les remercier, au nom de tous les Agathois, pour leur implication et leur dévouement.



## Inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 "save the date !"

Les inscriptions pour les enfants rentrant en Cours Préparatoire (et nés en 2009) ainsi que pour ceux de Petite Section (et donc nés en 2012), pour la rentrée scolaire 2015-2016 auront lieu **jusqu'au jeudi 30 avril 2015** à la Direction de l'Education, située sur l'espace Mirabel.

Merci de prendre rendez-vous auprès de Corinne Villalonga ou Annabelle Borel au 04 67 94 65 10.

Plusieurs photocopies de justificatifs devront être fournies le jour J : livret de famille (la famille complète) • feuillets de vaccination (carnet de santé) • justificatif de domicile récent (au choix, attestation de la CAF, loyer ou contrat de bail, facture EDF, Taxe d'Habitation ou Foncière) • certificat de radiation (pour les enfants déjà inscrits dans une autre école).

Plus d'informations sur [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr), rubrique "Education-Jeunesse" puis "Direction de l'Education".

## Vœux du Club des Managers

### Expo photo et débat au programme



• **27 JANVIER** • Nouveau concept pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Club des Managers, qui s'est tenue au Palais des Congrès, puisqu'en préambule aux discours des représentants des différentes instances managériales, les participants ont pu découvrir une magnifique exposition du photographe Lecourieux-Bory intitulée "Petit patron", et qui reprend, de manière allégorique la vie - et la mort - d'une entreprise.

C'est au sein de la salle Georges Lautner que les 300 invités se sont ensuite installés pour assister à un débat animé par Paul-Eric Laurès ayant pour thème l'entreprise. Parmi les orateurs, Nicolas Lerner, Sous-Préfet de Béziers, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la CAHM, Olivier Torres, Professeur des Universités et Directeur de l'observatoire AMAROK, Karim Messeghem, Professeur des Universités, Directeur du Labex Entreprise MRM, Henri Mahé de Boislandelle, Professeur émérite spécialiste des Ressources Humaines et des Petites et Moyennes Entreprises et Fabien Portes, Président du MEDEF Béziers Ouest-Hérault, qui ont donc confronté leurs points de vue tout en tombant d'accord sur le fait que certaines règles



et actions de grandes entreprises ne sont pas adaptées aux PME et qu'il leur faut donc s'unir afin d'être mieux représentées et espérer pouvoir, à terme, obtenir des actions plus favorables pour leurs activités.

C'est le Président du Club des Managers, Jean-Marie Estève, qui a clos les débats en présentant un projet de poubelle intelligente, la "E-Bin", imaginée par un groupement de lycéens issus des établissements piscénois Jean Moulin et Charles Alliès. Un projet qui a été récompensé par le Club. Pour finir, le Président a présenté ses vœux à l'assemblée, espérant que "l'expérience managériale s'exprime dans la paix, dans la liberté, dans l'égalité et dans la fraternité".

### A noter !

#### Nouveaux horaires pour la Trésorerie d'Agde

Depuis le • **1<sup>ER</sup> MARS** • la Trésorerie d'Agde, installée dans les bâtiments de l'île au Trésor, a vu ses horaires modifiés, comme l'ensemble des services de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Hérault, ainsi que l'a précisé cette dernière dans un communiqué de presse en date du 19 février.

La Trésorerie d'Agde est donc désormais ouverte quatre jours par semaine, aux horaires suivants :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**8h30-12h00 et 13h30-16h00**
- **Mercredi : fermée**



## Préparez-vous à tout savoir sur le Fort Brescou

• **24 JANVIER** • L'assemblée générale de l'association "Les Amis du Fort Brescou" qui s'est tenue à la Maison des Savoirs en présence de son Président Jean-Louis Guggisberg, du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Louis Bentajou, Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique (présent aussi en sa qualité de secrétaire de l'association), du Premier Adjoint Sébastien Frey, et des Conseillers Municipaux Rémy Glomot et Mary-Hélène Mattia, a été l'occasion d'annoncer la préparation, aujourd'hui en cours, d'un ouvrage sur le Fort Brescou. "Il s'agira d'un livre complet, illustré et didactique, très illustré et qui a pour but d'être le plus exhaustif possible sur ce monument emblématique de notre cité" a précisé Jean-Louis Guggisberg.

**Sortie prévue fin 2015 - début 2016.**

---

## Hommage à Michel Heuillet

C'est une personnalité de la vie agathoise des années 80 qui nous a quittés le 6 janvier 2015 des suites d'une longue maladie. Michel Heuillet, né le 30 mai 1951 à Toulouse, fut, de 1981 à 1989, le directeur de cabinet du Maire d'Agde de l'époque, Pierre-Leroy Beaulieu.

Ensemble, avec l'équipe municipale en place, ils furent au cœur d'un grand nombre de réalisations, qui ont permis de poursuivre et d'accompagner le développement démographique et touristique de la Ville d'Agde.

Suite à la défaite de Pierre Leroy-Beaulieu aux élections municipales de 1989, Michel Heuillet, doté d'une belle plume, retourna dans sa région natale pour devenir responsable éditorialiste au sein de la Dépêche du Midi. Il devint ensuite responsable d'agences locales, toujours au sein de la Dépêche, dans l'Aude, en Aveyron et dans le Lot, où son style rédactionnel fut très apprécié. Il fut également nommé directeur de deux hebdomadaires régionaux, Le Villefranchois et la Gazette de Comminges.

Très attaché au Cap d'Agde, où il possédait une résidence secondaire, Michel Heuillet était venu, lors de la soirée commémorative des 40 ans de la station, raconter histoires et anecdotes sur les premières années du Cap



**Michel Heuillet, lors de la soirée des 40 ans du Cap**

d'Agde et sur l'action de Pierre-Leroy Beaulieu. Il avait d'ailleurs mis sa plume au service de l'édition spéciale du Journal Municipal consacrée aux 40 ans du Cap d'Agde, en dressant le portrait de l'un de ses acteurs majeurs, Jean Miquel.

Un dernier hommage a été rendu à Michel Heuillet le 9 janvier à l'église de Decazeville, en présence de nombreuses personnalités issues du Grand Sud, et de grands noms de la presse régionale.

Le Ville d'Agde adresse toutes ses condoléances à sa famille, à ses amis, et à toutes les personnes qui ont côtoyé, de près ou de loin, cet homme jovial, souriant et rigoureux qu'était Michel Heuillet.



# AGDE AU FIL DU TEMPS

## 2600 ANS DÉJÀ

### *Fête historique*



6 ET 7 JUIN 2015 5ème édition  
*Château Laurens*



TAVERNE EN CONTINU PRÈS DU MAGNOLIA  
 DÉFILÉS EN COEUR DE VILLE TOUT AU LONG DU WEEK-END

*Manifestation gratuite*



[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) - 04 67 01 04 04

